

50  
COMPTES RENDUS

du

GROUPE LINGUISTIQUE

D'ÉTUDES

CHAMITO - SÉMITIQUES

(GLECS)



TOME II

( Années 1934-1937 )



GLECS  
Ecole Pratique des Hautes-Etudes  
A la Sorbonne — Paris Ve

# Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques

---

Année 1935-36

---

Le Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques entre dans sa cinquième année d'activité.

Les participants ayant cotisé pour 1934-1935 ont été au nombre de 53.

Nous rappelons que le groupe est destiné à l'étude en commun soit des questions générales concernant les langues chamito-sémitiques, soit des questions particulières concernant l'une quelconque de ces langues.

Le Groupe se réunit une fois par mois pendant l'année scolaire (en principe le quatrième mercredi, de novembre à juin). Les participants qui ne vivent pas à Paris peuvent envoyer leurs communications par écrit.

Tous les participants reçoivent un compte rendu résumé de chaque séance quelques jours après que celle-ci a eu lieu. Depuis 1934-35 ces comptes rendus sont imprimés.

La cotisation pour 1935-1936 est fixée, comme les années précédentes, à *vingt francs français*, payables au début de l'année scolaire, de préférence par chèque postal. (Il n'est donné de reçu que pour les cotisations versées de la main à la main; l'avis postal ou bancaire fait foi pour les autres.)

Mais, étant donné le coût de l'impression des comptes rendus, les finances du Groupe ne seront bien assises que si les participants deviennent plus nombreux.

Les anciens participants sont priés de faire connaître le plus tôt possible leur réadhésion et d'envoyer leur cotisation sans attendre. Ils sont priés aussi de faire connaître l'existence de notre groupe aux personnes qui seraient susceptibles d'en devenir membres et de communiquer au bureau l'adresse de celles-ci.

Les nouveaux adhérents ou anciens adhérents ayant interrompu leur participation pourront, en payant des cotisations pour les années précédentes, recevoir les comptes rendus des séances de ces années.

Les comptes rendus des trois premières années, qui avaient été distribués en dactylographie, vont être

reproduits en un fascicule *imprimé*. Ce fascicule est cédé au prix de *quinze francs* aux participants des années 1931-1935; ceux qui désirent le recevoir sont priés d'envoyer le plus tôt possible la somme de 15 francs à l'organisateur-adjoint. (Pour toutes autres personnes le prix sera de 30 francs.)

Les participants qui résident à Paris ou y sont de passage sont priés de prendre part aux séances le plus souvent possible.

Il est indispensable que les auteurs de communications veuillent bien faciliter la tâche des organisateurs en rédigeant à l'avance un court résumé.

L'organisateur : Marcel COHEN,  
20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay (S.-et-O.) (Téléph. 779).

L'organisateur-adjoint : René LABAT,  
52, boulevard des Batignolles, Paris, XVII<sup>e</sup>.  
(Compte de chèques postaux : René Labat, Paris 1814.57)

### Liste des Adhérents au Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques pour l'année 1934-35.

MM.

- BASSET (André), professeur à la Faculté des lettres d'Alger (Algérie);  
BENVENISTE (Émile), directeur d'études à l'École des Hautes Études, 11, square Port-Royal, Paris XIII<sup>e</sup>;  
BRAVMAN (Max), Kerem Abraham, Beth Jacob Bachar, Jérusalem (Palestine);  
BRUNOT (Louis), directeur de l'Enseignement public des indigènes, Rabat (Maroc);  
BRUNSCHVIG (Robert), professeur à la Faculté des lettres d'Alger, 9, rue Desfontaines, Alger (Algérie);  
CANTINEAU (Jean), professeur à la Faculté des lettres d'Alger, 26 bis, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie);  
CERULLI (Enrico), directeur au ministère des Colonies, 7, via Oslavia, Rome (Italie);  
CLÈRE (J.-J.), 11, villa Dufresne, Paris, XVI;  
COHEN (Marcel), directeur d'études à l'École des Hautes Études, professeur à l'École des Langues orientales, 20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay (S.-et-O.);  
COLIN (Georges-S.), professeur à l'École des Langues orientales, 15, rue de Poissy, Paris, V;  
CUNY (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 7, rue Raymond-Lartigue, Bordeaux (Gironde);

## MM.

- DENY (Jean), professeur à l'École des Langues orientales, 2, rue d'Ulm, Paris, Ve;
- DESTAING (E.), professeur à l'École des Langues orientales, 47, voie de Chalais, l'Haie-les-Roses (Seine);
- DHORME (Edouard), directeur d'études à l'École des Hautes Etudes, 11, rue du 22-septembre, Béconles-Bruyères, (Seine);
- DRIOTON (Etienne), conservateur adjoint au Musée du Louvre, 74, rue de Vaugirard, Paris, VIe;
- FEGHALI (Michel), professeur à l'École des Langues orientales, 15, rue d'Ulm, Paris, Ve;
- FÉVRIER (James-G.), directeur d'études à l'École des Hautes Etudes, 8, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris, Ve;
- FLEISCH, professeur à l'Institut catholique, 42, rue de Grenelle, Paris, VIIe;
- GAUDEFRUY-DEMOMBYNES (Maurice), 9, rue Joseph-Bara, Paris, VIe;
- GIBB (H. A. R.), professeur à l'Université de Londres, Drummond Lodge, Albion Road, Sutton (Surrey-Angleterre);
- GRAY (Louis-H.), professeur à l'Université Columbia, 21, Claremont, New-York (U. S. A.);
- GRÉBAUT (Sylvain), professeur à l'Institut catholique, 9, rue Félix-Faure, Paris, XVe;
- GUIDI (Michelangelo), 24, Botteghe oscure, Rome-XVIII (Italie);
- HESS (J.-J.), professeur à l'Université, 130, Frohburgstrasse, Zurich-VI (Suisse);
- HOLMA (Harri), 83, quai d'Orsay, Paris, VIIIe;
- JAVETZ (Victor), 41, rue Monsieur-le-Prince, Paris, VI;
- JESTIN (Raymond), de l'Institut français d'Istanbul, Ambassade de France, Istanbul (Turquie);
- KUENTZ (Charles), adjoint au directeur de l'Institut français du Caire, 6, rue Walda Pacha, Garden City, Le Caire (Egypte);
- LABAT (René), directeur d'Etudes à l'École des Hautes Etudes, 52, boulevard des Batignolles, Paris, XVIIe;
- LECERF (Jean), de l'Institut français de Damas (Syrie);
- LEWY (Julius), professeur, 616 West 115th. Street, New-York City (U. S. A.);
- LESLAU (Wolf), 14, rue François-Moreau, Fontenay-aux-Roses (Seine);
- LEVI DELLA VIDA (Giorgio), 9, via Po, Rome (Italie);
- LÉVI-PROVENCAL (Evariste), directeur de l'Institut des Hautes études marocaines, Rabat (Maroc);

Melle

LIFSZYC (D.), 21, rue Monsieur-le-Prince, Paris, Ve;

## MM.

- LITTMANN (Enno), 50, Waldhauserstrasse, Tübingen (Allemagne);
- LUCAS (Maurice), administrateur des colonies, Djibouti (Côte française des Somali);
- MARCY (Georges), maître de conférences à l'Institut des Hautes études marocaines, villa « Les Papillons », boulevard du Père-de-Foucault, Rabat (Maroc);
- MASSÉ (Henri), professeur à l'École des Langues orientales, 19, rue du Parc-de-Sceaux, Sceaux (S.-et.-O.);
- NYBERG, professeur à l'Université d'Uppsala (Suède);
- PÉRES (H.), professeur à la Faculté des lettres d'Alger, 175, parc de Galland-Telemly, Alger (Algérie);
- ROUX (Arsène), directeur de l'École régionale berbère, Azrou (Maroc);
- RUZICKA (Rudolf), professeur à l'Université, Chodska 29, Praha-XII (Tchécoslovaquie);
- SFEIR (César), 5, rue Jacques-Callot, Paris, V<sup>e</sup>;
- SIMON (R. P.), Pontificio Istituto Biblico, 35, Piazza della Pilotta, Rome (Italie);
- THUREAU-DANGIN (François), membre de l'Institut, 11, rue Garancière, Paris, VI;
- VIEYRA (Maurice), 50 bis, rue de Crimée, Paris, XIX<sup>e</sup>;
- VIROLLEAUD (Charles), 6, avenue Constant-Coquelin, Paris, VII<sup>e</sup>;
- ZYHLARZ (Ernst), Rothenbaumchaussee 5, Hamburg 13 (Allemagne).

## *Bibliothèques*

- Bibliothèque de la Sorbonne, Paris;
- Bibliothèque de l'École des Langues orientales, 2, rue de Lille, Paris;
- Bibliothèque de l'Institut français de Damas (Syrie);
- Biblioteca del Ministero delle Colonie, Rome (Italie);
- Jewish National and University Library, Jérusalem (Palestine), (*échanges*);
- Séminaire chamito-sémitique à l'Institut des Langues et de la Pensée, Académie des sciences, Leningrad (U. R. S. S.), (*échanges*).

## *Sociétés*

- Linguistic Society of America, Ohio State University, U. S. A.;
- Institut des Etudes sémitiques, Paris;
- Société Asiatique, Paris;
- Société de Linguistique, Paris.

## Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques

### Comptes rendus des Séances

Séance du 28 Novembre 1934

Marcel COHEN. — La question de la parenté du haoussa (Soudan Central).

Marcel COHEN commence par rappeler comment la question a été posée par L. REINISCH et C. MEINHOF. Le premier, dans son livre, *Das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den Chamito-Semilischen Sprachen*, 1909, range le hausa et son proche parent le muzuk parmi les langues chamito-sémitiques nord-occidentales, avec le berbère. C. MEINHOF, dans *Die Sprachen der Hamiten*, 1912, a inclus le peul comme forme chamitique archaïque, le hausa, « comme exemple d'une langue chamitique ayant subi l'influence soudanaise ». D'autre part dans les *Langues du Monde*, 1924, M. DELAFOSSE a décrit sous le nom de nigéro-tchadien un groupe de 31 langues « négro-africaines » ou « soudano-bantoues » où le hausa figure comme la plus importante par son rôle de langue de civilisation (sur la possibilité de certaines influences chamito-sémitiques sur le hausa et sur son appartenance soudanaise, voir p. 512); l'opinion de H. LABOURET est conforme à celle de M. DELAFOSSE; de même L. HOMBURGER, qui rattache les langues négro-africaines à l'égyptien ne rattache pas à ce point de vue le hausa, et ne le rapproche pas du berbère. Au contraire, tout récemment, dans l'introduction du dictionnaire hausa de G. P. BERGERY, D. WESTERMANN a réaffirmé courtement le rapport avec le berbère du haoussa, dont il a publié en 1911 une courte grammaire, mais qu'il n'a jamais inclus dans ses ouvrages généraux sur les langues soudanaises.

H. LABOURET, ayant demandé à D. WESTERMANN de vouloir bien préciser cette indication brève, a reçu de lui une note dont il donne connaissance au groupe à la séance duquel il a eu la complaisance de prendre part. Dans cette note, D. WESTERMANN déclare que la simple existence d'une opposition masculin-féminin ne lui paraît pas une preuve suffisante d'appartenance au groupe chamitique; pour que celui-ci devienne valable, il faut que la distinction masculin-féminin existe à la fois dans le nom et le pronom, que les marques distinctives soient « matériel et formel » apparentées avec des marques chamitiques et que la langue marque dans tout son habitus une parenté avec les autres langues chamitiques. Sur les deux derniers points, voici le texte de sa note.

2. Die Personalpronomen des Haussa zeigen deutlich Verwandtschaft z. B. mit denen des Schilh (chleuh) : 2. p. sg. m. : haussa *ka, kai*, schilh, *kii*; fem. h. *ke, ki*, s. *kimi*; 3. p. fem. : h. *ita, ta*, s. *ntel*; 3 p. pl. h. *su*, s. *sən*. Besonders interessant ist das Pronomen der 3. p. fem. dessen entscheidendes Element *t* ist. Es bildet im Schilh das Feminin des Substantivs : *afruḥ* « Knabe », *t-afruḥ-t* « Mädchen »; es wird im Haussa ähnlich verwendet : *na-biu* « der zweite », *ta-biu* « die zweite ». Dies *na* und *ta* dienen im Haussa auch zu Bildung des Genetivs : *doki na bature* « das Pferd des Europäers », *godia ta bature* « die Stute des Europäers ». Im Schilh wird das haussa *na*, das ein maskulines Pronomen ist (zu *n* gekürzt), ebenfalls in der Genetivbildung verwendet : *ligime n-afruḥ* « das Haus des Knaben ». Im Bedaue lautet das Personalpronomen der 3 p. sg. m. -s, im haussa *ši*, das auf *si* zurückgeht.

3. Das Haussa hat ein erhebliche Anzahl von Wörtern gemeinsam mit den Berberdialekten, was auf enger Beziehungen zwischen den beiden hinweist. Auf weitere Verwandtschaft des Haussa mit Hamitensprachen gehe ich hier nicht ein, sondern verweise auf die Arbeit von W. VYČIHL (travail à paraître prochainement sous le titre *Haussa und altaegyptisch*). Er ist klar dass daneben das Haussa deutliche Züge der Sudansprachen trägt und nur in beschränktem Sinn eine Hamitensprache genannt werden kann ».

Marcel COHEN observe brièvement que le fonctionnement de *n* et *t* n'est pas le même en haoussa et en berbère; qu'au reste les pronoms de 2 p. sg. m. : *ka*, fém. *ki*, pl. *ku* du haoussa, et certains autres présentent une coïncidence curieuse avec des éléments pronominaux chamito-sémitiques, mais les différences fondamentales du fonctionnement du haoussa et langues de son groupe d'une part, du chamito-sémitique de l'autre, et le manque de grandes séries de morphèmes communs, doivent faire écarter l'appartenance du haoussa à la famille chamito-sémitique. Y aurait-il eu, outre des emprunts de vocabulaire, des emprunts de certains pronoms? Ce serait un fait bien rare, presque inouï, de mélange morphologique; la question semble être à réserver.

H. LABOURET pense que les contacts intimes avec des populations nord-africaines ont pu amener dans le groupe du haoussa des emprunts très étendus.

---

Edmond DESTAING. — Les particules *d* et *n* en berbère.

---

Il s'agit des particules *d*, *nn*, accompagnant des noms, des particules de présentation, ou se rencontrant dans des pronoms démonstratifs, dans des adverbes de lieu, de temps, de quantité, de manière, etc.; elles marquent la proximité (*d*) ou l'éloignement (*nn*), dans l'espace, dans le temps, par rapport au sujet parlant. Elles accompagnent aussi un verbe de mouvement, exprimant le déplacement d'un sujet; elles marquent que l'action est faite en rapprochant le sujet (*d*) ou en éloignant (*nn*) de la personne qui parle : *sortir (en venant à moi, ici)*, *tomber (en s'éloignant de moi, d'ici)*; s'il s'agit du déplacement d'un objet, *d*, *n*, indiquent que l'action est faite en rapprochant ou en éloignant l'objet : *puiser, verser de l'eau; installer, remettre en place un ustensile*, etc., on peut aussi exprimer ainsi l'acquisition ou la dépossession; l'acceptation ou l'opposition, la provenance.

La place de *d*, *nn*, dans la proposition dépend de la nature de cette proposition, de la présence ou de



l'absence de certaines particules : *is*, *ur*, *ar*, etc. Par exemple, elles suivent le verbe employé sans particule dans une proposition indépendante; dans la proposition interrogative, au contraire, elles le précèdent.

Accommodations de *d* (Soûs), placé immédiatement après *t* suffixe d'un verbe :  $t + d > dd$ ; placé immédiatement avant *t* préfixe dans la conjugaison  $d + d + t > dd't$ .

*d*, *nn* placés après les pron. rég. air. donnent (*k*, *kēm*, *kēn*, *kēt*) +  $d > kid$ , *kmid*, *knid*, *kēnid*; (*t*, *tē*, *tēn*, *tēt*) +  $d > tid$ , *ttid*, *tnid*, *tēnid*; et de même de *kinn*, *kminn*, etc.

Remarquons que *nn* est toujours long et se distingue facilement de *n* particule de l'annexion, ou affixe personnel du verbe, ou marque du passif, du réfléchi, du participe, etc. Comme il s'oppose souvent à *d* il peut aider à l'identifier, à le distinguer de *d* particule affirmative, ou préposition, ou pronom, ou phonème de disjonction, etc.

A la demande de Marcel COHEN, si cette particule *-n* peut être rapprochée du pronom suffixe *-n* dont G. MARCY avait entretenu le groupe récemment, E. DESTAING explique que ce sont deux morphèmes tout à fait distincts.

Séance du 19 Décembre 1934

## Communications.

## 1. Ch. KUENTZ. — Quantité ou timbre? A propos des pseudo-redoublements de voyelles en copte.

Les dialectes coptes (sauf le bohaïrique) présentent des voyelles graphiquement doubles : αα, εε, ηη, οο, ωω, ουου. Jusqu'à présent on a pensé que ces graphies représentent des voyelles redoublées dans les conditions suivantes :

1° Redoublement, compensatoire (*Ersatzverdoppelung*) d'une voyelle brève, après chute d'un élément caduc d'un groupe consonantique subséquent : ancien *mównəy* « amarrer, paître » > *mównə*; anc. *sárət* « fille » > *šéerə*; etc.

2° Voyelle longue redoublée, par assimilation (*Vokalassimilation*) d'une voyelle inaccentuée réduite à une ancienne voyelle longue, après chute d'une consonne caduque qui les séparait : ancien *wšəb* « prêtre » > *wšəb*.

3° Voyelle longue redoublée par fracture (*Vokalbrechung*) à la suite de la chute d'une consonne finale de mot après voyelle réduite, anc. *šəbəš* « doigt » *téebə*.

Ce dernier cas, qui présente une invraisemblance phonétique, se ramène au premier cas, si on part de formes à suffixe pronominal telles que \**šəbəš* « son doigt » (étendues analogiquement, mais avec conservation de la longue de l'état absolu).

Mais ces voyelles graphiquement répétées représentent-elles deux émissions de voix distinctes, séparées par un hiatus? Il est difficile de l'admettre, car si l'hiatus peut à la rigueur être justifié dans le 2° cas, comme dernière trace de la consonne intervocalique amuie, il n'en est pas de même dans le 1<sup>er</sup> cas, où il y a simplement une syllabe devenue ouverte. D'autre part, il est peu vraisemblable qu'il y ait eu des suites de deux voyelles vraiment longues.

Il vaut donc mieux admettre une autre interprétation à savoir qu'il s'agit d'une seule voyelle longue, dont l'allongement est un allongement compensatoire (*Ersatzdehnung*) et non *Ersatzverdoppelung*).

Mais une objection peut être faite à cette explication : en effet, on enseigne que copte ω et η sont les longues

de  $\circ$  et  $\varepsilon$ . La réponse est la suivante : il est vrai que ce qu'on sait des lois de l'économie syllabique en égyptien ancien montre qu'il y avait bien des oppositions de longues et de brèves. Mais en est-il de même en copte ? Si  $\omega$  était la longue de  $\circ$ , dans les exemples cités plus haut on devrait avoir \* $\mu\omega\upsilon\epsilon$  et non *moone*. Il vaut donc mieux admettre qu'à une époque indéterminée, l'ancienne opposition de quantité est devenue une opposition de timbre ; sans doute  $\omega$  et  $\eta$  représentant d'anciennes longues sont-elles devenues des voyelles fermées, tandis que  $\circ$  et  $\varepsilon$  étaient des voyelles ouvertes. Dès lors, le redoublement graphique des diverses voyelles examinées s'interprète naturellement comme une notation de voyelles longues, soit ouvertes, soit fermées, à l'époque, où ces graphies ont été mises en usage.

Les données du copte sont donc en tout ceci à interpréter en elles-mêmes.

#### Observations :

E. BENVENISTE : A la considérer du dehors l'interprétation de M. Kuentz paraît vraisemblable phonétiquement, tant pour la notation d'une longue par une voyelle double (comparer diverses langues germaniques modernes) que pour la distinction de la quantité vocale par une nouvelle affectation des voyelles grecques.

J.-J. CLÈRE : L'interprétation de  $\omega$  comme  $\bar{o}$  et  $\circ$  comme  $\check{y}$  d'après l'état bas latin, est contraire à celle qui est en général adoptée pour le grec ancien (soit  $\omega = \bar{o}$ ,  $\eta = \bar{\epsilon}$  =  $\bar{o}$ ,  $\varepsilon = \bar{\epsilon}$ ).

Marcel COHEN : Au moment où les graphies coptes se sont établies, la prononciation du grec avait pu déjà évoluer ; on sait que  $\eta$  a fini par se confondre avec  $i$  (tandis que  $\varepsilon$  est resté  $e$ ) ; d'autre part,  $\circ$  et  $\omega$  sont tous deux en général  $\circ$  moyen en grec moderne.

G.-S. COLIN : La possibilité pour les voyelles redoublées du copte d'avoir été prononcées comme deux voyelles pareilles successives n'est pas à écarter *a priori*. Comparer des mots arabes empruntés par le turk osmanli littéraire, où une laryngale arabe a disparu ; ainsi ar. *maṣmūr* > turk *meemūr*.

J.-J. CLÈRE : L'amuissement des laryngales  $\circ$  et  $\varepsilon$  est, en égyptien, bien antérieur à l'époque copte.

Marcel COHEN : La prononciation raditionnelle du guèze en Abyssinie, environ 1.000 ans. après la mort

du guèze parlé, montre certains faits qui viennent à l'appui de l'observation de G. S. COLIN : La place d'une laryngale disparue peut être tenue par une voyelle (réduite), qui peut se trouver en hiatus; c'est le cas de *gəəz* pour un ancien : *gəʕz*.

Au reste [observation complétée après la séance] si on admettait contre Ch. Kuentz qu'il a pu y avoir en copte des voyelles doubles, ceci n'infirmerait pas son interprétation en ce qui concerne la transmutation de différences de quantité en différences de timbre.

## II. S. GRÉBAUT. — Transcription du grec en guèze.

Les mots grecs, noms propres ou autres, passés en guèze présentent pour le  $\pi$  les notations *p*, *b*, *f*, *p*; souvent, même dans un seul et même texte, le même mot se présente avec des notations différentes.

### Observations :

G. S. COLIN : Les notations *f* (plus ancienne) et *b* (plus récente) doivent provenir, non d'emprunts directs au grec, mais d'emprunts faits par l'intermédiaire de l'arabe, qui n'a pas de *p*.

Marcel COHEN : Le guèze avait *p* et *p* dans quelques mots sans doute empruntés au couchitique; comme en arabe, la seule labiale sourde des mots sémitiques y est *f*, les scribes, de langue amharique, des manuscrits, dont les plus anciens remontent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, se sont trouvés naturellement dans la confusion, *p* et *p* étant pour eux des sons rares et savants ou étrangers dont ils se servaient peu ou pas dans leur langue parlée.

## III. S. GRÉBAUT. — Concurrence des formes participiales, des formes de noms d'agent et des formes mixtes dérivées du causatif réfléchi.

Du causatif réfléchi simple, intensif, fréquentatif, dérivent les formes nominales suivantes : 1<sup>o</sup> *mastaqləl* (*mastaqaləl*) — *mastaqləli* (*mastaqatəli*), *mastaqattəl* — *mastaqattəli*, *mastaqātəl* — *mastaqātəli* (formes participiales, ou nues, ou munies de la désinence *ī*); 2<sup>o</sup> *ʕastaqlāli* — *ʕastaqatāli*, *ʕastaqattāli*, *ʕastaqātāli* (formes de noms d'agent); 3<sup>o</sup> *mastaqlāli*, *mastaqalāli*, *mastaqal-*

*tāli* et *mastaqātāli* (formes mixtes). Bien que dans son *Lexicon* Dillmann n'en ait relevé qu'un petit nombre, ces formes ne sont pas rares.

Il importe de signaler, pour une même forme verbale, usitée ou théorique, la coexistence soit d'un participe et d'un nom d'agent, soit d'un participe et d'une forme mixte. Exemples de formes concurrentes dont plusieurs sont ignorées de Dillmann :

Causatif-réfléchi simple : a) Concurrence d'un participe et d'un nom d'agent : *mastabquā* et *ʿastabquā* « qui supplie » *mastaḥaqər* et *ʿastaḥaqəri* « qui méprise », etc. ; b) d'un participe et d'une forme nominale mixte : *mastasrəy* et *mastasrāyi* « qui expie », *mastafṣəḥ* et *mastafṣāhi* « qui réjouit », etc.

Causatif-réfléchi intensif : a) concurrence d'un participe et d'un nom d'agent : *mastaqayyəm* et *ʿastaqayyāmi* « qui désire se venger », *mastabaqqəl* et *ʿastabaqqāli* « qui se venge », etc. ; b) d'un participe et d'une forme nominale mixte : *mastahayyəl* et *mastahāyyali* « qui fait violence », *mastāaggəl* et *mastāaggāli* « qui frustre », etc.

Causatif-réfléchi fréquentatif : a) Concurrence d'un participe et d'un nom d'agent : *mastasāləm* et *ʿastasālāmi* « qui pacifie », *mastagābe* et *ʿastagābāi* « qui réunit » etc. ; b) d'un participe et d'une forme nominale mixte : *mastaṣābe* et *mastaṣābāi* « qui fait la guerre », *mastagādəl* et *mastagādāli* « qui combat » (ascète), etc.

Il n'est pas possible de saisir de différence sémantique entre les formes participiales, les formes de noms d'agent et les formes mixtes, provenant du causatif réfléchi simple, intensif et fréquentatif.

Sur question de M. COHEN, S. GRÉBAUT ajoute que quelquefois, mais rarement, on trouve à la fois les trois formes examinées.

#### Observations :

G.-S. COLIN : Des formes mixtes s'observent aussi par endroits en arabe, ainsi d'anciens *mufṣil*, désignant des couleurs ou particularités physiques, augmentés du suffixe *-āni*.

Marcel COHEN : Dans la concurrence entre les formes anciennes à préfixe *m* et la formation à *ā* et à *-i* final (qui a prévalu en amharique), il faudrait essayer de classer l'usage des manuscrits suivant les temps et les lieux.

Séance du 23 Janvier 1935

## Communications.

1. G. S. COLIN. — Actions et sort du *ɣain* en arabe d'Espagne.

Dans le système phonétique arabe, deux catégories de consonnes se distinguent par la facilité avec laquelle elles permutent entre elles, tombent ou apparaissent; ce sont les sonantes (R, L, N, M) et les semi-voyelles (W, Y et *hamza*). La laryngale *ɣain* paraît devoir être ajoutée à cette liste.

En arabe classique, comme dans les dialectes anciens et modernes, on relève en effet de nombreux exemples des faits suivants :

- 1° Permutation du *ɣain* avec la *hamza*.
- 2° Apparition du *ɣain*, soit dans des mots d'emprunt soit dans des racines arabes que le *ɣain* élargit pour les rendre quadrilitères; ce rôle d'élargisseur est un de ceux que jouent le plus fréquemment les sonantes et les semi-voyelles.
- 3° Comme les sonantes, le *ɣain* manifeste une certaine inaptitude à constituer le second élément d'un groupe consonantique : comme les sonantes, il tend à développer entre lui et la consonne précédente une voyelle disjonctive.

4° Dans les dialectes, on constate de nombreux cas de métathèse dans les mots contenant deux sonantes ou une sonante et un *ɣain*.

Des exemples abondants de ces faits se révèlent notamment en arabe hispanique. On y constate en outre une attitude double et contradictoire du *ɣain* vis-à-vis de la voyelle *a*.

1. Non seulement le *ɣain* y tend, comme en arabe classique, à développer devant ou derrière soi une voyelle *a* brève, mais dans de nombreux cas, il allonge une voyelle *a* primitive ou secondaire, le précédant ou le suivant :

Ex. — A) voyelle primitive :

- a) précédant le *ɣain* : *mâɣ* « avec »; *saṃâɣa* « cierge »; *isbâɣ* « doigt »; *qubâɣa* « alouette »; etc.
- b) suivant le *ɣain* : *ɣalaba* « seuil »; *ɣâmûd* « massue de fer »; *ɣâɣar* « milieu de l'après-midi ».

## B) voyelle secondaire :

a) précédant le *ɣain* : *qarāɣa* « bouteille » ; *qalaɣa* « forteresse » ; *ruqāɣa* « billet » ; etc...

b) suivant le *ɣain* : *naɣāl* « sandales » ; etc.

II. Par contre le *ɣain* semble en hispanique mal supporter devant soi, en fin de mot, le présence d'un *ā* long primitif ou secondaire. Dans des mots « déracinés », tirés d'une racine non vivante dans le dialecte, le *ɣ* tombe ; dans d'autres la voyelle *ā* s'abrège.

A) chute du *ɣain* : *qimā* (pl. *aqmiya*) « entonnoir » < \**qimāɣ* ; *yara* (pl. *yarawāl*) « flûte » ; etc.

B) abrègement de *ā* précédant le *ɣain* : *dullaɣ* « pastèques » ; *durraɣa* « tunique » ; etc.

Il semble qu'il faille attribuer cette sympathie du *ɣain* pour la voyelle *a* et cette antipathie pour *ā*, à la nature du *ɣain*, qui paraît comporter une période préparatoire vocalique (*a*), suivie d'une période de tenue consonantique (*ɣ*) et d'une période de détente de nature vocalique : il apparaît ainsi comme un phonème complexe semi-vocalique, semi-consonantique : *aɣa*.

Cette définition expliquerait :

1° que le *ɣain* ait tendance à développer avant et après soi une, voyelle *a* ; — 2° que s'il se trouve en contact avec un *a*, il l'allonge ( $a + a = \bar{a}$ ) ; — 3° qu'un groupe  $\bar{a} + aɣa$  soit senti comme « lourd » et ait tendance à s'alléger soit en *ā*, soit en *aɣ*.

De tels phonèmes, consonnes encadrées de résonances vocaliques, ne sont pas inconnues en arabe dialectal : cf. la prononciation *uk<sup>u</sup>*, *uc<sup>u</sup>*, *uh<sup>u</sup>* et *ug<sup>u</sup>* des arrière-palatales et des vélares, à Marrakech. De même dans certains parlers berbères, les voyelles pleines finales *-a*, *-i*, *-u* sonnent souvent comme *-āɣ<sup>a</sup>*, *-ik<sup>y</sup>*, *-ūg<sup>w</sup>*.

C'est peut-être ce caractère quasi-vocalique du *ɣain* qui permet d'expliquer : a) l'adoption de la lettre *ɣain* sémitique par les Grecs pour noter la voyelle *o* ; b) l'adoption du *ɣain* hébreu en yiddish pour noter la voyelle *e* ; c) l'adoption du *ɣain* arabe (différencié par trois points) par les Malais pour noter la nasalisation : *orañ* « homme ».

## Observations :

E. DESTAING : La tendance à développer un élément vocalique de timbre *a* avant le *ɣ* apparaît nettement dans des mots empruntés par le berbère à l'arabe. Pour les prononciations *ug<sup>u</sup>*, etc., on en trouve de tout à fait analogues en berbère.

W. LESLAU : L'apparition du *gain* est peut-être conditionnée par la présence dans le mot d'une emphatique, d'un *r* ou d'un *l*. Le eas a été observé sous cette forme en tigré (cf. HESS dans ZA et LITTMANN dans ZAeS.).

M. COHEN : Le *gain* ne doit pas être groupé phonétiquement avec les liquides (même s'il provoque des phénomènes analogues dans certains groupes de consonnes). D'autre part, il fait partie nettement de la série laryngale, en hébreu et en éthiopien notamment, en ce qui concerne les rapports avec les voyelles. Dans la mesure où il a une situation spéciale comme celle que décrit G. S. COLIN, on peut le décrire comme un fragment (servant de consonne) de « voix pressée »; il peut constituer, suivant les cas une « attaque vocalique », ou une « terminaison vocalique » renforcée en consonne.

## II. René LABAT. — Indicatif et subjonctif en akkadien.

En akkadien classique, le subjonctif (verbe de la proposition subordonnée) est caractérisé par un *-u* final, tandis que l'indicatif (verbe de la proposition principale) a présente pas, en finale, de voyelle modale :  
*elippa imur* : il a vu la barque.

*elippa ša imuru* : la barque qu'il a vue.

Cette opposition peut paraître paradoxale, si l'on songe, à l'arabe : indicatif *yaqtulu*, subjonctif *yaqtula*; apocopé : *yaqtul*.

Le vieil assyrien, le vieux babylonien et en particulier la langue très conservatrice des Lois assyriennes, nous montrent qu'en akkadien l'opposition classique : ind. : *imur*, subj. : *imuru* ne représente nullement l'état ancien. Il semble que l'on puisse restituer celui-ci d'après les deux séries de faits suivants :

I. En vieil akkadien (en particulier dans les inscriptions de Naram-Sin), on trouve régulièrement les verbes subordonnés suivis de la particule *-ni*. Cette particule se retrouve également, dans le même cas, assez fréquemment en vieil-assyrien; sans exceptions dans les Lois assyriennes. Par contre le vieux babylonien, plus évolué, la présente sans régularité.

Ex. : *kaspam ša id-di-nu-u-ni i-lak-ki* « il reprendra l'argent qu'il a donné. »

Or, la présence de cette particule *ni*, dans les formes verbales subordonnées, n'était pas fortuite, mais était



dans des dialectes anciens une caractéristique essentielle de la subordination. Deux faits le prouvent indubitablement :

1° Lorsque le vieil-assyrien avait à mettre dans une subordonnée un verbe à l'énergique, il le faisait suivre, sans exceptions, de cette particule *-ni* : *ki-i i-li-ka-ni* (= *ki illikanni* < *ilikam + ni*) « lorsqu'il vint ici ».

2° L'emploi tout à fait caractéristique de *-ni* dans des phrases nominales subordonnées : *šumma (la-a) i-di ki-i aššâl avêli-ni* « s'il (ne) sait (pas) qu'elle est l'épouse d'un amêlum »; *šumma mâr mâre mêle ša 10 šânâte-šu-ni ibašši* « s'il y a un petit-fils du défunt qui ait 10 ans »; *ašar pa-nu-ša-a-ni luššab* « elle habitera là où il lui agréera », etc...

Il semble donc que nous ayons à faire anciennement à une caractéristique *-ni* du subjonctif.

II. D'autre part, on peut relever dans la langue juridique, particulièrement conservatrice (Code d'Hammurapi, Lois assyriennes), dans la langue des contrats et des lettres-contrats rédigés en vieil assyrien ou en babylonien ancien, une série de formes d'indicatif à voyelle finale : ce sont des formes solennelles, très archaïques, conservées par les formules de procédure et de serment. Ainsi : *la-am-a-am kaspam la al-qi-u* « jure : je n'ai pas pris l'argent »; *iš-ti (m) i-di-ištar la-du-nu* « tu es en procès avec Idi-Istar. »; *amêlu utamma ana aššali-šu lâ iqarribu* « l'homme en fera le serment, il ne s'approchera plus de sa femme », etc.

Ces formes ne comportent pas d'explication satisfaisante, si l'on n'y voit pas la forme originelle d'indicatif semblable à l'arabe *yaqlulu*, conservée dans certaines formules très archaïsantes.

Ces deux séries de faits montrent que l'ancienne opposition indicatif-subjonctif était : \* *imuru - \*imurunî*, tout à fait normale dans le cadre du sémitique. Par la suite, en fin de phrase, le *u* de l'indicatif s'est amuï (cf. l'hébreu), tandis qu'il subsistait au subjonctif, protégé par la particule : *-ni*. A ce stade, *imur - imurunî*, la finale *-uni* a été prise comme la marque du subjonctif (cf. les deux exemples caractéristiques des lois assyriennes) : *a-šar ha-di-ma-u-ni ta-al-lak* « elle ira où il lui plaira (verbe *hadû* + part. *-ma* + *-uni*); et la forme *il-lak-ni-u-ni* (3<sup>e</sup> pers. sing. prés. subj. de *šakânu*).

Plus tard enfin, la particule *-ni* a été comprise comme un élément adventice et le *-u* comme seule caractéristique du subjonctif, évolution qui a entièrement déna-

Séance du 27 Février 1935

## Communications

## I. Ch. VIROLLEAUD. — La préposition dans la langue de Ras-Shamra.

Comme on l'a déjà vu (séance du 20 juin 1934) les prépositions *el* « vers » et *min* « (hors) de » ne sont pas attestées dans les textes de Ras-Shamra.

Pour le reste, les prépositions sont identiques à celles de l'hébreu, les deux plus fréquentes étant *b* et *l*.

1° *b* : ses principaux sens sont les suivants :

« dans » : ex. *b bty* « dans ma maison ».

« par », remplaçant \**mm* : ex. *b ph rgm lyša* « que la parole sorte de sa bouche ».

« parmi » : ex. *my b elm* « qui parmi les dieux ? »

« pendant » : ex. *b šbō nt* « pendant sept ans ».

*b* indique la participation avec les verbes « boire » et « manger » : *b yn yšt* « il boit du vin ».

Prépositions composées : *blk* « au milieu de » ; *b ap* « devant » (cp. akk. *ina appi*) ; *b šr*, litt. « sur le dos de » (cp. akk. *ina šēri*).

*bm* (hébr. *bemô*) alterne souvent avec *b* et cela même dans deux phrases parallèles : *b yd...*, *bm ymn...* « dans (sa) main..., dans (sa) droite... »

On dit aussi *b* ou *bm qrbm* « au milieu de ».

2° *l* : ses principaux sens sont les suivants :

« à » : *tn ly* « donne-moi ».

« vers » : *yšb Bsl l bhth* « Ba'al s'en retourne vers sa maison ».

« par » : *l arš ypl* « il tombe par terre ». Avec un sens distributif : *l alpm* « par milliers ».

« sur » : *aršh yal* « il monte sur son lit ».

« jusqu'à » : *šbot* « jusqu'à satiété » ;

il indique aussi l'appartenance : *d en bn lh* « car il n'avait pas de fils ».

*l* tient parfois la place de \**mn* : *rd l mlk* « descends du pouvoir royal ».

*l* est aussi facultativement le signe du vocatif.

*lm* (hébr. *lemô*) est très rare. L'exemple le plus net est *lm nkr* (n. pr.), alternant avec *wl nkr*.

Prépositions composées : *lpnm* « devant » et *lgr* (voir *bgr*).

Autres prépositions : *al* « sur »; *am* « avec », fréquent dans la locution *ytn pnm am* (se tourner du côté de); forme emphatique *amn* : *šbk amnh* « couchant avec elle ».

*ad* « jusqu'à »; *bn* « entre » *blt ont nmt bn aht* « la vierge Anat (qui est) gracieuse entre toutes les déesses sœurs ». *tht* « sous »; *qrb* (hébr. *qereb*) rarement employé seul; le plus souvent *b qrb* : *b qrb hkl* « au milieu du temple ». Pour *b(m) qrbm*, voir ci-dessus, sous *b*.

#### Observations :

M. COHEN : Une partie des emplois de *b* décrits pour Ras-Shamra existent en éthiopien (guèze, amharique, etc...). Pour d'autres, la particule employée en amharique est *ka* (notamment pour le partitif). Une partie au moins de ces emplois existent en sudarabique, spécialement en sudarabique moderne, comme l'a montré W. LESLAU. Ainsi, les particules courtes du sémitique apparaissent avec des zones de sens différentes sur les divers domaines.

---

#### II. C. SFEIR. — Comment noter graphiquement le rythme de la prose et de la poésie arabes.

---

La transcription de l'arabe en caractères latins, telle qu'elle est pratiquée par les Orientalistes, est fidèle quant à la fixation des consonnes et des voyelles qui les colorent; mais il n'y est, pour ainsi dire, pas tenu compte de l'élément *rythme* ni de l'élément *inflexions*. En outre, la juxtaposition d'accents et de signes de quantité sur des voyelles chargées déjà de signes de coloration et de points diacritiques nuit à la lisibilité et ne donne pas, à première vue, une idée synthétique du mouvement de la phrase. Sans compter qu'il n'y est pas fait de distinction entre l'accent d'intensité (ictus) et l'accent d'acuité (élévation de la voix).

Etant donné que l'œil est capable de saisir facilement et instantanément les notations les plus chargées, à

# I - Règle de position fixe :

a) Transcription d'une phrase en dialecte du Liban

Exemple:

ميناوس ورتو عطان ؟ لا موش عطان ، ميناوس وشفي وان مش بر الجوز  
 ورتو ا عيطان ؟

{*Sim. ye. nös wöl. la yöl. tan ? La mös yöl. tan*}

{*Sim. ye. nös üü. ša. fi w'ent mös bužžran*}

{*wöl. la a. na sim. yén ?*}

b) Mètre arabe classique "al-mutadaxik"

Exemple arabe:

مجايبه وصائبه و امواج روافر تططم

{*فَبَانْ فَبَانْ فَبَانْ فَبَانْ*}

{*ap. prenti cavalier galoper sur ta trace*}

{*bi. 'a. žo. 'i. bi. hi wa. ma. ža. 'i. bi. hi*}

c) Exclamation

{*yeč. rüb bär. tak !*}

d) Mètre heptasyllabique syriaque (متر سبع السيلاب)

{*Müskör kälä sbä. il yäb*}

{*šlam leh marriam Tay be tā*}

{*l'i. tang flewit šous les aulnes*}

مشكر الله سبحانه العتاب ...  
 مخلصنا من الهمم

# II Règle de position mobile

{*ya. dil. li*}

{*ya. tac. bi*}

{*ya. tac. bi*}

{*ya. tac. bi*}

0 ma hante ! 0 ma me. sere !

condition que celles-ci soient réparties sur plusieurs lignes — la lecture des partitions d'orchestre sur 30 et 40 portées en est une preuve — on peut se demander s'il n'y aurait pas intérêt à tracer en-dessous de la ligne de transcription, une règle de position où l'on accrocherait, comme sur une portée uniligne, des notes carrées semblables à celles du plain-chant. Ces notes n'auraient, bien entendu, qu'une valeur quantitative (non mélodique) et ne se composeraient que des blanches et de noires. Des virgules viendraient marquer les repos entre les propositions; les barres de mesure souligneraient les *waqfs* ou arrêts. En plus de cela, certaines nuances de *piqué*, de *martelé*, commandées par le texte, pourraient très bien être figurées par des points ou des « flammes » verticales. Les soufflets s'ouvrant et se refermant indiqueraient les crescendo et les decrescendo de la voix. Mais cette notation serait précieuse surtout lorsqu'il s'agira de noter séparément les deux accents d'intensité et d'acuité. Le premier sera figuré par le signe > au-dessus de la règle de position et l'accent d'intensité par le signe ^; et comme ces deux accents se trouvent fréquemment placés sur la même voyelle, la règle de position pourra les porter simultanément.

En ce qui concerne la notation de la poésie, les successions de blanches et de noires nous aideront à trouver entre les mètres divers, des similitudes qu'on ne soupçonnait pas tout d'abord. C'est ainsi que nous avons pu faire un rapprochement inattendu entre le tétramètre arabe *al-mutadarik* et certain alexandrin français composé de quatre anapestes.

De même, le mètre heptasyllabique de Saint-Ephrem, employé dans les hymnes syriaques (*sughita*) se retrouve tel quel dans les improvisations des *qawwalin* ou bardes du Liban et de la Syrie. Il ne diffère pas du vers français de sept syllabes.

D'un autre côté, et en poussant les choses plus loin, rien n'empêcherait cette règle de position de devenir mobile, de façon à tracer une courbe mélodique qui irait suivre les inflexions de la voix. Mais la parole n'est pas le chant; elle n'émet pas de sons continus. C'est pourquoi il sera toujours impossible de la fixer avec rigueur par la voie de la notation graphique.

*Observations :*

G. S. COLIN tout en reconnaissant l'ingéniosité de ce système, trouve que la transcription actuelle (celle de W. MARÇAIS, par exemple) est assez lisible et peut suffire pour les textes courants.

M. COHEN, après avoir signalé qu'un essai à peu près identique avait déjà été fait, souligne l'intérêt de cette transcription (en particulier en ce qui concerne la distinction des accents d'acuité et d'intensité); elle pourrait être adoptée lorsqu'il importe d'étudier spécialement le mouvement rythmique d'une langue; mais en temps ordinaire, la transcription habituelle doit pouvoir suffire.

---

*Notule :* G. S. COLIN communique que pour la première fois, semble-t-il, un texte berbère vient d'être imprimé par des Musulmans. La revue *As-Salâm*, de Tétouan (Maroc espagnol) dans son numéro 10 (nov. 1934) publie une poésie de 12 vers en dialecte rifain accompagnée d'une version arabe.

---

Séance du 27 Mars 1935

▼

Communications

I. S. GRÉBAUT. — Le préfixe verbal *ɔan* et l'idée de mouvement.

---

Le préfixe verbal *ɔan* s'adjoint à une trentaine de racines quadrilittères. De ces racines théoriques, n'ayant pas d'existence propre à l'état isolé, il fait une nouvelle forme verbale, celle que DILLMANN a classée cinquième et qu'il a dénommée imprécisément « schwächerer Reflexivstamm ». Par ailleurs, reprenant à son compte l'observation de LUDOLF qui voyait dans cette forme verbale l'expression d'un mouvement de va-et-vient, et considérant d'autre part que les racines quadrilittères auxquelles se soude le préfixe *ɔan* sont constituées le plus souvent par des éléments géminés, (sorte d'onomatopées), DILLMANN a discerné dans cette gemination même l'idée de mouvement. C'est donc bien à la racine qu'il a cru devoir attribuer cette idée, le préfixe *ɔan* étant surtout à ses yeux l'indice de la signification intransitive, transitive ou causative que présente la plupart de ces verbes. Un examen attentif semble révéler que c'est, au contraire, le préfixe *ɔan* qui, indépendamment du sens intransitif, transitif ou causatif, sert à exprimer certains mouvements : mouvements d'amplitude ordinairement assez réduite, en divers sens et de nature diverse. Il faut ajouter que le mouvement restreint exprimé par *ɔan* s'étend à la morphologie nominale, l'idée restant contenue dans le préfixe phonétiquement modifié en *na*, *ne*, *ɔen*, *man*, *men*. La forme abstraite (préfixée *na*, *ne*) correspondant aux formes trilitères *qatál* et *qetál* est celle qu'on rencontre le plus fréquemment : presque tous les verbes lui donnent naissance.

Analyse de l'idée de mouvement dans les verbes quadrilittères préfixés *ɔan* :

Idée simple de déplacement : *ɔansosawa* « marcher » et « faire avancer », *nasosaw* « marche »; *ɔangallaga* « se réunir » et « réunir »; etc.

Idée de vagabondage : *ɔangoyawa* « errer » et « faire errer », *nagogáw* « action d'errer »; *ɔangégaya* « errer ».

Idée d'agitation, d'ébranlement (physique ou moral) : *ʕanqalqala* « être ébranlé » et « ébranler », *naqalqâl* « ébranlement » ; *ʕankolala* « être attiré par le vertige » et « donner le vertige », *nakolâl* « vertige » ; *ʕanguarguara* « s'indigner », *naguarguâr* « indignation » ; *ʕanguadguada* « tonner », *naguadguâd* « tonnerre » ; *ʕan sâgseğa* « bouillir » et « faire bouillir » ; etc.

Idée de rotation : *ʕankuarkuara*, *ʕangargara*, « se rouler » et « faire se rouler », *nagargâr* « épilepsie » ; etc.

Idée d'extension : *ʕanzafzafa* « étendre les ailes » ; etc.

Idée de distension : *ʕanzâhlala* « se relâcher (moral) » et « amollir », *nezehlâl* « relâchement » ; etc.

Idée de projection, d'émission (lumière) : *ʕanbalbala* « émettre des flammes » et « enflammer », *nabalbâl* « flamme ».

Mouvement des yeux : *ʕanqâçdawa* « lever les yeux » ; *ʕanbasbasa* « cligner des yeux » ; *nabasbâs* « clignement d'yeux ».

Chute de liquide : *ʕanşafşafa* et *ʕanlablaba* « tomber goutte à goutte et « verser goutte à goutte » ; etc.

L'inventaire complet de ces formes paraît confirmer le fait que le préfixe verbal *ʕan* exprime, avant tout et à lui seul, l'idée de mouvement restreint et que contrairement à l'opinion de DILLMANN, son action sur les sens intransitif, transitif ou causatif reste discutable.

---

## II. G. S. COLIŦ. — Noms de parenté et démonstratifs-relatifs-possessifs en arabe.

---

I. D'après la monographie que lui a consacrée G. REINHARDT (p. 34-35), le parler arabe de l'Oman ne connaît d'autre relatif (pronom et adjectif) que *bū*, invariable. Pour REINHARDT, ce relatif dérive de l'ar. class. *ʕabū* « père ». DE LANDBERG a repoussé cette étymologie préférant faire dériver cette particule *bū* de *mū* (< *m-hū* < *mā-hū*), litt. « qu'est-il? quoi? » employé dans des phrases interrogatives indirectes. Cette étymologie ne paraît cependant pas acceptable car en omani *mū* « quoi? » est vivant à côté du relatif *bū*. D'ailleurs de nombreux emplois de *ʕabū* et de ses dérivés, tant en arabe classique que dans les dialectes, montrent comment l'omani a pu en tirer son relatif. En classique, en dehors de son emploi dans les surnoms paternels (*kunya*)



où il a sa valeur de « père de », le mot *ʕabū* sert à former des sobriquets (*laqab*) où l'on ne peut le rendre par « celui qui possède..., celui qui est caractérisé par.... ». Dans les dialectes, *ʕabū* sert à constituer des locutions adjectivales où il correspond au français *d*. Ex. cairote *abū qerš* « qui vaut une piastre, à une piastre »; algérois : *ryāl bū-ryālāin* « pièce d'argent de 2 réaux ».

II. Dans la plupart de ces emplois, *ʕabū* pourrait être remplacé par l'ar. class. *qū* « celui, celui de, celui qui », qui dans le dialecte des Tayy remplaçait le relatif classique *ʕallaqī*. Ex. *qū-l-qarnain* « celui des deux cornes, l'homme aux deux cornes ». C'est d'ailleurs à la faveur de son emploi courant avec les noms ou les titres des rois du Yemen que ce mot a pris en arabe classique la valeur substantivale de « roitelet yéménite ».

On retrouve ailleurs (Espagne, Maghrib occidental) l'emploi courant de ce démonstratif-relatif entre deux noms propres pour exprimer le rapport de filiation : « de », « fils de »; on relève dans cet emploi *dī* (Espagne et Alger-juif) et *d* (Ibala marocains). Il ne serait donc pas impossible qu'à un certain moment de l'évolution de la langue *dī* vienne à se substantiver avec la valeur de « fils » comme *qū* l'a fait avec la valeur de « roi ». Dans le Sud-Oranais et le Sud-Marocain plusieurs tribus *maggiliennes* (d'origine sud-arabique) portent des noms où *bnī* et *ūlād* « fils de » est remplacé par *dwī* (plur. de *qū*).

III. Comme *ʕabū*, *ʕibn*, litt. « fils » entre en arabe classique dans la composition de locutions où l'on ne peut guère le traduire par « fils » et où il joue plutôt le rôle de *qū* : *ʕibnu-s-sabīli* « voyageur »; *ʕibnu ʕamali* « celui qui fait le même travail que moi »; *māta (i)bna 365 sanatan* « il mourut âgé de 365 ans ».

Hors de l'arabe, en araméen talmudique, on rencontre souvent *br* « fils » et *bt* « fille » employés avec des substantifs et des noms d'action pour exprimer des adjectifs et des gérondifs.

Conclusions : 1° Certains noms de parenté « primaire » (père, mère, fils, fille) sont susceptibles de devenir des outils grammaticaux exprimant des rapports d'appartenance (celui qui possède..., celui de..., celui qui...);

2° Inversement, il n'est pas impossible que de tels noms de parenté n'expriment pas étymologiquement les notions d'engendreur et d'engendré, mais, simplement, un rapport de possession ou de dépendance.

*Observations :*

R. LABAT signale en akkadien des emplois de *mâru* « fils », analogues à ceux de *ibn* en arabe : *mâr šipri* « le messenger »; *mâr abulli* « le portier »; *mâr ikkâru* « le paysan »; *mâr sisê* « le valet d'écurie »; *mâr barti-ia* « celui qui s'est rebellé contre moi ». Ces expressions sont tout à fait comparables aux expressions composées avec *bêlu* « maître » : *bêl gemelli-ia* « mon bienfaiteur »; *bêl šalti-ia* « celui qui s'est rebellé contre moi »; ou à des expressions composées avec le démonstratif-relatif : *šu-ut tam-ħa-ri* « les combattants », *ša qašti* « l'archer »; etc... On peut songer aussi avec *aħu* « frère », à l'expression *aħu aħi* « l'un l'autre », etc.

---

III. A. BASSET. — Berbère *inigi* « témoin ».

*inigi* « témoin », signalé en Kabylie et dans la Taçbelhait, est le nom d'agent, par préfixation de *n*, d'un verbe « être témoin » relevé en zenaga et dans les parlers touaregs : zenaga, forme d'habitude *tag* (René BASSET); touaregs : Ahaggar : *igah* (FOUCAULD); parlers soudanais : prétérit 3 sm. *iggiha* (notes personnelles).

Le texte de cette communication paraîtra dans le premier volume des *Annales de l'Institut d'études orientales* de la Faculté des lettres d'Alger.

---

Séance du 30 Avril 1935

Communication

James G. FÉVRIER. — Prolégomènes à l'étude de la langue de Ras-Shamra.

Les problèmes que soulève la langue de Ras-Shamra ont déjà été discutés à plusieurs reprises. Il semble cependant qu'on n'ait pas procédé d'abord à une étude critique du matériel mis à notre disposition : jusqu'à quel point peut-on se fier à l'alphabet de Ras-Shamra comme moyen de transcription de la langue qu'il enregistre ?

Pour répondre à cette question, il faudrait savoir si l'alphabet de Ras-Shamra est autochtone, s'il a été conçu expressément pour noter le dialecte auquel il est appliqué dans les documents que nous possédons, et, dans ce cas, s'il a été forgé de toutes pièces ou inspiré par un syllabaire ou alphabet voisin, ou bien s'il résulte de la pure et simple application d'un alphabet conçu pour une autre langue sémitique. Selon la réponse qui sera faite à cette question, on accordera plus ou moins de poids aux renseignements que peut nous fournir cet alphabet sur la structure phonétique de la langue de Ras-Shamra.

L'auteur de la communication ne croit plus à une création *ex nihilo*; les rapports qu'il estime pouvoir reconnaître entre les écritures de Byblos (phénicien archaïque), de Ras-Shamra et de l'Arabie (sabéen, etc.) semblent indiquer un matériel commun pour une grande partie des caractères figurant dans ces trois alphabets.

En tout cas la présence des « doublets », c'est-à-dire des caractères rendant un son déjà exprimé par un autre signe permet de serrer le problème de plus près, pour ce qui est de l'alphabet de Ras-Shamra. Ces doublets existent

1° pour l'*aleph* et correspondent, semble-t-il, dans ce cas, aux voyelles *a*, *i* et *u* avec probablement une attaque consonantique très douce.

2° pour le š; mais les deux signes employés ne sont que des variantes d'une même forme.

3° pour le ġ; c'est sans doute le même cas.

4° pour le š;

5° pour le s.

Le cas de l'aleph pourrait faire songer à l'écriture cunéiforme accadienne, mais le e serait tombé.

Pour le š et le s, on notera que l'alphabet sud-arabique connaît, lui aussi, deux caractères dans chacun de ces deux cas (*šad* et *dad*, *samek* et *sin*), mais chacune de ces quatre lettres correspond à une articulation spéciale. Il n'en est point de même à Ras-Shamra. Les textes nous révèlent une confusion profonde entre *s* et *š*. Peut-on en inférer que l'alphabet de Ras-Shamra, conçu primitivement pour une langue du type arabe, aurait été appliqué ultérieurement au parler de Ras-Shamra, auquel il convenait mal? L'hypothèse tentante pour qui songe aux nombreux points de contact qui ont existé entre Ras-Shamra et le monde arabe, en particulier du point de vue religieux.

#### Observations :

M. COHEN : Il est vraisemblable que, comme pour beaucoup de langages, la graphie de Ras-Shamra est une orthographe imparfaite et que tous les doublets ne peuvent pas être interprétés par des distinctions phonétiques réelles. On doit cependant, lorsqu'il y a des constantes suffisantes dans les correspondances étymologiques, admettre plutôt l'hypothèse de vraies distinctions; c'est ainsi que la langue de Ras-Shamra paraît être un état ancien du sémitique occidental septentrional différent des états connus par ailleurs soit du cananéen, soit de l'araméen, tous ces langages étant d'ailleurs très proches entre eux. D'autre part, du fait que Ras-Shamra aurait la même richesse que l'alphabet sud-arabique, on ne saurait en déduire une connexion particulière avec celui-ci; des distinctions dans les nuances de sifflantes notamment ont pu s'exprimer indépendamment en divers lieux et temps.

## II. Entretien sur l'expression du genre en chamito-sémitique.

Marcel COHEN. — La distinction d'un genre masculin et d'un genre féminin (essentiellement pour les êtres femelles) est générale en chamito-sémitique. Elle a son expression grammaticale avant tout dans la conjugaison (verbe aux temps personnels, pronoms personnels) pour la deuxième comme pour la troisième personne. Des noms sans marque de féminin apparaissent comme féminins parce qu'ils sont accompagnés du verbe au féminin. Des démonstratifs comportent aussi la distinction des deux genres.

Pour les noms, il existe une marque principale du féminin, l'affixe *t*. Mais cet affixe ne s'applique pas à tous les mots féminins (noms de femelles, divers noms de parties du corps, d'animaux, d'« êtres astronomiques »; d'autre part son rôle est souvent de former des singulatifs opposés aux collectifs ou des abstraits.

A côté de son rôle principalement sexuel le féminin a souvent un rôle dépréciatif.

Dans la série des pronoms interrogatifs-indéfinis on rencontre la distinction d'un genre commun individuel et d'un neutre indéterminé.

René LABAT présente dans le domaine de l'akkadien les observations suivantes : L'affixe *t*, qui marque en sémitique le féminin nominal, semble indiquer primitivement (comme l'ont souligné M. FEGHALI et A. GUNY) plus une valeur d'opposition qu'une valeur concrète de féminin. L'opposition masculin-féminin est marquée d'ailleurs différemment au pluriel :

masc. -*û*, fém. -*â* :

subst. *šarr-û* « les rois »; *šarr-â-tum* « les reines »;

adj. *dann-û-tum* « puissants »; *dann-â-tum* « puissantes ».

C'est la même opposition que dans les verbes :

*illak-û* « ils vont »; *illak-â* « elles vont ».

Dans les pronoms on trouve également, pour les suffixes nominaux, l'opposition d'une voyelle de timbre *a* pour le féminin et d'une voyelle de timbre *u* pour le masculin (-*šu*, *ša*), à côté de l'opposition plus générale dans les pré-noms, masc. *u*, fém. *i*.

Les substantifs féminins « de nature », en dehors des féminins sexués, ne coïncident pas dans tout le domaine sémitique (en akk. le nom de l'eau, du soleil, les exemples de *šamsu* féminin sont dus à une influence étrangère), etc. Ils ne coïncident guère que pour certaines classes de mots qui se trouvent également féminins dans d'autres groupes de langues (les noms du chemin, etc.).

D'autre part, dans le système verbal, l'opposition masculin-féminin n'est pas aussi rigoureuse en akkadien qu'elle semble l'être dans les autres langues sémitiques.

La troisième personne du féminin singulier est plus souvent formée, comme le masculin, avec le préfixe *i-*, qu'avec le préfixe *t-*. En vieil-akkadien on relève déjà de nombreuses exceptions; en vieux-babylonien (sauf dans les noms propres) le préfixe *i-* est uniformément employé pour le masculin et le féminin. Le vieux-babylonien de Suse, au contraire, emploie *t-* le plus fréquemment. L'assyrien a *t-* lorsqu'il s'agit de féminins sexués, mais *i-* devant les féminins logiques. Par contre, le *Poème de la Création* et l'*Epopée de Gilgamesh* ignorent le *t-* pour les formes féminines du verbe et le poème d'*Agušaya* a le plus souvent *i-* comme au masculin.

En outre, le préfixe *t-* ne se trouve jamais aux formes féminines du précatif, même dans les dialectes et aux époques où le *t-* est d'ordinaire respecté aux autres formes.

A la deuxième personne du pluriel, où l'on a d'ordinaire l'opposition *takašadû-takašadâ*, l'assyrien ne connaît pour le masculin et le féminin qu'une forme commune en *-â*. De même dans les Lettres Babyloniennes de l'époque d'Hammurapi, et dans les lettres sargoniques. Si à l'impératif la distinction *šebilam šebilim* est mieux observée, il y a cependant de très nombreuses confusions.

A la troisième personne du pluriel l'opposition *ikašadû-ikašadâ* est très souvent négligée.

En akkadien la notation du féminin semble le fait d'une langue soignée que le langage vulgaire devait le plus souvent méconnaître.

Au permansif — à cause de sa formation quasi-pronominale —, la distinction est mieux observée. Cependant à la deuxième personne du singulier, l'assyrien a toujours *-ti*, au masculin comme au féminin (*kašdâti* au lieu de masc. *kašdâta*, fém. *kašdâti*).

Séance du 22 Mai 1935

▼

Communications

I. E. CERULLI. — La stabilité de la voyelle radicale en couchitique.

---

La stabilité de la voyelle radicale est en couchitique un fait caractéristique qui a contribué à différencier ce groupe à l'intérieur du chamito-sémitique. Toutefois, cette question fondamentale n'a pas été étudiée à fond par les linguistes, parce qu'au début des études couchitiques, la comparaison avec le sémitique a porté plutôt vers l'étude de la composition consonantique de la racine (c'est pourquoi on a même parlé de bilitérisme couchitique).

1. Dans le type de racine du couchitique commun « consonne + voyelle + consonne » la voyelle est partie intégrante de la racine : somali, rac. *ḍal* « engendrer » : *ḍal* « engendrer » ; *ḍal* « procréation (le fait de la) » ; *ḍalo* « naître » ; *ḍalnīn* (bawiyya : *dallīn*) « naissance » ; *ḍalašo* « naissance » (au point de vue généalogique) ; *ḍalays* « féconde » ; *ḍalan* « né ». Tous les dérivés ont la voyelle *a*, alors que dans une langue sémitique quelconque la vocalisation de la racine *wld* changerait dans les dérivés.

2. La formation des noms comporte des suffixes ou des préfixes, mais sans altération de la voyelle radicale. En Agaou, on a par exemple : *bilin law* « hériter » ; *lawā* « hérédité » ; *lawāuh* « héritier » ; *lawtenā* « héritage », etc.

bédja *dīr* « tuer » ; *madīr* « le fait de tuer » ; *māg* « être mauvais » ; *amāg* « mauvais ».

somali *gol* « inimitié » ; *golād* « bataille » ; *golo* « guerrier » ; *gollīmo* « guerre », etc.

La formation du pluriel des noms ne comporte (en général) aucune altération de la voyelle radicale :

somali *nīn* « homme » : pl. *nīman* ;

*ǧəl* « puits » ; pl. *ǧəlal* ;

agaou (ḥamir) *yel* « œil » : pl. *yell* ;

agaou (bilin) *ǧil* « œil » : pl. *ǧilil*.

3. La conjugaison verbale à suffixe ne fait pas changer la voyelle de la racine :

agaou (bilin) *wās* « entendre » : parf. *wāšhun* ; prés. *wāsakun* ; subj. *wāsen* ; relatif *wāsaḥer*.

galla *gal* « entrer » : prés. *gala* ; relatif *galu* ; impér. *gali*, etc.

Dans la conjugaison à préfixes (en général) il n'y a également pas de changement de voyelle radicale :

saho *lik* « envoyer » (emprunt sémitique de la racine *lōk* : parf. *ilika*, prés. *alika*).

bédja *gid* « démolir » : parf. *agid* ; prés. *angid* ; pl. q. parf. *igid*, etc.

4. Tandis que la règle de l'inaltérabilité de la voyelle radicale est générale dans le couchitique du plateau éthiopien, elle comporte des exceptions dans les langues que REINISCH appelle bas-couchitiques.

En bédja, certains noms ont un *pluralis fractus* avec changement de voyelle du singulier au pluriel :

sing. *ē*, pl. *a* (*mēk* « âne », pl. *mak*) ;

sing. *ō*, pl. *a* (*ōr* « fils », pl. *ar*) ;

sing. *ū*, pl. *u, e, i* (*genūf* « nez », pl. *genif*).

Le somali a pour quatre verbes seulement une conjugaison à préfixes. Ces verbes changent au parfait leur voyelle radicale *a* en *i* :

Rac. *qān* « savoir », prés. *aqān* ; parf. *iqān*, etc.

• Au subjonctif, le saho a toujours la voyelle *a*, quelle que soit la voyelle radicale :

parf. *oboka* « je suis né » ; prés. *aboka* ; subj. *abako*.

Le bédja, au plus-que-parfait de certains verbes, a la voyelle *ā* à la place de la voyelle radicale :

*dār* « tuer » : parf. *adār* ; prés. *andār* ; pl. q. parf. *edār*.

5. On sait bien que les langues bas-couchitiques ont dû subir l'influence sémitique beaucoup plus que les langues couchitiques du plateau. Mais l'influence sémitique a plutôt joué dans le sens de favoriser la conservation partielle d'une formation déjà existante en couchitique.



Nous avons vu (communication du 25 avril 1934, au GLECS) que le type de racine « consonne + voyelle + consonne » n'était pas autrefois *le seul* en couchitique et qu'il a assimilé progressivement les racines de type différent. La stabilisation de la voyelle radicale a procédé du même pas et elle s'est généralisée parallèlement à la diffusion prédominante du type de racine.

La diffusion progressive du type couchitique de racine nous avait posé la question de la formation historique secondaire du trilitérisme sémitique. Il faut se demander aussi s'il ne serait pas nécessaire d'analyser les autres groupes du chamito-sémitique pour voir s'il n'existe pas des indices de l'existence ancienne de racines à voyelles stables ou tout au moins de racines à composition non exclusivement consonantique.

#### *Observations :*

E. DHORME insiste sur le fait que, dans les langues sémitiques, les racines dites concaves sont traitées morphologiquement comme des bilitères, surtout en hébreu et en accadien. Les mots rattachés à ces racines expriment généralement des idées simples et élémentaires, ce qui ferait supposer un état très ancien du sémitique, où, comme en égyptien, le bilitéralisme n'avait rien d'anormal. Il fallait donc une voyelle stable entre les deux consonnes radicales pour prononcer le mot et lui faire exprimer exactement l'idée voulue. Cette voyelle fut ensuite transformée en *w* (waw) ou *y* (yod), par analogie avec les racines trilitères.

---

Marcel COHEN. Il semble bien qu'à une époque ancienne du sémitique il y ait eu des racines bilitères à voyelle médiane; peut-être même y a-t-il eu des racines bilitères à voyelle finale, comme on en trouve en berbère (avec alternance vocalique). Mais il n'est pas impossible que ces racines aient eu elles-mêmes une forme encore plus ancienne trilitère. Aussi bien peut-on observer en couchitique, comme l'a montré E. CERULLI la transformation d'anciens trilitères en bilitères; on observe le même fait dans le passage de l'ancien éthiopien à l'amharique. Ce sera l'étymologie chamito-sémitique qui pourra éclairer mieux les différents états anciens auxquels on remonte historiquement.

D'autre part, l'évolution qui semble s'accomplir en couchitique de la présence à l'absence d'alternances vocaliques a son analogue dans l'évolution d'une partie des langues indo-européennes.

---

II. Marcel COHEN. — Traitement de l'appendice *w* de palatales et de labiales en amharique.

L'amharique a hérité de l'éthiopien ancien des consonnes labio-vélaires (*g, k, q* avec appendice *w*) : il tend à les éliminer, généralement par fusion de *w* avec une voyelle qui suit ou qui précède la consonne : *wa* devient *o*, *wə* devient *u*, voyelles existantes dans la langue. Exemple de transposition : *aragwe* est devenu *aroge*. D'autre part les labiales et la chuintante *ʃ* ont souvent reçu aussi un appendice *w*, surtout dans des racines plus ou moins expressives : cet appendice s'élimine secondairement comme dans le cas des consonnes de l'arrière-bouche.

Cette situation phonétique a des conséquences morphologiques : elle fait apparaître des types de verbes nouveaux, avec *o* en alternance avec *u* et avec consonne suivie de *w* et *a* long dans la première syllabe.

*Observations :*

E. CERULLI. Il y aurait lieu de faire une étude des mots couchitiques qui ont pénétré en amharique : dès maintenant on peut apercevoir pour certains de ces mots des transpositions ou suppressions de l'élément *w* des labio-vélaires, bien représentées dans les langues couchitiques et qui y sont aussi sujettes à transformations.

---

Séance du 19 Juin 1935



## Communications

## I. J. LECERF. — Noms propres palmyréniens.

On lit dans CANTINEAU, *Textes funéraires palmyréniens* (Revue biblique, oct. 1930) une intéressante discussion sur trois noms propres formant une série de schéma inusité, et dont nous avons les transcriptions grecques :

*oqlis* Ακαλεισου (gén.), cf. araméen « être grêle » (de *Vogüe*);

*oqml* Ακου[[ι]λου (gén.), cf. syriaque « être maigre, flétri » (CANTINEAU);

*oqdm* Αγγοδμου (gén.), cf. araméen « couper », hébreu « amputé d'une main » (CANTINEAU).

Il s'agit, remarque l'auteur, de noms de particularités physiques. Leur aspect morphologique, inconnu à l'araméen, comporte un préfixe *oa* et une gémiation de première radicale. Il propose provisoirement d'y voir des *oanqatil*, *oanqitil*, *oanqutul*, avec assimilation.

En un point comme Palmyre, où l'onomastique montre un mélange de population arabe, il semble étrange que l'auteur ne mentionne pas l'hypothèse d'un schéma arabe *oafgal*, bien connu au sens de tare physique. Cette explication ne lui a certainement pas échappé, mais il a dû l'écartier en considération de la gémiation de la 1<sup>re</sup> radicale, et de la vocalisation.

La seconde objection n'a rien d'irréductible. Les passages de *a* à *i* et *u* sont fréquents dans les dialectes modernes. Ils ne sont pas inconnus à l'arabe ancien. BROCKELMANN, *Grundriss* § 190 signale des *oigtul*, *oigtil* et *oagtul*. Sur la gémiation nous sommes en mesure d'apporter un élément nouveau. Nos enquêtes sur les dialectes de la région de Sednâya-Magarra ont révélé des schémas *oagqatal*, *oagqitil*, assez semblables à ceux de ces noms propres. Le fait que ces dialectes modernes se trouvent au contact immédiat de l'ilot araméen moderne de Maglûla n'est peut-être pas indifférent pour expliquer ces géminations, qui cependant ne sont pas exceptionnelles, et se retrouvent en Afrique du Nord.

Ainsi sous le double rapport de la vocalisation et de la gémination, l'hypothèse d'un emprunt arabe ne semble pas devoir être exclue *a priori*. Il reste une difficulté du fait que les radicaux sont araméens, et non arabes. Ce seraient donc des calques, et l'on peut concevoir le processus suivant : des surnoms arabes authentiques, du thème *ʿafgal*, servent de modèle à des surnoms araméens avec la même nuance de tare physique. Il n'est pas inutile de remarquer qu'en araméen moderne à Maglûla, le thème *ʿafgal* est emprunté à l'arabe, sur des racines araméennes, pour les noms communs.

Que représente, dans cette hypothèse, l'aspect phonétique particulier de ces *ʿafgal*? Ont-ils été empruntés tels quels à un dialecte arabe qui présentait les deux anomalies signalées de vocalisation et de gémination? C'est possible, mais malheureusement invérifiable. Ou bien leur forme résulte-t-elle d'une élaboration spécifiquement araméenne du schéma arabe? Sur cette dernière possibilité les travaux actuels de M. CANTINEAU jetteront peut-être quelque lumière. On sait que des gémérations secondaires se produisent en araméen biblique, et plus tard en syriaque. Le témoignage de ces noms propres pourrait alors être précieux. En effet les inscriptions nous livrent pas mal de mots grecs en écriture araméenne. Elles ne donnent généralement en écriture grecque pas de noms communs araméens. Lorsque des noms propres transcrits se trouvent être, comme ceux-ci, des schémas de noms communs, ils peuvent servir à éclairer quelques points de la phonétique palmyrénienne.

#### *Observations :*

Marcel COHEN. — En présence des documents araméens épigraphiques, pour le palmyrénien, et même pour le nabatéen (manié par des gens en grande majorité arabes, comme les travaux de J. CANTINEAU le confirment), il y a lieu de chercher autant que possible si ces documents ne fournissent pas un enrichissement pour la morphologie proprement araméenne. Il n'y a rien d'absurde à penser que l'araméen a pu comme l'arabe avoir des formations à préfixe *ʿa* — ; il ne faut pas oublier qu'il s'agit de langues proches entre elles. Les noms étudiés par J. LECERF après J. CANTINEAU peuvent donc être de bon araméen, même s'ils sont éclairés par certains faits arabes.

## II. E. DESTAING. — Notes sur le verbe passif.

Pour l'étude des verbes passifs en tachelhit du Soûs, on peut distinguer : 1° Des verbes primitifs n'ayant que le sens passif (le verbe actif correspondant est de forme *sX*); 2° Des verbes primitifs ayant à la fois le sens actif et le sens passif; 3° Des verbes dérivés ayant le sens passif (alors que le primitif a le sens actif).

*Groupe I.* Un verbe de forme caractéristique (*aXuX*). tel que : *arud* « être lavé » s'oppose à : *ssired* « laver ». Un seul thème, conjugué au temps unique, permet de rendre à l'aide de particules le passé, le présent, le futur, le temps en général (proposition indépendante). Ex. *iarud uselham inu* « mon manteau a été lavé »; *iarud iad* « il était déjà lavé »; *hatid iarud* « le voilà lavé »; *ur ta iarud* « il n'est pas encore lavé »; *iarud bedda* « il est toujours lavé »; *iarud it neg ur iarud* « qu'il soit lavé ou non... », etc. Un thème *tarud* permet d'exprimer une idée voisine; *ar ittarud* « il peut être lavé, il se lave (vêtement) ». V. en touareg : verbes de forme *uXaX*.

*Groupe III.* Au verbe *amz* « saisir, prendre » correspond, pour le passif, un verbe *tiimiz* « être pris » qui se conjugue ainsi : Imparfait *tiimizeg*, *ittiimizeg*, *tiimizeg*. Parfait *tiamazeg*, *ittiamaz*, *tiamazen* ou : *tamazeg*, *ittamaz*, *ittamazen*.

Dans la proposition indépendante, le t. parfait est employé pour rendre le passé et le présent, le temps en général : *ittiamaz iad* « il était déjà pris »; *hat inn ittamaz* « le voilà pris »; *ur ta ittamaz* « il n'est pas encore pris »; *ittamaz bedda* « il est toujours pris ». Le t. imparfait permet de rendre : le futur *ra ittiimizeg* « il sera pris »; l'optatif : *ittiimizeg it* « qu'il soit pris... ! »; le passé dans les propositions juxtaposées; *ifta*, *ider d*, *ittiimizeg* « il partit, tomba et fut p. » On le trouve souvent dans une proposition principale pour marquer un état réalisé, ou éventuel, postérieur à un fait accompli ou inaccompli ou durable, exprimé dans la subordonnée : *llig enn iksem*, *ittiimizeg* « dès qu'il entra, il fut pris »; *ig enn iksem*, *ra ittiimizeg* « ... il sera pris »; *kud enna d iksem*, *ar ittiimizeg* «... il est pris »; *ig d ider umnay*, *ar ittiimizeg* «... il était pris hab<sup>t</sup>.»

On le trouve aussi dans la proposition subordonnée : par *a*; *ksudeg a ittiimizeg* (*ad ur ittiimizeg*) « je crains qu'il soit pris (qu'il n'ait été pris) »; par *ar d* : *ar t deffren ar*

*d illiimiz* «... jusqu'à ce qu'il soit pris (hab.)»; *ra t deffren ar d illiimiz* « jusqu'à ce qu'il soit pris (fut.) » (état imaginé, éventuel).

On trouve souvent le parfait dans la subordonnée par *llig* : *llig ittiamaz* « quand il fut pris »; par *aillig* : ... *aillig ittamaz* « ...si bien qu'il fut pris »; par *ig* : *ig ittamaz* : quand il est pris, quand il était pris hab<sup>t</sup> » (état réalisé, durable) *mra dd is ittiamaz* « s'il était pris, s'il avait été pris ».

#### Observations :

Marcel COHEN. — Il est intéressant de constater que le berbère a une expression assez développée du passif, et qu'on y retrouve des caractéristiques connues par ailleurs en sémitique : alternances vocaliques, emploi du *t*—du réfléchi. Quelle que soit la part de l'innovation dans les parlers berbères, l'impression de cohérence de la morphologie chamito-sémitique en est renforcée.

D'autre part certains des exemples cités montrent que la racine berbère n'a pas la fixité consonantique de la racine sémitique : l'assimilation, en particulier, peut y amener, dans un seul et même dialecte, des altérations graves.

---

#### Compte rendu de l'activité du Groupe pendant l'année 1934-1935

Durant cette année, le Groupe n'a pas cessé de s'accroître. Il compte actuellement 52 membres individuels et 5 bibliothèques. D'autre part, plusieurs revues nous ont consenti l'échange de leurs publications.

Ainsi avons-nous pu réaliser l'impression des comptes rendus. Leur format nous permet de donner des séances non plus un bref sommaire, mais un résumé suffisamment développé pour offrir à la lecture un intérêt certain. Les cotisations de nos adhérents ont couvert exactement les frais d'impression et de séances. Par suite la cotisation reste fixée à 20 francs français.

Nous envisageons également l'impression des comptes rendus des trois années précédentes, qui paraîtront en novembre en un fascicule si nos adhérents consentent à en couvrir les frais moyennant une cotisation supplémentaire de 15 francs.

Séance du 27 Novembre 1935

▼

Communications

I. S. GRÉBAUT. — La forme *məqtāl* en tant que forme aberante de noms d'instrument ou d'objet et concurrente des formes instrumentales ordinaires *maqtal-maqtall*, *maqtal*, *maqṭall*.

---

La forme *məqtāl* exprime essentiellement l'idée de lieu et, par suite, désigne l'endroit précis où s'accomplit l'action. En cette forme se sont moulés de nombreux mots qui sont parmi les plus usuels de la langue éthiopienne. L'abondante collection de ces vocables de type *məqtāl* relevés dans le *Lexicon linguae aethiopicæ* peut encore s'enrichir de mots que DILLMANN a ignorés, v. g. : *mənhāy* « lieu de repos », *məmdād* « lieu de supplice », *məsrāy* « lieu de pardon », *məkfāl* « carrefour », *mərwāy* « lieu de rafraîchissement », *məgyāg* « étang », *məgnāy* « lieu de supplication », *məgqāb* « poste », *məlhāy* « lieu réservé aux jeux », etc.

Par ailleurs, la forme *məqtāl* s'emploie, accidentellement et à l'état erratique, pour des noms d'instrument ou d'objet, v. g. : *mudāy* « vase », *muqāṣ* « fléau » (pour battre les céréales), etc.

Mais ce qu'il faut signaler c'est que la forme instrumentale *məqtāl* apparaît généralement comme forme concurrente des formes ordinaires des noms d'instrument ou d'objet *maqtal-maqtall*, *maqṭal-maqṭall*. Quelques exemples : *mərfāṣ* « aiguille », forme concurrente de *marfəṣ*; *mənzāḥ* « aspersoir », forme concurrente de *manzāḥ* et *manzəḥ*; *məbkuāḥ* « soufflet » (à feu), forme concurrente de *mabkuəḥ*; *məkrāy* « bêche » (ne se trouve pas dans le *Lex.* de DILLMANN), forme concurrente de *makrəy* et *makrii*; *məšār* « hache », forme concurrente de *mošar* et *mošari* « scie » (remarquer cette différenciation sémantique); *məṣwar* « litière, brancard », forme concurrente de *maṣwar* ou *mašor* et *mašwari*; *məḥmāz* « four », forme concurrente de *māḥbaz* (phonétiquement et sémantiquement les racines *ḥmz* et *ḥbz* sont proches); *məḥyāb* « puisoir » (ne se trouve pas dans le *Lex.* de DILLMANN), forme concurrente de *māḥyab*; *məšrāb* « porte-

liquide », forme concurrente de *mašrab* « seau » ; *məkdān* « couverture », forme concurrente de *makdan*, *makdant*, *makdān*, *makdant*, etc.

Ont été éliminés à dessein les mots de type *məqtāl* où cette forme ne s'applique que secondairement à des noms d'instrument ou d'objet, alors que leur sens premier est celui de lieu, v. g. : *məšyām* « corbeille » (au sens second, le sens premier étant « remise »), forme concurrente de *mašyam* ou *mašyam* ; *meqšāf* « fouet » (au sens second, le sens premier étant « lieu de flagellation »), forme concurrente de *maqšaft*, etc. Les mots donnés plus haut comme exemples sont exclusivement des noms d'instrument ou d'objet.

Doit-on considérer la forme instrumentale *məqtāl* comme une forme auxiliaire dont ne subsistent qu'un nombre restreint de témoins, ou voir ici un simple glissement de sens du nom de lieu au nom de l'instrument ou de l'objet qui s'y trouve habituellement ?

### Observations

Il est à souhaiter que l'enquête soit complétée par des relevés montrant si les formes guèzes *maqtal(t)* et *maqtal(t)* servent quelquefois de noms de lieux. Dans le reste du sémitique les formes nominales à préfixe *m-* sont diversement réparties pour l'emploi ; en ce qui concerne *miqtāl* c'est en arabe plutôt une forme de noms d'instrument ; pour le guèze, ce qu'il faut surtout remarquer c'est la spécialisation qui a tendu à s'établir comme nom de lieu (Marcel COHEN, H. FLEISCH, E. DHORME).

---

II. René LABAT. — Au sujet des formations adverbiales en *-iš* de l'akkadien.

---

W. von SODEN sous le titre *Der hymnisch epische Dialekt des Akkadischen*, ZA 40 et 41, a étudié d'une façon approfondie ces formations. Il en tire les conclusions essentielles suivantes :

1° D'un adjectif il est toujours possible de tirer un adverbe de manière en *-iš* : *rabû* « grand » : *rabiš* « grandement ».

2° Dans les substantifs, il existe une formation ana-



logue dont le sens équivaut au substantif précédé de *ana* (« à, vers ») ou de *ina* (« dans »).

*sapariš nadû* « ils furent jetés dans des filets ».

*piqid-su iliš bani-šu* « confie le au dieu son créateur ».

3° Des formations semblables peuvent être faites sur des infinitifs :

*amāriš* « pour voir » = *ana amāri*.

Pour le sens, ces formations suppléent *ana* ou *ina*. On peut également les employer avec le sens de *adi* « jusqu'à » ou *išlu* « hors de », mais dans ce cas la préposition est exprimée :

*išlu labiriš* « depuis les (temps) anciens ».

Dans l'histoire de la langue ces formes apparaissent :

a) en vieil-akkadien dans des noms propres du type *Iliš-takal*; en vieil-assyrien dans des noms propres semblables, mais aussi plus librement. En vieux-babylonien, dans les noms propres (*Ammiš-takal*) et principalement dans des formes substantives figées de temps et de lieu : *ašariš* « là-bas ».

Mais elles sont surtout attestées dans la langue des poèmes anciens comme l'*Enūma eliš* ou *Gilgameš*.

b) Employées comme prépositions suivies d'un génitif, on les trouve en vieil-akkadien dans des noms propres (*Puzriš-Dagan*) et dans l'expression *maħriš* « devant »; en vieux-babylonien, dans des expressions adverbiales de lieu et de temps : *dariš ūmi* « pour toujours ». Ici encore elles sont surtout développées dans la langue poétique : *maħriš* « devant », *naultiš* « vers », etc.

c) Avec un pronom suffixé (*qatiššu* « dans sa main »). On en trouve quelques exemples en vieil-akkadien et dans la langue poétique ancienne.

Plus tard, dans la langue poétique et historique récente, ces formations en *-iš* sont attestées avec le sens de *kima* « comme » : *maliliš* « comme une flûte », *labbiš* « comme un lion ». On a pu passer du sens primitif à ce sens de « comme » par l'intermédiaire de constructions du type *iliš umaššil* « il ressemble à un dieu »; *aveliš iwe* « il est comme un homme ».

Cette postposition *-š* semble devoir être rapprochée du *-š-* qui, dans les pronoms, caractérise le datif : *iāši* « à moi ».

D'autre part il faut rapprocher ces faits de faits analogues attestés dans les langues *agau*, qui fléchissent les noms à l'aide de postpositions : *-i* (*iī*) pour l'accusatif, *s* (*sī*),

š (*šī*) pour le datif. La postposition -s est par extension employée comme particule locale, et a. en chamir, une valeur aussi bien locative qu'ablativ :

*Karan-sī* « dans Hauran » ; *giryá-s* « durant le jour » ; *birru-s* « hors de Birru ».

Le parallélisme avec les formations en -š de l'akkadien paraît remarquable.

A ces conclusions, on peut faire les objections suivantes :

a) Il faut, semble-t-il, distinguer plus nettement que ne le fait von SODEN les formations adverbiales en -iš tirées de substantifs (*iliš* = *ana ili*) des adverbes en -iš (*rabiš* « grandement »). Alors que celles-là sont très limitées dans le temps et dans leur emploi, ceux-ci sont au contraire attestés dans tous les dialectes et à toutes les époques. La ressemblance des deux formations est sans doute toute extérieure.

b) Les formes du type *labbiš* (« comme un lion ») doivent être probablement distinguées des formes étudiées ci-dessus. Elles ne sont pas connues des anciens dialectes et sont par contre très vivantes dans la langue postérieure. Des formules comme *iliš iwe* « il ressemble à un dieu » qui auraient permis de passer d'un sens à l'autre, sont en réalité assez rares et ne peuvent expliquer le hiatus qui les sépare dans le temps, ni la disproportion de leur emploi. Ces formes semblent au contraire devoir être rapprochées des adverbes en -iš (*rabiš*). Ce sont elles aussi des adverbes de manière : *aweliš* « comme un homme » c'est-à-dire « humainement ».

c) Le rapport entre le -š- du datif (*iāši*) et cette postposition nominale -š n'est pas évident *a priori*. Notons en particulier que pour les constructions infinitives *nadāniš iqbū*, *muātiš ilika* l'équivalent est *nadānam iqbū* et *muātam ilika* (cf. *ubbutam alāku* « aller à la ruine »). D'autre part le vieux babylonien qui a maintenu d'une façon vivante l'opposition pronominale (*iāti-iāši*) emploie peu la postposition nominale -š ; au contraire le vieil-assyrien, qui l'emploie davantage, ignore le datif en š pour ses pronoms. De même, dans la langue poétique, où ces formations se sont particulièrement développées, le sentiment du datif pronominal en -š a en fait disparu.

d) Il semble pour le moins aventureux d'expliquer ces formations (éphémères et surtout poétiques en akkadien) par des faits analogues agau. L'ancienne explication par un emprunt au sumérien (qui possède une

postposition, de forme (-š : -šu. -še. -eš. -aš, -uš) et d'emploi tout à fait semblables est, à tout prendre, préférable.

Il est fréquent en effet que, dans des textes bilingues sumériens-akkadiens, les deux tournures se correspondent étroitement d'une langue à l'autre.

Ainsi :

dù-dù-aš mi-ni-in-šid = *til-la-niš tam-nu* (IV R, 24, n° 3),

dù-dù-da-aš ba-an-mar = *li-la-niš šu-pu-uk* (ASKT 121),

hul-li-eš = *ka-diš* (IV R, 17, 15),

ul-li-eš = *el-ši-iš* (*ib.* 16), etc.

On ne peut opposer, comme preuve irréductible de l'impossibilité d'un emprunt, la différence de structure des deux langues. Car cet emploi de postposition casuelle en akkadien est un fait isolé dans la langue et précisément contraire à son génie. D'autre part, le sumérien a eu sur la structure même de l'akkadien une influence indéniable (place du verbe, emploi de certains subjonctifs, etc.).

#### Observations :

E. DHORME est également partisan d'une explication par le sumérien. M. Cantineau, ayant rappelé la désinence adverbiale syriaque *ā'īt*, R. LABAT indique que ce rapprochement avait déjà été fait par BARTH (ZA, XXVIII, 307) et BROCKELMANN, *Grundriss*, I, § 251, et qu'il peut fort bien s'appliquer aux adverbes akkadiens en *-iš* (*rabiš*).

Séance du 18 Décembre 1935

Communication

Marcel COHEN. — Conditions de la transformation du préfixe *as-* en *aš-* dans quelques verbes amhariques.

Un certain nombre de verbes amhariques ont un début *aš-*; quelques uns d'entre ceux qui ont la forme *aš-1-2-1-2* peuvent être des causatifs en *a-* de quinilitères à initiale *š*, ce *š* provenant lui-même d'un ancien *s*. Les autres doivent être analysés comme des trilitères ou quadrilitères augmentés de *aš-* à leur début. Ce préfixe apparaît comme une variante du préfixe usuel de factitif *as-* qui constitue un des traits distinctifs de l'amharique. Les conditions de l'apparition de *š* sont les suivantes :

1° Le radical doit comporter soit à la fois une ou des labiovélares ou postpalatales et une ou des labiales ou au moins un représentant d'une de ces catégories. Le *š* apparaît donc comme une labialisation de *s*, par assimilation; en effet *š* comporte un avancement des lèvres, et pour l'influence sur le vocalisme s'allie par ailleurs aux labiales et labiovélares; ceci est à retenir pour expliquer de nombreux *š* de l'amharique qui ne proviennent pas de mouillures de *s*.

2° Le verbe doit apparaître comme plus ou moins expressif soit par son sens, soit par sa longueur, les thèmes longs étant généralement affectés d'une certaine expressivité, quel que soit leur sens. Dès qu'on a *š*, il s'agit d'une forme autonome, détachée de sa racine, jamais d'un factitif (sauf les cas où *s* de *as-* se trouve assimilé à une initiale de radical *š* ou *č*).

Exemple : *ašqabbaba* ou *ašqābbaba* « railler, complimenter ironiquement ». (Une liste aussi complète que possible sera incluse dans *Nouvelles études d'éthiopien méridional*, à paraître sans doute en 1937.)

Noter que sur le modèle d'oppositions *an-*, *tan-*, *asta-*, *tašta-* de verbes longs, expressifs, ou détachés

virtuellement des racines simples, il s'est formé une opposition actif *aš-*, réfléchi *laš-*; ainsi on a *laš-q<sup>w</sup>aramala* « faire une inclinaison de tête ».

Un cas curieux et typique est celui de la racine *qdm* « devancer »; un néologisme *ašqadāddama*, pour la forme factitif régulier de fréquentatif « faire se devancer l'un l'autre » a été créé vers 1910 pour désigner les courses nouvellement instituées à Addis-Ababa. Ce mot a pris rapidement une autonomie telle que le rapport n'a plus été senti clairement avec *qdm*; d'autre part les conditions phonétiques étant favorables au passage de *s* à *š* le résultat a été la création d'un verbe *lašqadāddama* « faire la courses chercher à se dépasser » et surtout de substantif, *əšqədədəm* (et *əšqədəmdəm* refait en sexilitère), *maš-qadādāmya*, et d'autres variantes encore au sens de « course »; malgré certains efforts de puristes pour éliminer de pareilles expressions, ces verbes et substantifs sont couramment écrits par des gens distingués.

Des faits qui précèdent, il résulte que le préfixe contenant *š* en amharique est dans cette langue un fait secondaire sans rapport direct avec les causatifs à *š* de certains autres langages sémitiques. Dans ceux-ci, d'autre part, il n'est pas impossible que certaines circonstances phonétiques soient intervenues dans le choix entre *š* et *s*, ainsi que d'autres formes de préfixes causatifs.

### Observations

Sur une question de Mgr FEGHALI, M. COHEN précise que ces faits ne peuvent nullement s'expliquer par une influence dialectale. Ils montrent d'autre part que l'évolution d'une langue est constamment freinée par les grammairiens et qu'une forme de caractère affectif, par suite un peu en dehors des cadres grammaticaux ordinaires, évolue plus rapidement (J. FÉVRIER, M. COHEN). René LABAT indique qu'en dialecte assyrien ancien le traitement sifflante devant labiale est inverse de celui que manifestent les faits précités : il y a dissimilation et non assimilation : *usbat* « elle habite », en face du babylonien *wašbat*.

## NOUVELLES

M. LUCAS, retourné l'été dernier à Tadjourah, y a continué ses enquêtes. Il a pu se procurer un petit texte religieux musulman en afar, écrit en caractères arabes. Il a observé et photographié des dessins rupestres, faits en pointillés par percussion, dont certains représentent des chameaux et que les indigènes déclarent qu'ils seraient incapables de faire eux-mêmes, de sorte qu'ils sont portés à les attribuer à des êtres surnaturels.

*Observations :*

En Egypte, sur les rochers bordant la vallée et les grandes routes de caravanes (par ex. celle de Bérénice), on trouve des représentations semblables — chameaux, autruches, barques, etc... — exécutés également par percussion. La patine de certains de ces graffiti (notamment sur calcaire), comparée à celle des graffiti d'époque historique datés avec certitude, permet d'en attribuer une partie à l'époque préhistorique (J. J. CLÈRE).

Des dessins tout à fait semblables, obtenus par percussion, ont été remarqués également par E. DHORME dans la péninsule sinaïtique, en particulier dans le Wadi-Mokatkeb, où passaient les caravanes de Nabatéens.

M. COHEN souligne l'intérêt de ces dessins rupestres des environs de Tadjourah pour l'histoire du peuplement de l'Abyssinie. Ils prouvent, ainsi que l'avait déjà suggéré M. COHEN, qu'outre la route d'invasion du Nord en direction d'Axoum, il avait dû exister d'autres voies de pénétration plus au Sud. Ces dessins indiquent sans doute un des points d'entrée des Yéménites, une tête de caravanes vers l'intérieur.

Séance du 22 Janvier 1936

Communications

I. James-G. FÉVRIER. — Les fouilles de Tell-ed-Duweir.

James-G. FÉVRIER expose ce qu'il sait sur les résultats des fouilles entreprises à Tell-ed-Duweir par la *Wellcome Archaeological Research Expedition to the Near East*. On sait que durant la troisième campagne (hiver 1934-35) des documents épigraphiques d'une importance capitale ont été mis à jour.

Ces documents se répartissent en deux groupes. Tout d'abord, on doit remarquer l'inscription de l'aiguière et celle du bol (*Palestine Excploration Fund Quarterly Statement*, 1935, pl. 16, n° 1). Cette dernière pourrait remonter, d'après des critères d'ordre archéologique, au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle semble poser sous un jour nouveau le problème des relations éventuelles entre l'ancienne écriture phénicienne (type : Byblos) et l'écriture dite protosinaïtique.

En second lieu toute une série de tessons ont conservé, en plus ou moins bon état, la correspondance échangée avec le gouverneur judéen de Lakish par ses officiers, probablement détachés dans des fortins voisins. Les événements paraissent remonter au moment d'une invasion étrangère, peut-être sous Joachim.

J. G. FÉVRIER communique le texte de deux lettres que le journal hébreu *Hâ-ôlâm* du 17 septembre dernier a publiées et un ostrakon reproduit dans les PEFQS (1935, p. 93). Il donne une traduction provisoire de quelques passages, en particulier de celui où un officier hébreu déclare ne pouvoir déchiffrer les messages (peut-être rédigés selon un code secret) qu'il reçoit.

Observations :

Charles-F. JEAN fait des réserves sur la lecture du mot *ba'alat* dans les inscriptions du Sinaï, en particulier

sur la valeur du premier signe : d'après les formes sous lesquelles il se présente, il fait songer à égypt. PER (maison), à P n° 4 ou même à H n° 3. Rien, d'autre part, ne prouve qu'il y ait eu permutation du *b* en *p*. Cette conclusion a déjà été formulée par l'auteur dans *Syria*, IX (1928), 297.

Au sujet d'une des lettres traduites par J.-G. FÉVRIER, E. BENVENISTE ne pense pas que l'hypothèse de messages rédigés selon un code secret ressorte du contexte. L'impuissance de l'officier à les lire peut aussi bien s'expliquer par l'obscurité de leur contenu ou le mauvais état de l'écriture. A ce propos, René LABAT rappelle que dans les lettres de Tell-el-Amarna, par exemple, un correspondant se plaint de n'avoir pas compris le sens d'une phrase trop concise, la cite dans sa réponse et demande des explications (Rib-Addi au roi d'Égypte, WA, 62). Si le « chiffre » n'est pas attesté, semble-t-il, dans la correspondance, on peut toutefois citer des textes d'Uruk, dans lesquels le colophon est rédigé à la façon d'un rébus : les noms propres y sont écrits par des suites de nombres, au lieu de lettres, sans qu'il nous soit possible de retrouver la clef de ces substitutions.

J.-G. FÉVRIER défend son point de vue en insistant sur le fait que l'officier déclare ne pouvoir lire non seulement le message qu'il vient de recevoir, mais également tous ceux qui lui parviendront dans l'avenir.

---

## II. J. DENY. — Arabe dialectal *zengawa*.

---

Il a existé un mot égypto-syrien, aujourd'hui oublié, pour désigner l'étrier. C'est *zengāwa* (à côté de *rekāba*), avec la variante *zengiyye* (Berggren, Cuhe et Freytag, d'après Habicht). D'après Kazimirski ce mot désigne un « escabeau ou marchepied pour monter à cheval ». M. Biṭār me signale une autre forme, également périmée, *dūzen(g)* « étrier » dans l'usage des anciens gendarmes à cheval au service du gouvernement turc. Dozy (Suppl.) conteste, à tort d'ailleurs, l'existence de la forme *zengiyye*.

Il s'agit manifestement d'un emprunt au turc *üzengi* / *özengi*, formes plus anciennes *üzengi* / *özengi* (à rattacher probablement à *üze* / *öze* « en haut, dessus ») attes-



tées déjà au XI<sup>e</sup> siècle (*kuṭadġu-Bilig*) et dans tous les dialectes d'Istanbul à Kachgar. En osmanli et en čaghatay existe une forme secondaire avec aphérèse de la voyelle initiale : *zengü/zengi* (H.-A. Fischer, *Türk Bibliot.*, t. XXV<sup>1</sup>, p. 54, ligne 9; cf. le P. Raphaël du Mans, *Estat de la Perse*, p. 24 : *zengü kurčisi*, officier de la Cour, alors de langue turque, de la Perse du XVII<sup>e</sup> siècle). En čaghatay le mot *zengü* désigne l'« escalier ou l'échelle » (Pavet de Courteille). La même forme se retrouve dans les emprunts bulgare *zengiya* (à côté d'*uzengiya* et *yuzengiya*) et kurde *zengu* (Jaba, Dict.). Tout concourt donc à montrer que l'ar. *zengiyye* n'a pas été inventé par Habicht.

Au point de vue sémantique, on rapprochera *zengiyye* de *sullam* qui signifie en arabe « escalier, échelle » et « étrier » à la fois. Par ces mots, l'arabe et le turc se rattachent à tout un groupe de langues où ces idées (ainsi que celle de « pierre à monter ou montoir ») se confondaient à l'origine et cela malgré l'ancienneté de l'étrier chez les Arabes (cf. Schwarzlose, *Die Waffen der alten Araber*, Leipzig, 1886, p. 50). Il en est de même du byzantin *scala*, d'où le grec moderne *σκάλα* et le roumain *scara*, tous mots qui désignent, en même temps, l'escalier et l'étrier. De même pour le mongol *dörü* ou *dörö*. L'ar. classique *rikāb* (idée de monter) s'y rattache d'une façon plus lointaine, ainsi que le chinois *teng* (monter) qui, lorsqu'il est suivi de la clé du métal indique l'étrier.

Ce groupe de mots orientaux s'oppose au groupe occidental (fr. *estreu*, étrier, esp. *esribo*, angl. *stirrup*, etc.) qui implique l'idée de « corde ou courroie ». On trouvera une étude de ces mots dans Schrader, *Reallexicon der indo-germ. Altertumsk.*, au mot *Steigbugel*, mais il faudrait compléter ces données par l'étude des termes navals qui désignent l'« estrope » (grec *στροφος*), bas lat. *stropus*, it. *stropo*, ar. *stropa*, d'après Jal; et bien d'autres, sans compter le turc *usturupa*, *ustrupa*, *istropa*, *usturpa* « estrope; garcette, it. calzetta »).

*Nota.* — Il est possible que le nom même du fameux émir turc °Imādeddīn Zengī b. Aḳsonkor, assassiné en 541 (1141) et fondateur de 4 dynasties d'Atabeks en Mésopotamie et Syrie, ne signifie pas « nègre (*zengi*, *zendji*), mais vienne du turc *zengi* « étrier ». On trouve, en effet, dans le folklore turc le mot *üzengi* employé comme nom propre, pour désigner l'amazone masquée se faisant passer pour un homme sous le nom d'Arab Uzengi (roman populaire de Chāh Ismā'il).

## NOUVELLES

## Fondation Midzbarski

E. BENVENISTE porte à la connaissance du Groupe que, grâce aux revenus d'une somme de cinq mille marks-or, un prix est décerné tous les deuxièmes congrès des Orientalistes pour un travail relatif à l'antiquité sémitique.

La commission internationale, qui l'attribue, est composée de MM. KAHLE (président), LITTMANN, DUSAUD, MARGLIOUTH, TORREY.

Le sujet fixé pour le prix prochain est le suivant : « *L'accroissement de nos connaissances des dialectes araméens depuis Nöldefke* ».

D'autre part, une médaille d'or est décernée à l'autre congrès. Cette médaille a été donnée en 1935 à M. Rhodokanakis.

René LABAT annonce que les Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques, des années 1931-1934, qui avaient été distribués aux membres du GLECS sous forme de simples feuilles photocopiées, viennent de paraître en un fascicule imprimé de 56 pages, qui constitue le tome I (1931-1934) des comptes rendus du GLECS.

Les organisateurs espèrent qu'il trouvera bon accueil auprès des membres du groupe, à qui il sera cédé au prix de 15 francs français (au lieu de 30 francs à toute autre personne).

Séance du 26 Février 1936



## Communications

I. W. LESLAU. — Sur le préfixe *n-* en soqotri.

Je voudrais traiter ici la question qui a été examinée pour l'ensemble chamito-sémitique par M. COHEN dans son récent article : *Sur l'affixe n dans des verbes expressifs de diverses langues chamito-sémitiques* dans les *Mélanges Maspéro*, vol. I. Il s'agit de déterminer la valeur exacte du préfixe *n* en soqotri et la question à laquelle nous aurons à répondre est la suivante : le préfixe *n* en soqotri a-t-il uniquement une valeur d'expressivité comme c'est le cas dans les langues éthiopiennes ou bien a-t-il aussi une valeur réfléchie passive comme c'est le cas dans d'autres langues sémitiques? Les exemples qui suivent répondront à cette question.

1. *n* est dans la plupart des cas le préfixe des verbes expressifs dont la valeur est active ou passive. Ainsi dans : *n-zgzg* « marcher vite » arabe *zġġ* « courir » ; *en-fetxīt* « mettre en petits morceaux » ar. hébr. guèze *ftt* ; *inħasis* « murmurer » ar. *ħss* « rendre un bruit » ; *inħadid* et *inħadid* « gronder » (la double prononciation avec *h* et *ħ* est possible au point de vue du soqotri) ar. *ħdd* « mugir » ou *ħdd* « être furieux » ; *nħbb* « mugir » (mehri, *šħauri* id.) ; *inħasīm* « éternuer » ; *n-šgg* « couler » ; *m-brōs-* (*m < n*) « secouer » mais aussi « s'agiter » ; *n-dldl* « se balancer » ar. *t-dndl* et *t-dldl* ; hébr. *dll*, *n-drr* dans l'expression *lindairhir di šam* « au coucher du soleil » (*drr* est à identifier avec la racine *dwr*, arabe et hébr. « tourner » et à traduire « où le soleil se tourne ») ; *inħasriroh* « être stérile » (ar. héb. *gqr* avec la palatalisation de *q*) ; *n* se rencontre avec des verbes qui désignent des couleurs dans *n-drqq* « être tacheté » (probablement pour *n-ħrqq* et métathèse de datina *rqt* omani *t-rnqt*) ; *n-bdr* « être tacheté » (à côté de *šabdeher*) à rapprocher de l'ar. *šarbad* « gris cendré » que Barth compare avec l'hébr. *brd*.

*n* doit avoir la même valeur d'expressivité dans les verbes trilitères dont il est la première radicale. C'est ainsi qu'il faudrait expliquer le verbe *n!f* « tomber (des gouttes) » en soq. arabe, hébr. *n!b* en guèze, en face

de l'hébr. *tff* dans *tippa* et du guèze *ansaṣafa* de la rac. *ṣṣf*; soq. *nḥg* « jouer » en face de l'ar. et hébr. *hgg* auquel on donne le sens primitif de « danser »; soq. *naḥās* « être desséché » par rapport à l'ar. *ḥšš* « être sec ».

2. Un autre groupe des verbes qui ont le préfixe *n* sont les *dénominaifs*. Ainsi dans *enqarqer* « devenir poussiéreux, rougir » de *qarqahar* « poussière, sol, brique » (ar. *qarqar*, h. *qarqaṣ*, akk. *qaqqaru*); *nmisken* « devenir pauvre » de *misikin* « pauvre »; *inṣelef* « se coucher sur le dos » de *ṣalfiye* « dos »; *n-krkrm* « devenir jaune » de *kerkham* « safran » (ar. pers. *kurkum*, h. *karkom*, akk., *kurkanu*); *n-ṭahrir* « fuir le pâturage » probablement de *ṭahrir* « gazelle » (à mettre en rapport peut-être avec akk. *turaḥu*, « bouquetin », h, dans le nom propre *lerah*) et dans les participes : *minsimilo* « couverte de broussailles » de *semil* « baguette » (hadr. *ṣamil* « bâton » ar. *ṣamala* « frapper avec un bâton »); *minmaleḥ* « salé » de *milḥo* « sel » (sém. excepté l'éthiopien); *minṣæf* « écorché » d'un verbe au simple *ṣiṣaf* « enlever l'écaille » qui est un dénominaif privatif de *seṣefoh* « écaille » (mehri *sāf la sayd*).

Et enfin il y a deux verbes qui n'appartiennent pas aux groupes ci-dessus mentionnés et qui ont le préfixe *n*. Ce sont les verbes : *n-zḥy* « être incirconcis » de *zeḥi* « incirconcis » et *inṭef* « recevoir » de *ṭef* « donner » (ar. h. acc. *ṭyb* « être bon »).

En conclusion on pourrait donc admettre que le *n* du soq. se rencontre presque uniquement avec les verbes expressifs et les dénominaifs; il n'a pas de valeur réfléchi-passive et le soq. forme, par conséquent, en ce qui concerne le préfixe *n* une unité avec les langues éthiopiennes.

#### Observations :

Lorsque le *n* affixe vient à faire partie d'une racine comme s'il était une ancienne première radicale, c'est apparemment que le sentiment de l'expressivité était perdu; tel serait le cas pour *nṭb* « tomber goutte à goutte », abrégé d'un ancien *n-ṭbṭb*. (Marcel COHEN.)

## II. René LABAT. Le préfixe *n-* en akkadien.

Il ne s'agit pas ici d'une étude complète du préfixe *n-* en akkadien, mais de quelques notes destinées à préciser et à compléter, dans ce domaine particulier du sémitique, l'article précité de Marcel COHEN dans les *Mélanges Maspéro*, I, p. 713.

En akkadien, la forme IV, caractérisée par le préfixe *n-* (*ikkasad*, c'est-à-dire \**inkašad*) semble avoir eu primitivement un sens réfléchi-moyen. Il en est découlé un certain sens de réciprocité qui est assez fréquemment attesté dans les anciens textes.

Par la suite, cette forme IV a pris un sens passif :  
Ex. *ibanni* « il crée », *ibbani* « il est créé ».

Dans les verbes trilitères, à part quelques très rares exceptions (cf. *palāsu*, *parāšu*), le préfixe *n-* est nettement spécialisé avec cette valeur passive.

Mais il semble qu'il n'en est pas de même avec les verbes quadrilitères.

Les racines à quatre consonnes radicales sont très peu nombreuses en akkadien. Elles sont de trois sortes : quadrilitères à 4 radicaux différentes; dénominatifs d'adjectifs de racines trilitères; anciens trilitères à troisième radicale redoublée. Nous ne nous occuperons ici que des deux premières catégories de quadrilitères. La plupart d'entre eux sont des verbes défectifs, qui ne sont attestés qu'à une, deux ou trois formes, le plus souvent la forme III (qui se fléchit comme un III/II de trilitère, *uškaššad*) et la forme IV.

Cette dernière forme, la seule qui nous intéresse ici, est assez souvent la forme unique sous laquelle est attesté le verbe. Elle semble d'ailleurs beaucoup plus vivante dans les quadrilitères que dans les trilitères. Elle y est en effet fréquemment attestée, non seulement sans infixe (IV, 1), mais aussi avec infixe *-l-* (IV, 2) et infixes *-lana-* (IV, 3), alors que les trilitères emploient peu la forme IV, 2 et plus rarement encore la forme IV, 3. Or ces formes secondaires sont précisément à l'origine des formes à valeur concrète et expressive, les formes à infixe *-l-* indiquant souvent que l'action est *vraiment*, *sûrement* faite; les formes à infixe *-lana-* exprimant une idée de continuité, d'habitude, de répétition. Ces valeurs qui se sont rapidement effacées dans la conjugaison des

trilitères, ont été, semble-t-il, plus longtemps perceptibles aux formes IV des quadrilitères.

Ainsi : *it-la-na-aš-rab-biḷ* « il souffle et tempête sans arrêt » (de *šrbḷ* « souffler »); *tattanablakati kāl šadāni* « tu franchis (sans t'arrêter) toutes les montagnes », etc.

D'autre part, au point de vue du sens, l'infixe *n-* n'a pas dans les quadrilitères le sens passif qu'il a pris dans les trilitères, ou du moins il ne l'a qu'exceptionnellement.

Un certain nombre de ces verbes ont à cette forme un sens neutre :

*naparšudu* « fuir », (de la racine *pršd*)  
*naparkû* « cesser » (de *paraku'u*).

D'autres ont un sens réfléchi :

*qaq-qa-riš ip-pal-si-iḥ* « il se prosterna à terre » (de *plšḥ*).

Mais il est intéressant de constater que plusieurs de ces verbes ont également à la forme IV un sens actif :

*iqqilpû (nār)purattu* « ils traversèrent l'Euphrate »  
*ibbalkit šadam* « il franchit la montagne », etc.

Il semble par suite que dans les quadrilitères l'emploi du préfixe *n-* soit nettement différent de l'emploi du même préfixe dans les trilitères. Du fait que ces verbes à quatre radicales avaient dans la langue une place à part, leur valeur expressive semble s'être conservée plus longtemps que dans les verbes ordinaires. Etant données les valeurs différentes, active, passive, réfléchie qu'a cette quatrième forme dans les quadrilitères, le préfixe *n-* doit être tenu comme indépendant des idées transitives ou intransitives que ces verbes peuvent exprimer. Il n'est pas impossible que, dans ce groupe restreint de verbes, il ait gardé une certaine valeur d'*expressivité*, qu'il est d'ailleurs difficile de préciser.

Nous aurions ainsi, en akkadien, trace de la double signification que le préfixe *n-* peut avoir en chamito-sémitique et il est tout à fait conforme aux faits révélés par les autres langues que la valeur « expressive » se soit maintenue dans les quadrilitères, alors que dans les trilitères elle cédait, au profit de la valeur passive ou réfléchie.

Séance du 25 Mars 1936



### Communications

#### I. Notification des travaux en projet et en cours.

---

Un échange de vues s'est engagé à ce sujet sur l'initiative de Marcel COHEN : celui-ci estime que la plus grande publicité devrait être donnée aux projets d'études, de manière à éviter les doubles travaux. La publicité pourrait être faite dans les sociétés savantes, et les universités, et centralisée et étendue dans les Congrès de linguistes et d'orientalistes.

Après échange de diverses observations, il est remarqué que la publicité donnée à un projet ne comporterait aucunement une sorte de monopole pour celui qui le premier annoncerait ce projet, mais devrait amener une correspondance et des échanges d'informations et de précisions avec ceux qui auraient des idées de travaux analogues. On s'efforcerait d'éviter des doubléments d'activité en pure perte lorsqu'il s'agit de collectes, de décuillements ou d'élaboration de faits connus (types : grammaires de langages connus par des textes, dictionnaires de langues particulières, dictionnaires comparatifs). Sur des questions nouvelles et sujettes à controverse, l'émulation entre savants est souvent utile ; encore peut-elle se faire sans esprit de concurrence cachée et de course de vitesse.

Dès maintenant, les membres du groupe pourraient faire connaître, en vue d'une annonce en annexe aux comptes rendus, les travaux qu'ils ont commencés ou ont en vue. Il serait désirable que par la suite ils indiquent aussi quels sont les travaux en voie d'achèvement, éventuellement aussi ceux auxquels ils seraient amenés à renoncer.

---

## II. A. BASSET. Autour de $\varepsilon$ en Kabylie. Phénomènes secondaires.

I. Dans certains parlers kabyles relativement groupés,  $i$  initial de pluriel est susceptible de tomber devant  $\varepsilon$  :  $\varepsilon\check{a}udiw\grave{a}n$  (9 notations),  $\varepsilon\check{z}miy\grave{a}n$  (7 notations dont 6 concordantes). Malgré la chute de  $i$  et l'altération de  $\varepsilon$  qui tend vers  $a$ , il n'y a pas confusion avec les noms à voyelle  $a$  initiale constante : en effet, état d'annexion :  $sin-\varepsilon\check{z}miy\grave{a}n$  (et non :  $sin-wa\check{z}miy\grave{a}n$ ). Le phénomène qui constitue, là où nous l'avons observé, fait dialectal, — fait dialectal instable, à aire non homogène — ne paraît pas se produire ailleurs en Algérie si nous en jugeons non seulement par les autres notations de  $\varepsilon\check{a}udiw\grave{a}n$  et de  $\varepsilon\check{z}miy\grave{a}n$ , mais encore par celles de  $\varepsilon\check{d}lras$ , de  $\varepsilon\check{d}lla\check{s}$  et de  $\varepsilon\check{d}lriq\grave{a}n$ .

II. Dans  $i\check{z}\check{d}\varepsilon\check{a}un\grave{a}n$ , pluriel d' $a\check{z}\check{d}\varepsilon\check{a}un$ , nous avons perçu nettement, en quatre points, un élément laryngal entre  $i$  et  $\check{z}$  :  $\varepsilon\check{z}\check{d}\varepsilon\check{a}un\grave{a}n$  (18<sup>a</sup>),  $\varepsilon\check{z}\check{d}\varepsilon\check{a}an$  (20, 63, 138). Au sg. où l'observation, devant  $a$ , est plus délicate, il nous a semblé le percevoir encore en 20 et en 63 :  $\varepsilon\check{z}\check{d}\varepsilon\check{a}un$ . Sans doute y a-t-il eu introduction analogique dans le nom du poulain, en même position, de la laryngale du nom de l'adulte —  $a\check{s}\check{a}udiu$ , pl.  $\varepsilon\check{z}\check{a}udiw\grave{a}n$  — qui venait de nous être donné.

## III. Entretien sur la détermination et l'indétermination dans les langues chamito-sémitiques.

Certaines de ces langues ont des signes de détermination dans le nom ou dans le verbe, quelquefois aussi des signes de ce qu'on appelle généralement l'indétermination et qui est plutôt une détermination vague ou atténuée. On voit au cours de l'histoire, certains de ces appareils grammaticaux se former et quelquefois regresser. L'histoire est à faire séparément pour chaque langue ou groupe de langues (Marcel COHEN).

M. DHORME rappelle les lois de la détermination et de l'indétermination pour le substantif en hébreu. Le nom est par lui-même indéterminé. La détermination se fait par l'article  $ha$ , qui provient sans doute d'une particule démonstrative. En dehors de l'article, la détermination est obtenue par le complément du nom, d'où l'usage de l'état construit pour établir que le



nom est déterminé par son complément. Par le fait même, l'article est omis devant le nom déterminé, alors qu'il peut être employé devant le nom qui détermine et qu'il doit même être employé devant celui-ci, lorsqu'il représente lui-même un nom déterminé à l'état absolu. En araméen, l'état emphatique dispense de recourir à l'article.

En pays « *cananéen* », au xiv<sup>e</sup> siècle environ, Ras Shamra — et peut-être, tout le « Canaan » du Nord — n'a pas d'article. En Phénicie, un siècle plus tard à peu près (Inscr. d'Ahiram), au viii<sup>e</sup> siècle (Inscr. de Ba'al Lebanon) et au iv<sup>e</sup> siècle (Inscr. de Yehaw-Milk), l'article n'existe pas; au v<sup>e</sup> siècle, dans les 22 lignes de l'Inscr. d'Esmunazar, il ne figure que 5 fois. (Au contraire, à l'Est, au pays de Moab, il est couramment employé sur la stèle de Meša.) Au Sud, l'emploi de l'article est très régulier dans la prose de l'hébreu biblique; moins dans la poésie. Ces faits pourraient suggérer la question : *les scribes n'auraient-ils pas modernisé les textes bibliques dans l'emploi de l'article?* Quoi qu'il en soit, l'usage de marquer la détermination par l'emploi constant de ה s'applique surtout à l'hébreu biblique, et, sans doute, pas antérieurement au viii<sup>e</sup> siècle environ. (Ch.-F. JEAN.)

Marcel COHEN signale que l'*amharique*, développant une amorce déjà visible dans quelques textes guèzes, s'est créé un suffixe qui a plutôt la valeur d'un pronom de référence que d'un véritable article. Il provient soit en totalité (masc., plur. des deux genres), soit partiellement (féminin), du suffixe possessif de la 3<sup>e</sup> personne masculin sg. Il ne s'emploie pas constamment, mais surtout par référence à un objet déjà nommé ou pour marquer un contraste.

En *sudarabique ancien épigraphique*, les noms lorsqu'ils ne sont pas déterminés par un suffixe pronominal (possessif) ou un complément de nom, ont une finale nasale; la finale *-m* (que l'on compare étymologiquement au *tanwin* de l'arabe) est une détermination légère. Il est possible qu'elle appartienne à l'origine au pronom interrogatif-indéfini. La finale *-n* est comparable pour son usage à l'article de l'hébreu et de l'arabe; elle semble issue d'un démonstratif.

En *égyptien* (J. J. CLÈRE): 1. A la plus ancienne époque

connue, l'égyptien ne possède pas de signe spécial de la détermination, et il en est de même pendant toute la durée de l'ancien égyptien ainsi qu'en moyen égyptien dans la langue classique. Un article défini apparaît dans la langue vulgaire du moyen empire; son emploi est régulier en néo-égyptien et en copte. Un article indéfini, dont il existe des traces dès le moyen égyptien (langue vulgaire), se développe en néo-égyptien, et devient d'un emploi régulier en copte.

2. L'article défini est un adjectif démonstratif affaibli. Au singulier comme au pluriel, il est préposé. Le pluriel est en réalité un neutre et se construit au génitif indirect avec un substantif au singulier ou au pluriel : « les maisons » se dit « ceci de maison(s) ». La particule du génitif *n* (< *ny*) disparaît de bonne heure dans la plupart des cas.

L'article indéfini est l'adjectif numéral *w* « un » construit également au génitif indirect : *w n pr* « une maison », litt. « une de maison ». La particule du génitif commence à disparaître en néo-égyptien; elle n'apparaît plus en copte où l'on a régulièrement la forme *ou*.

3. Un nom n'est pas déterminé du fait qu'il reçoit un suffixe possessif ou un complément au génitif. Ainsi *pr. k* signifie « ta maison » mais aussi « une tienne maison », « une de tes maisons ». L'article apparaît en même temps que le suffixe possessif dans l'« article possessif » formé de l'article défini et du suffixe : *py.k pr* « ta maison ».

En *berbère* (A. BASSET) : Normalement, dans le nom, le berbère ne distingue pas formellement la détermination de l'indétermination. Quand il veut insister sur l'indétermination, il fait précéder le nom du nom de nombre *un*; ainsi, en Kabylie, *ibb-wass* « un jour ». Pour le verbe, le problème, sauf erreur, n'a encore jamais été étudié. Au demeurant, le berbère paraît bien être peu sensible à ce point de vue.

Il n'y a pas, sauf erreur, jusqu'ici, de témoignage suffisant à l'intérieur du berbère, en faveur de l'hypothèse, très souvent traitée en fait admis, d'après laquelle la voyelle pré-radical ou préformative alternante, serait un ancien article. En tout cas, le problème ne saurait être résolu indépendamment de ceux que posent, dans leur rapport, l'état libre et l'état d'annexion.

Séance du 29 Avril 1936

## Communications.

## I. — CH.-F. JEAN. — Quelques remarques sur la détermination du nom en sémitique.

I. Page 51, il faut ajouter après la phrase « *I es scribes n'auraient-ils pas modernisé les textes bibliques par l'emploi de l'article ?* » que l'inscription de Siloé, du VIII<sup>e</sup> siècle, toute brève qu'elle soit, pourrait constituer une objection, puisqu'elle emploie couramment l'article.

II. Il est généralement admis que le *h* employé comme article dans l'hébreu biblique proviendrait d'une particule démonstrative. La valeur démonstrative de *h* subsiste quelquefois encore dans la Bible. Certains cas sont bien connus : *haššânâh* « cette année », *hallilah* « cette nuit », *hayyôm* « aujourd'hui ». Voici un autre exemple. Il se trouve dans un contexte intéressant : Gen., 2, 23 : *zôl hapasam esem mêašamay* « ceci, cette fois (est) os de mes os ».

Quelle était la particule démonstrative ? Ne pourrait-on pas songer à *hûw*, *hiw* « lui, elle » en hébreu ; en moabite, phénicien, araméen de Senjirli *hw* ? Sans doute, l'élément qui reparait — le plus souvent peut-être — dans les affixes du sg. est *w* ; mais, à Ras-Shamra, le suffixe du masc. et du fém. « de lui », « d'elle » est *h* ; d'ailleurs, en hébreu biblique, on a aussi *hw* avec la vocalisation massorétique *hû*, *êhû* ; et au fém., toujours *h* ; *TM*, *hâ*, *âh*, *êhâ*. Pour le pluriel, au masc. *TM* *âw*, mais aussi *hw* sous la forme massorétique *é(y)hû* ; et au féminin *h* (*e(y)hâ*).

On peut supposer que le sémitique commun n'ayant pas d'article, la détermination se fit, dans la suite, de manière plus ou moins différente dans les milieux sémitiques divers.

III. A la séance du 25 mars, R. LABAT a dit qu'en akkadien, la détermination du nom se faisait au moyen de *m* finale. Il serait intéressant de préciser l'époque et la contrée où l'on constate cet usage. On note en effet :

1° En *paléo-assyrien* d'Aššur, au XIX<sup>e</sup> siècle, Samši-Adad I (AOB, I, 25) : « puissé-je offrir un sacrifice », *ni-qi-a-am li-iq-ki-ma*.

2° Un siècle plus tôt environ, à *Babylone*, sous la *première dynastie*, -m, sous les formes -um, -im, -am, est employée aussi bien pour le nom indéterminé que pour le nom déterminé. Dans le Code, chaque paragraphe commence par la formule « si quelqu'un (fait ceci ou cela)... » invariablement rendue par *šum-ma a-we-lum...* Dans l'introduction, le Roi y est appelé *im-qu mu-tab-bi-lum mu-šar-ši-du šu-ba-ti-ši-in* « le sage, l'énergique, qui a affermi leurs demeures ». Également, col. IX, 14 sqq. *šum-ma a-we-lum bi-tam ip-lu-uš* « si un homme a percé un mur... » etc. Les cas sont si nombreux qu'on doit conclure que dans le Code -m ne marque pas ou ne marque plus la détermination.

3° De même dans les textes de Kültépé (éd. LEWY-EISSLER), *šup-pam ha-ar-ma-am i-da-nam* (168) « il me livrera une tablette close dans l'enveloppe », etc.

4° Sous les dynasties d'Isin-Larsa, dans les *Inscr.* des roi; d'Agadé, publiées par POEBEL, 214, 20 : *ar-ra-dam li-n-u-ut-dam li-ru-ru-uš* « qu'ils le maudissent d'une mauvaise malédiction ».

Ces faits seraient favorables à l'une des principales conclusions de I. GELB (*La mimazione e la nunazione nelle lingue semitiche*, RSO XII, 217-265), à savoir que primitivement la mimation servit à distinguer le nom du verbe.

#### Réponse de René LABAT :

1. L'akkadien offre effectivement pour le nom une opposition *état déterminé / état indéterminé*. L'état déterminé est caractérisé par une -m finale qui s'ajoute à la désinence casuelle; à l'état indéterminé, le nom est sous la forme du radical pur. Mais il importe de préciser que cette opposition n'est pas celle que nous marquons en français par l'emploi de l'article défini et de l'article indéfini; il s'agit plutôt d'une opposition du particulier au général. L'état déterminé de l'akkadien *šarrum* (*šarrim*, *šarram*) peut se traduire non seulement par *le roi* (détermination précise), mais aussi par *un roi*, *un certain roi* (détermination atténuée). Dès que dans une phrase un nom est sujet ou complément, il est par là même individualisé, déterminé.

Aussi, l'état indéterminé ne peut-il affecter qu'un prédicat; encore faut-il que ce prédicat soit dépourvu de toute qualification. On dira en effet *Ea šar* « Ea (est) roi », mais *šarrum dannun. Ea* « Ea (est un) roi puissant ». L'emploi de cet état indéterminé est de règle en babylonien et en assyrien ancien; il a survécu dans la formation du permansif ou de pseudo-permansifs tirés de radicaux nominaux.

Voici quelques exemples connus de substantifs à l'état indéterminé : *aššali šit aš-ša-at* «... elle (est une) femme mariée » (Lois assyriennes); *tiamat ša sin-ni-šat* « Tiamat qui (est une) femme » (Créat. II, 111); *awelum šû šarraq* « cet homme (est un) voleur », etc.; dans des noms propres : *Ea-šar, Sin-muballiṭ*, etc.; dans des formations pseudo-permansives : *aḫ-a-ku itti-ka* « je suis frère avec toi »; *šar-a-ku* « je suis roi », etc.

Tous les exemples cités par CH.-F. JEAN sont donc régulièrement à l'état déterminé.

2° Mais *-m* finale a eu de très bonne heure tendance à tomber. Il est probable que dès l'époque des plus anciens textes, l'*m* finale n'était plus prononcée dans la langue parlée; la langue écrite, plus conservatrice l'a gardée plus longtemps, mais plus ou moins scrupuleusement. Dans tous les cas, *šarru* n'est jamais un état indéterminé, c'est un état déterminé dont la mimation est tombée.

3° Il n'est guère probable que la mimation ait été jamais destinée à différencier le nom du verbe. Bien au contraire, la mimation sert également dans le verbe à *déterminer* certaines formes (énergique). En effet, une forme verbale *illik* « il s'en est allé » s'oppose à une forme *illik-am* « il est venu vers moi »; dans *illik* le mouvement marqué par le verbe est indéterminé, dans *illikam* il est déterminé. Le fait que de bonne heure la mimation est tombée là aussi n'infirme pas cette théorie : on a alors senti une fausse opposition *šarru /šar, illika /illik*, bien que la véritable caractéristique ait disparu.

## II. — Entretien sur la structure de la racine en chamito-sémitique.

E. DHORME rappelle que les verbes faibles du sémitique, surtout ceux à *u* ou *i* central suggèrent un ancien bilitérisme, au lieu du trilitérisme plus ou moins artificiellement généralisé.

Marcel COHEN. — Dans les langues chamito-sémitiques, la racine est apparente, généralement sous la forme d'un squelette consonantique. La ou les voyelles qui s'insèrent entre les consonnes radicales ont un rôle morphologique, servant à faire de la racine un radical de mot. Dans le type sémitique en particulier, si on considère les racines trilitères qui sont la grande majorité, on trouve des jeux d'alternance avec variations sur les timbres *a, i, u* et les degrés zéro, brève, longue. (Considérer par exemple en arabe classique : parfait *katab*, imparfait *klub*, nom d'agent *kātib*, collectif nominal *kitāb*, etc.). La racine est susceptible de s'allonger par répétition d'une radicale ou par insertion d'une consonne supplémentaire; ainsi beaucoup de quadrilitères sémitiques ont d'une manière reconnaissable une liquide à la deuxième place.

Les affixes à rôle morphologique constituent un procédé d'élargissement du radical; ce sont généralement des préfixes; mais il y a aussi des infixes.

Rien ne s'oppose absolument à l'idée d'une constitution en majorité trilitère non seulement pour le sémitique mais pour l'ensemble du chamito-sémitique ancien. L'égyptien, le berbère, le couchitique présentent beaucoup de racines trilitères. Les racines bilitères, en particulier le type *consonne, voyelle-radical, consonne*, répandu en couchitique, peuvent s'expliquer par des altérations secondaires; à l'intérieur du sémitique, l'amharique montre comment une telle évolution peut se produire. Même si on est amené par l'examen de certaines racines (par exemple coexistence en sémitique de trilitères 122, 1 u 2, 1 2 u, de quadrilitères 1 2 1 2, etc.) à admettre l'existence ancienne probable d'éléments bilitères à côté d'éléments trilitères, il n'en résulte pas qu'il faille se reporter à un stade général bilitère.

Si, suivant une idée de G. S. COLIN, les bases bilitères discernables en sémitique expriment surtout des gestes, entrant en somme dans la série des onomatopées, on pourrait penser à la possibilité d'entrevoir un état de langue où auraient coexisté des racines verbales-nominales trilitères et des racines en majorité bilitères de type interjectif (voir la conjugaison composée avec « dire » dans les langues éthiopiennes modernes).

En tout cas, il ne faut pas conclure sur les faits d'un seul groupe, mais envisager l'ensemble du chamito-sémitique, dans la mesure où on pourra y établir un nombre suffisant de correspondances étymologiques.

Séance du 27 Mai 1936



## Communications.

I. E. DESTAING. — Sur les pronoms *walli*, *wanna*.

Nous avons en tachelhit du Soûs : *argaz* « l'homme (connu) » ou « un homme (quelconque) », selon le contexte; *zenz ayyis* « vends le cheval (notre cheval) »; *sğ ayyis* « achète un cheval (quelconque) », ou *seğ ja uyyis*, ou *seğ kra uyyis*, ou *sğ ayyis ênna...* A côté de *argaz ad* « l'homme que voici », *argaz änn* « l'homme que voilà », il y a en tachelhit, pour la personne ou la chose absentes, emploi de *lli*, *nna* : *argaz lli* « l'homme (connu du sujet parlant, de l'interlocuteur) », en arabe des Chleuhs *dak řřāzel*; *argaz ênna* « un homme (quelconque) qui », ar. Chl. *řřāzel* <sup>elli</sup>. — Et de même pour les pronoms masculins *wad*, *wann* : *ğwalli* « celui en question » et *wanna* « celui quel qu'il soit qui », ar. Chl. *dāk*, *lli*. — Pour le neutre, à côté de *ğayad*, *ğayänn* existent : *ğailli* « ce (connu) qui », ar. Chl. *dak šši lli*, et *ainna* « ce (quelconque) qui, n'importe quoi qui » ar. Chl. *lli*.

Pour le lieu, nous avons *ğid*, *ğinn*; à *ğilli* « le lieu (connu, déjà fixé) qui », ar. Chl. *dak lmūdağ lli*, ou *faīn*, s'oppose *ğinna* « n'importe quel lieu qui » ou « un lieu à fixer », *ğinna ka* « n'importe où ! », ar. Chl. *faīn ma*, *faīn mma*. Pour le temps, à *ğakud* <sup>elli</sup> « le moment (déjà fixé) qui », ar. Chl. *dik lyoqt lli*, s'oppose *kud* <sup>enna</sup> « n'importe quel moment qui, le moment à fixer qui », ar. Chl. *uqt mma*. — *ğik* <sup>elli</sup> signifie « de la manière connue, déjà déterminée » et *ğik* <sup>enna</sup> « de façon quelconque, n'importe comment... » ou « de telle manière à fixer ultérieurement », ar. Chl. *hākdāk*, *kimma*. Voir aussi *mk* <sup>enna</sup>, *ğunšk* <sup>enna</sup>, etc., et les adverbes *iād* <sup>elli</sup>, *iđ* <sup>elli</sup>, etc. (passé). Exx. : 1° *argaz lli d iuškan s dārک idğam*, *kf äs aselham ad imllulen* « l'homme connu qui... », ar. Chl. *dak řřāzel lli ža ġand-ek lbārah*, *ğaṭī-h hād esselhām lbīđ*; 2° *argaz nna d iuškan s dārک šbāh*, *tektf as aselhām mēllulen* « l'homme (quelconque) qui... », ar. Chl. *řřāzel lli iži* (ou *lli ža*?) *ğand-ek ġedda*, *ğaṭī-h sselhām bīđ*.

*Remarque 1.* — Par l'emploi de *lli, nna*, la tachelhit du Soûs marque l'opposition : déterminé / indéterminé, ou : réel, passé / imaginé, éventuel.

*Remarque 2.* — Dans les phrases arabes, *lli* pronom relatif a pour antécédent un nom déterminé (phrase 1) et aussi un nom indéterminé (phrase 2). Dans les phrases 1, *lli* berbère n'est pas de même nature que *lli* arabe, et sans doute n'est pas emprunté à *lli* arabe (voir berbère *ndi, nni*, etc.).

Noter l'emploi de thèmes du parfait dans les verbes (action, état) de la phrase 2 [*uška, mellul, (rka)*].

## II. Entretien sur l'infixation dans les langues chamito-sémitiques.

R. LABAT. — Dans les verbes akkadiens, chacune des formes élémentaires (*gal, piel, šafel, nifal*) peut donner deux formes dérivées en infixant *-t-* ou *-tan-*.

a) Les formes avec *-t-* infixé semblent avoir pour sens primitif « dans l'intérêt du sujet »; d'où le double sens de *réfléchi* :

*labāšu* « être vêtu », *il-t-abaš* « il s'habille ».

et d'insistance sur l'action verbale :

*ilalak* « il est bien allé... »

*ašar kaspam šutebulātununi* « au cas où vraiment vous m'avez envoyé l'argent ».

b) Les formes dérivées grâce à l'infixation de *-ta-n-* expriment une idée de *continuité, d'habitude, de répétition* :

*ana kutani ša taštanaparani* (LCL VII 24) : « quant aux vêtements que tu m'as mandés *plusieurs fois déjà* »;

*kī kalbi arki-ka ittanalak* « il ne cessera de rôder derrière toi, comme un chien ».

Ces éléments *-t-* et *-tan-*, dans toute l'histoire de l'akkadien, apparaissent toujours comme infixes. L'emploi des formes *ik-t-ašad* (etc.) est resté très vivant dans la langue; les formes *ik-tan-ašad* (etc.), quoique plus rares, se retrouvent surtout dans les verbes expressifs.

E. DHORME rappelle que le *t* infixé après la première radicale du verbe apparaît déjà dans certaines formes cananéennes des lettres d'el-Amarna. On peut



citer, sans crainte d'errer, *yi-el-le-qu* « il a pris » (Knudtson, n° 280, 31 : racine *lqh*), *yi-eš-ta-par* « il a écrit » (*ibid.* n° 73, 26 : rac. *špr*), *yi-iš-ta-al* « qu'il demande » (*ibid.* n° 280, 25 : rac. *šal*). Très intéressant aussi le témoignage de la stèle de Méša dans laquelle la racine *lhm* (d'où l'hébreu *niłham* « se battre ») fournit les formes *iftegal* suivantes : *allhm* « je me suis battu » (l. 11, 15), *hlhm* « bats-toi » et l'infinitif « se battre » (l. 19, 32).

On peut ajouter que les textes phéniciens de Ras Shamra connaissent aussi cette forme *iftegal*, comme l'attestent *imths* « tu te battras » (*Syria*, 1931, pl. XLIII, 24-25) et *alk* « j'irai » (de *hlk*, *ibid.* pl. XXXIX, 15).

Les faits signalés semblent bien prouver que la branche cananéenne des langues sémitiques a connu le *t* infixé. L'hébreu et l'araméen ont remplacé la forme *iftegal* ou, plus exactement, la forme *iftaḡgal* (accadien *uklaššad*) par l'*hihpaḡel*, l'*hihpaḡal* et le *aihpaḡal*, substituant ainsi la préfixation à l'infixation. Mais, par le jeu de la phonétique, les formes primitives réapparaissent quand la première radicale est une sifflante ou une chuintante : hébreu *hištammér* « se garder » (de *šmr*), *hištaddéq* « se justifier » (de *šdq*, changement de *t* en *ṭ* sous l'influence de *š*), *hištahawáh* « se prosterner » (de *šhh*), etc.; en araméen biblique citons *hizdammintân* « vous vous êtes concertés » (*Dan.* II, 9 : de *zmn* avec changement de *t* en *d* sous l'influence de *z*), *yištamḡûn* « ils obéiront » (*Dan.* VII, 27 : de *šmḡ*), le parfait *aištannî* et l'imparfait *yištannêš*, *yištannôn* du verbe *šnc* « changer » au *aihpaḡal* (*Dan.* II, 9; III, 19; V, 10; VII, 28):

Marcel COHEN. — En arabe dit classique et en sudarabique ancien et moderne le réfléchi (ou pseudo-réfléchi) à *t* du thème verbal simple trilitère place constamment le *t* après la première consonne.

De plus, en arabe classique, *n* réfléchi ou expressif est dans les quadrilitères non préfixé, mais infixé après la seconde radicale. En outre certaines formes longues expressives (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> formes de Wright) comportent un *n* infixé à la même place.

Dans de nombreux parlars modernes de l'arabe, et dans tout l'éthiopien ces formations n'ont pas subsisté.

Dans le couchitique, en bedja, il existe une formation dite de présent où *n* est préfixé dans les racines bilitères, infixé (après la première radicale) dans les racines trilitères.

En somme on doit reconnaître que l'infixation fonctionne normalement sur une partie du domaine chamito-sémitique.

La racine reçoit des allongements divers, à des places diverses, de manière à fournir des radicaux plus ou moins longs pour les thèmes dérivés à valeur de « voix » et pour divers thèmes « expressifs ». On est tenté de la définir comme à la fois *apparente* et *extensible*.

E. BENVENISTE constate que, dans l'état présent des recherches, le schème radical trilitère semble être un état au delà duquel on ne peut remonter. Le moyen d'analyser ce trilitère consonantique fait actuellement défaut et par conséquent la possibilité de démontrer que le premier ou le dernier élément consonantique serait un préfixe ou un suffixe. E. Benveniste conclut que, par rapport à la racine indo-européenne telle qu'il l'a définie (*Origines de la formation des noms en i. e.*, I, ch. IX), la racine sémitique présente une fixité qui est peu favorable à une comparaison méthodique des deux groupes linguistiques.

*Publications à propos de communications antérieures.*

- A. CUNY. *Linguistique et préhistoire. Noms de métaux en chamilo-sémitique et en indo-européen*, dans *Scrilli in onore di Alfredo Trombelli*. Milan, 1936 (voir *Comptes rendus du GLECS*, t. 1, p. 12).
- S. GRÉBAUT. Toutes ses communications antérieures ont paru intégralement dans *Aethiopica*, périodique dont la publication s'interrompt actuellement.
- W. VYČICHL, *Hausa und Aegyptisch. Ein Beitrag zur historischen Hamilitik*, dans *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen*, II. *Afrikanische Studien*, Berlin, 1934 (voir ci-dessus p. 2).
- M. LUCAS, *Renseignements ethnographiques et linguistiques sur les Danakils de Tadjourah*, dans *Journal de la Société des Africanistes*, t. V, 1935 (voir ci-dessus, p. 40).

Séance du 24 juin 1936

I. E. CERULLI. — Le mode relatif dans les langues couchitiques.

1. Les langues agaou (groupe haut-couchitique de Reinisch) n'ont pas de pronom relatif. Elles expriment l'idée du relatif par un mode spécial du verbe. Ainsi, par exemple, en bilin l'imparfait indicatif est *wās-akun* « j'entends »; le présent relatif est *was-ager* « moi qui entends ».

L'agaou a deux temps du relatif qui correspondent aux temps de l'indicatif. Il a aussi différencié le relatif sujet (qui est employé lorsque le verbe de la proposition relative a le même sujet que le verbe de la proposition principale) et le relatif objet (lorsque le sujet de la proposition principale est l'objet du verbe relatif).

Ce système, qui a été décrit par Reinisch pour l'agaou, n'est pas isolé en couchitique. Les recherches de Cerulli sur le sidama attestent que dans le sidama oriental il y a aussi — au moins en kambatta et en sidamo — un mode relatif caractérisé par le suffixe *-ra* (qui est à comparer à l'agaou : qemant *-ir*; hamir *-ar*; quara *-ar*; bilin *-ager*). Il faut remarquer aussi que le négatif du relatif en sidamo a le même suffixe que l'agaou :

*Indic. négat.*  
agaou : suffixe *-li*  
sidamo : préfixe *di-*

*Relat. négat.*  
suffixe, *-ka, -ga*  
suffixe *-ka*.

Le sidamo emploie le négatif relatif dans les propositions subordonnées comme négatif du subjonctif. Le kambatta emploie le relatif (positif) dans les propositions subordonnées comme subjonctif.

2. Cette particularité du sidamo et du kambatta nous explique l'existence d'un deuxième « mode relatif ».

L'agaou a, en effet, ce que Reinisch a appelé le « participe », c'est-à-dire un mode qui est employé pour exprimer la subordination temporelle. Ce mode est formé par le suffixe *-o*.

Dans le groupe bas-couchitique le galla a un mode en *-u* qui exprime la subordination et qui est employé aussi couramment dans les propositions relatives; le somali a le subjonctif en *-o* qui est aussi dans la langue archaïque employé parfois comme relatif; le saho a le subjonc-

tif en *-o*. Le mode en *-o*, *-u*, a aussi la valeur de jussif en galla et en somali.

3. Le sidama de l'Omo a (en wolamo) un mode relatif qui est caractérisé par le suffixe *-ido*. Ce relatif est employé aussi pour exprimer la subordination temporelle dans la même langue.

4. Nous avons, en conclusion, deux emplois principaux de ce que nous avons appelé le mode relatif : 1° en fonction relative; 2° dans les propositions subordonnées (comme subjonctif ou — dans le cas de subordination temporelle — comme gérondif).

Il faut souligner l'importance de ce développement. Dans le relatif les langues couchitiques ont vu surtout le rapport de subordination de la proposition relative avec la proposition principale. Elles ont différencié, dès le début, un mode indépendant (l'indicatif) d'un mode subordonné (le relatif-subjonctif).

5. Ces faits peuvent être utiles dès maintenant pour expliquer certaines particularités morphologiques du sémitique d'Éthiopie :

a) Le double pronom relatif de l'amharique : *ya-* pour le parfait, *yam-* pour l'imparfait. Il se peut que, à côté des exigences de l'euphonie, il y ait eu ici croisement avec la différenciation temporelle du relatif en agaou.

b) Le négatif du verbe de la proposition relative en harari. Le harari emploie dans ce cas le négatif du jussif et non pas le négatif de l'indicatif. Le parallélisme avec le sidama est frappant.

c) Le mode relatif est employé partout en couchitique pour la formation des noms et des adjectifs. Cela peut expliquer le caractère nominal de la proposition relative dans le sémitique d'Éthiopie.

#### Observations.

J. J. CLÈRE signale qu'il existe des faits analogues en ancien égyptien. 1) La façon la plus courante d'exprimer le relatif ne comporte pas de pronom relatif mais une forme verbale spéciale : *z šǧmw.k* « l'homme que tu entends » (indicatif : *šǧm.k z* « tu entends l' / un homme »); *zt šǧmi·n·k* « la femme que tu as entendue » (indicatif : *šǧm·n·k zt* « tu as entendu la / une femme »). Si le sujet est identique à l'antécédent on emploie un participe : *z šǧm* « l'homme qui entend, litt. entendant ». 2) Lorsque l'antécédent est indéterminé on emploie le « relatif virtuel » morphologiquement identique à l'indicatif; la

proposition jouant le rôle de relative est en fait une proposition circonstancielle : *z šǧm.k šw* « un homme (que) tu entends. *litt.* (tandis que) tu l'entends »; *z šǧm.k šy* « une femme (que) tu entends, *litt.* (tandis que) tu l'entends ».

Marcel COHEN. — Le développement des constructions relatives est peut-être un fait « africain ». Dans l'amharique (influencé par le couchitique) la construction relative remplace en grande partie les adjectifs et participes.

L'usage de la phrase coupée en amharique (sur le type du français « c'est moi qui le fais ») indique peut-être aussi le rapport entre l'expression relative et la subordination en général.

E. DHORME. — En accadien, le relatif est généralement exprimé. On emploie la terminaison verbale *-u* pour marquer à la fois une phrase relative et une phrase subjonctive. Exx. : *awêlu ša ikšudu* « l'homme qui est arrivé »; *enâma awêlu êrubu* « quand l'homme est entré ».

E. DESTAING demande si le mode relatif s'observe dans des propositions interrogatives telles que : « qui a vu...? »; « qu'a-t-il vu? »; — en tachelhit : *ma izran...? ma izra?*, auxquelles répondent *ǧwad (nlan) a izran; ǧwad a izra* « c'est lui qui a vu », « c'est lui qu'il a vu »; *a ǧad* est toujours exprimé. Dans les propositions relatives d'un autre genre, le relatif régime direct n'est pas obligatoire (verbe à l'indicatif); le relatif sujet s'observe le plus souvent quand l'antécédent est déterminé; même un relatif peut apparaître quand l'antécédent est indéterminé (...*lli izran; ...nna izran*, verbe au participe).

## II. Compte rendu de l'activité du Groupe pendant l'année 1935-1936.

Cette année le Groupe s'est encore accru de quelques unités : il compte maintenant 57 membres individuels et 10 bibliothèques ou sociétés.

L'activité des séances a été des plus satisfaisantes. Des communications embrassant l'ensemble du domaine chamito-sémitique et des observations — faisant parfois intervenir des comparaisons avec des faits indo-européens — ont été faites par les membres résidant à Paris et dans les environs ou par des membres de passage.

Le fascicule rétrospectif des comptes rendus des années 1931-1934 a été mis en vente au début de l'année. Il a reçu un bon accueil auprès des adhérents et 34 exemplaires en ont déjà été vendus.

Les cotisations ont produit la somme de 1.080 francs (une dizaine de cotisations n'ont pas encore été versées). La vente du fascicule rétrospectif — dont l'impression a coûté 700 francs — n'a encore produit que 535 francs. Le reliquat des cotisations a heureusement permis d'équilibrer le budget qui — après l'organisation du goûter de la séance de clôture — se présente ainsi :

*Recettes :*

Encaissement des cotisations .....	1.080 fr.
Produit de la vente du fascicule .....	535 »
	<u>1.615 »</u>

*Dépenses :*

Frais d'impression des comptes rendus et d'organisation .....	830 »
Frais d'impression du fascicule .	700 »
	<u>1.530 »</u>
En caissé : reliquat créditeur.....	85 »

A la dernière séance on avait dû, devant une augmentation probable des frais d'impression, envisager la nécessité d'un relèvement de la cotisation. Depuis on a pu trouver une imprimerie dont les prix sont assez bas pour que la cotisation semble pouvoir être maintenue cette année encore à 20 francs.

L'organisateur-adjoint des années 1934-1936, R. LABAT, devant, pour des raisons personnelles, interrompre sa fonction, il a pour successeur J. J. CLÈRE, chercheur scientifique, à qui les cotisations devront dorénavant être versées (de préférence à son *Compte de Chèques postaux* Paris 2026.62, et non par mandats).

*Nouveaux membres : MM. :*

Blachère (R.), 28, avenue de Louvois, Chaville (S.-et-O.);  
Follet, 9, rue Raynouard, Paris (XVI<sup>e</sup>);  
Forrer (L.), Rychenbergstr. 54, Winterthür (Suisse);  
Jean (Ch. F.), 95, rue de Sèvre, Paris (VI<sup>e</sup>);  
Kenoun (Jean), 64, rue Oberkampf, Paris (XI<sup>e</sup>);  
Kochler (L.), Plattenstr. 50, Zurich (Suisse);  
Lenormand, 4, rue Moncey, Paris (IX<sup>e</sup>);  
Marcus (R.), 533 West 112 st., New-York City (U. S. A.);  
Monneret de Villard (Ugo), 18 via Santa Agnese, Milan (Italie).

*Démission :*

M Virolleaud (Charles), 6, avenue Constant-Coquelin, Paris (VII<sup>e</sup>).

Séance du 25 Novembre 1936

---

IV<sup>e</sup> congrès international des linguistes à Copenhague  
(27 Août-1<sup>er</sup> Septembre 1936)

---

Marcel Cohen, qui a représenté le GLECS au Congrès, en rend compte brièvement. Le Congrès a été réussi tant par l'affluence des linguistes que par l'importance des questions générales qui y ont été traitées. Malheureusement les études chamito-sémitiques y ont tenu très peu de place. Le sémitique lui-même n'aurait pas été représenté si Marcel Cohen n'avait pris des exemples amhariques pour traiter une question de syntaxe générale. Une seule séance de section doit retenir notre souvenir; elle était présidée par notre confrère A. Basset; notre confrère Ch. Kuentz y a fait une communication sur la question du *l* en ancien égyptien, et notre confrère E. Zyhlarz y a parlé de *la méthode de la chamitistique historique*. Les communications paraîtront dans les *Actes* du Congrès.

Ce Congrès a été une occasion pour faire connaître notre groupement, et plusieurs adhésions ont été acquises parmi les participants.

---

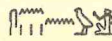
Mort de Antoine MEILLET

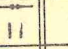
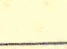
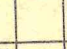
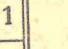

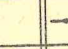
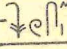
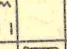
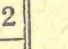

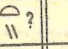
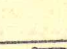
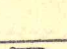
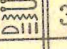
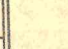

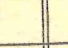
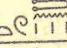
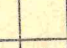
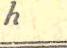

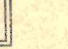

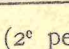
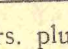
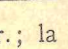
---

Marcel Cohen dit quelques mots au sujet de la disparition récente de ce grand linguiste. S'intéressant à toutes les branches de la linguistique et à toutes les langues du monde, il avait tenu en particulier à suggérer à un de ses élèves de s'aiguiller sur la linguistique sémitique, plutôt négligée en France au début du xx<sup>e</sup> siècle; il l'a ensuite toujours soutenu de ses conseils et encouragements, notamment dans ses efforts pour pousser l'étude dans la voie du comparatisme chamito-sémitique, et il avait vu d'un œil favorable la constitution de notre Groupe linguistique.

## Communication.

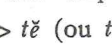
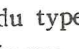
J. J. CLÈRE. — La chute de l'*n* du suffixe *-čn* de l'ancien égyptien.

La chute de *n* final est attestée en ancien égyptien pour quelques mots. Elle est admise par les grammairiens pour le pronom suffixe *sn* (3<sup>e</sup> pers. plur.) qui est parfois confondu avec le pronom *št* > *sě*, copte *sě* (cf. aussi copte <sup>ensě</sup> < *ntšn*). Il existe d'autres preuves de la chute de *n* de *šn* : 1) on rencontre dès le Moyen Empire des formes sans *n* (cf. Tableau, II, 1-2); 2) dès le ME. apparaissent des graphies « syllabiques » valant *s* + voyelle (ex. Tabl. III, 1 ; c'est la graphie du pron. dépendant 3<sup>e</sup> pers. fém. sing. *šy* > *sě* ; on trouve aussi *sě* < *šn* noté par *sě* < *sw*) ; 3) en néo-égyptien il existe des graphies historiques composées d'un élément phonétique *sě* en écriture syllabique et d'un élément graphique reproduisant l'orthographe classique (Tabl. h, 2 ; *sw* = *sě* + *šn* pour « *sě* < *šn* ») ; 4) une autre preuve se trouve peut-être dans la graphie  *šn-n-wi* (= *sě-n-wi* ?) pour *šn wi*, si l'*n* additionnel est une notation de l'*n* de *šn* maintenu devant le pron. dépend. *wi* à cause de son initiale semi-consonantique (devenue vocalique ?) ; il peut toutefois s'agir d'un simple déplacement de la coupe syllabique.

		I		II		III	IV			
ŠN	ME								1	
	NE BE								2	
ČN	ME								3	
	NE BE								4	
		a	b	c	d	e	f	g	h	i

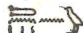


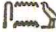

Pour le pronom suffixe *čn* > *tn* (2<sup>e</sup> pers. plur. ; la place manque pour parler ici des deux pron. dépend. *tn* < *čn* et du démonstratif *tn* où la chute de l'*n* se constate également), différents faits — dont plusieurs ont été observés à propos de *šn* — prouvent également la chute de l'*n* : 1) des graphies sans *n* (Tabl. II, 3-4) relativement fréquentes apparaissent dès le ME. (peut-être même plus tôt) ; certains textes emploient la forme avec *n* (b, 4) devant les mots à *n* initial, mais la forme sans *n* (d, 4) partout ailleurs. distinction qui



prouve que ces graphies sans *n* ne sont pas dépourvues de signification ; 2) la graphie syllabique *ty* = *t* + voyelle (Tabl. III, 3) est peut-être employée pour *tě* = *tn* (exemple douteux) ; 3) en néo-ég. on trouve une orthographe historique parallèle à celle de *śn* : un élément phonétique *tě* en écriture syllabique, et un élément graphique *tn* (Tabl. h, 4 ; *tw* = *tě* + *tn* pour « *tě* < *tn* » — à distinguer du pron. régime homographe *tw-tn* de la série *tw-i*, *tw-k*, etc.) ; au ME. on rencontre une autre graphie historique (Tabl. i, 3) où l'élément graphique *čn* précède l'élément phonétique *tě* constitué par une forme sans *n* qui se trouve aussi isolée (Tabl. d, 4) ; la valeur *tě* du groupe est prouvée d'une façon certaine par son emploi dans le même texte pour noter l'élément *ty* > *tě* (ou *t* + voyelle) dans  = *św-ty-śn* ; 4) graphies du type  avec double *n* (voir aussi, ci-dessous, *čn-nw* [= *tě-nw*] pour *tnw* à côté de *śn-nw* [= *sě-nw*] pour *snw*) ; 5) à partir du ME. on confond *-tn n-* (datif) et *-tw n-*, ce qui semble indiquer une prononciation *-tě n-* pour les deux groupes ; au ME. *tn* est parfois omis entre un mot à finale féminine *-t* et un mot à initiale *n*, fait qui s'explique aisément si *tn* était prononcé *tě* (dans ces deux cas il peut ne s'agir que d'une simplification de la gémignée).

L'existence dès le ME. de formes sans *n* du suffixe *tn* ne peut donc pas être mise en doute. Pourtant le fait n'a pas été reconnu jusqu'à présent, surtout parce que l'*n* est partout conservé en copte (*těn*, *těwtěn*, etc. ; cf. aussi *entôtěn*). Les faits que j'ai signalés étant, je pense, assez probants, on doit non pas nier la chute de l'*n*, mais chercher à expliquer sa présence en copte.

La forme *te* représentait, outre le suffixe *tn*, plusieurs autres mots grammaticaux primitivement différents (pron. dépend. *čw*, *čn* [2<sup>e</sup> pers. fém. sing.], pron. indéf. *tw*, terminaisons *ty* [et néo-ég. *tw*] du pseudo-participe, démonstratifs *tw* et *tn*). Un renouvellement morphologique était donc nécessaire. Pour *sě* < *śn*, les conditions étaient à peu près les mêmes (*sě* = encore les pron. dépend. *św*, *śy*, *śt*). Or on constate, à partir du début du NÉ., l'existence d'un nouveau suffixe *w* d'origine obscure, qui prend peu à peu la place de *śn* et subsiste seul en copte. On peut penser que la langue a créé ce nouveau suffixe pour obvier à l'ambiguïté causée par l'existence de plusieurs mots prononcés *sě*. La forme *tě* (*tn*) qui créait une ambiguïté analogue a pu de même sortir de l'usage, et il n'est pas étonnant qu'elle n'apparaisse pas en copte.

A côté de la forme normale *tn* (*tē*) on trouve pour le suffixe 2<sup>e</sup> pers. plur. une forme *tnw* :  (*tē-nw* ; ME.),  (BE.),  (démotique). Il est possible que cette forme *tnw*, d'origine inconnue, ait été créée en remplacement de la forme usée *tē* < *tn*, comme *w* a pu remplacer *sē* < *sn* (on trouve pour la 3<sup>e</sup> pers. une forme parallèle *snw* :  (NE.),  (BE.), qui n'a pas subsisté). L'emploi de *tnw* a pu être plus répandu que les textes semblent l'indiquer, car cette forme pouvait être cachée sous l'orthographe courante *tn*. Dans ces conditions il serait possible que le copte *tn* soit non pas l'ancien *tn*, mais une forme abrégée du pronom *tnw* qui subsisterait sous sa forme accentuée dans le copte *tēnu*, *tēnu*, *tēnē*. Notons à ce propos que le suffixe de la 2<sup>e</sup> pers. plur. présente en copte un certain nombre d'anomalies phonétiques et autres qui semblent indiquer que son évolution n'a pas été aussi simple que celle des autres suffixes.

Une autre explication est possible : la forme *tēn* aurait subsisté à toutes les époques dans la prononciation soignée à côté de la forme *tē* utilisée dans la conversation courante, et cette forme *tē* aurait finalement été éliminée à cause de son ambiguïté. Plus tard, malgré la disparition des autres homophones *tē*, la forme *tēn* n'aurait pas évolué de nouveau vers *tē*, les tendances phonétiques étant changées.

A côté de ces deux hypothèses, qui peuvent motiver quelques objections, d'autres sont encore possibles, mais leur examen nous entrainerait trop loin. Des faits que j'ai exposés dans ce résumé, il faut surtout retenir ceux qui prouvent la chute de l'*n* — le reste est provisoire. Je compte y revenir plus tard, lorsque mes recherches seront terminées, et publier cette étude sous une forme plus développée et plus complète.

#### Observation

Marcel COHEN. — Si l'on devait retenir l'idée que le copte a conservé l'ancien *n*, il faudrait se demander s'il ne lui est pas venu d'un dialecte de l'égyptien spécialement conservateur. Mais il faut sans doute retenir comme plus probable l'hypothèse d'un allongement secondaire, en copte, de la forme précédemment usée. Les finales pronominales qui tendent à se raccourcir exagérément sont renforcées par des additions de nouveaux éléments en divers points du chamito-sémitique. Des réfections de ce genre se trouvent par exemple dans les langues éthiopiennes modernes et en berbère.

Séance du 23 Décembre 1936



Communications.

I. Ch. VIROLLEAUD. — Le pronom personnel à Ras-Shamra.

Dans la langue de Ras-Shamra, le pronom personnel indépendant se présente ainsi qu'il suit :

- 1<sup>re</sup> pers. sing. *ank* ou (plus rarement) *an*
- 2<sup>e</sup> pers. sing. *at*
- 2<sup>e</sup> pers. plur. masc. *atm*
- 3<sup>e</sup> pers. sing. masc. *hw*.

Pour le pronom suffixe, on a :

- 1<sup>re</sup> pers. sing. *-y*
- 1<sup>re</sup> pers. plur. *-n*
- 2<sup>e</sup> pers. sing. *-k*
- 2<sup>e</sup> pers. plur. masc. *-km*
- 2<sup>e</sup> pers. plur. fém. *-kn*
- 3<sup>e</sup> pers. sing. (masc. et fém.) *-h*
- 3<sup>e</sup> pers. plur. masc. *-hm*
- 3<sup>e</sup> pers. plur. fém. *-hn*.

Mais, en plus de ces formes, qui sont normales ou prêtent à peu d'observations, il existe un pronom personnel indépendant qui ne se rencontre — et assez rarement — qu'à l'accusatif, ce pronom personnel jouant, au moins dans certains cas, le rôle d'un véritable pronom démonstratif.

Ce pronom n'est attesté, jusqu'à présent, qu'à la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing. (*hwt*) et fém. sing. (*hyt*), et à la 3<sup>e</sup> pers. masc. plur. (*hmt*).

*hwt*. — A côté de la formule *tsthwy w tkbdnh* « tu te prosternerás et tu l'honoreras », on trouve *tsthwy w kbd hwt* « tu te prosternerás et honore-le ». Le rapprochement entre les deux formes a été fait déjà, du reste, par MONTGO-

MERY-HARRIS, *The Ras-Shamra mythological texts (Memoirs of the American Philosophical Society, IV [1935])*, p. 96. Il en résulte que *hwt* = « lui », ou « celui-là ».

*hyt*. — Dans *isthwy kbd hyt*, la divinité qu'il s'agit d'honorer étant cette fois une déesse (<sup>c</sup>Anat), dont il a été question aux lignes précédentes.

*hmt*. — Dans :

*slhm ssqy elm*

*sad kbd hmt*

« nourris et abreuve les dieux ;

« sers (?) (et) honore-les ».

En certains passages de la *Légende de Danel*, ces trois formes se rencontrent également dans une série de formules parallèles, dont voici les principales :

*knp hrgb bçl yšbr*

*bçl yšbr dey hwt*

« l'aile de *Hrgb* (qui est le père des aigles : *ab nšrm*), Baçal (la) brise ;

« Baçal brise ce *dey*-là (hébr. *dāwā*) ».

*knp sml bçl yšbr*

*bçl yšbr dey hyt*

« l'aile de *Sml* (qui est la mère des aigles : *um nšrm*), Baçal (la) brise ;

« Baçal brise cette *dey*-là ».

*knp nšrm ybn bçl*

*ybn dey hmt*

« l'aile des aigles, Baç'l (la) (re)créée ;

« il (re)créé ces *dey*-là ».

On notera que le pronom suffit, à lui seul, à caractériser le genre et le nombre de l'oiseau appelé *dey* (équivalent de *nšr*), le substantif demeurant invariable.

Le pronom *hmt* (hébr. *hēmmā*) s'était déjà rencontré en phénicien tardif (LIDZBARSKI, *Handb.*, 257). Pour la comparaison de *hwt*, *hyt*, *hmt*, on se référera à BROCKELMANN, *Grundriss*, pp. 303 et 305.

*Observations :*

Ed. DHORME demande si *dey* ne peut pas être soit un nom de partie du corps de l'oiseau, soit un nom pour « oisillon » (ou semblable), ce qui supprimerait l'anomalie des démonstratifs de genre et de nombre différents avec un mot invariable — *dey* serait alors un état construit : « le *dey* de celui-là », « le *dey* de celle-là », « le *dey* de ceux-là ».

Marcel COHEN fait remarquer l'étrangeté du suffixe *-y* pour la 1<sup>re</sup> pers. sing., alors que le sémitique a toujours *-nī* comme suffixe régime pour cette personne. Comme on l'a déjà remarqué, la finale *-t* de *hwt*, *hyt*, *hmt*, rappelle les formes du sud-arabique et du guèze.

J. J. CLÈRE rappelle, à propos de la finale *-t* et de l'emploi comme pronoms régimes de *hwt*, *hyt*, *hmt*, les analogies que présente l'ancien égyptien.

D'une part, les formes en *-t* des anciens pronoms indépendants :

- 2<sup>e</sup> pers. sing. masc. *čwt*
- 2<sup>e</sup> pers. sing. fém. *čmt*
- 3<sup>e</sup> pers. sing. masc. *šwt*
- 3<sup>e</sup> pers. sing. fém. *štt*.

D'autre part, les pronoms dépendants employés comme pronoms régimes :

- 3<sup>e</sup> pers. sing. masc. *šw*
  - 3<sup>e</sup> pers. sing. fém. *šy*
  - 3<sup>e</sup> pers. plur. comm. *šn*
-

II. Marcel COHEN. — Transports de labialité en guèze.

---

Pour expliquer les formes *mubāw* à côté de *məb'wāw* « entrée », *muḥār* à côté de *məḥwār* « allée (chemin) », on a raison d'invoquer (DILLMANN, *Gram.*, § 115, BROCKELMANN, *Grundriss*, p. 293) l'analogie de *mudāw* « sortie » ; mais il faut peut-être tenir compte aussi de tendances à grouper tous les éléments labiaux dans le début du mot, *mub-*, et à éviter une suite *hw* (en amharique *-hu* passe à *-uh*).

Pour l'imparfait *yahub* « il donne » (au lieu de \**yəwəhhəb*), qui a un schème de subjonctif, il ne suffit pas de parler de dissimilation (*Grundriss*, p. 233) ; il faut sans doute penser à une attirance par le *b* final qui stabilise la suite *hu* (contrairement au fait précédent).

Dans *naqwəṭ* « point (dans la ponctuation) » on a un remaniement de l'arabe *nuqṭa*, le guèze n'ayant pas de schème à *u* bref (non issu de diphtongue) en première syllabe ; comparer en amharique *həqq'wa* « tabatière » pour l'arabe *ḥuqqa*.

Ces cas particuliers, où des analogies individuelles ou des influences de schèmes connus peuvent jouer, se rattachent à une tendance au regroupement des petits éléments labiaux (pour l'amharique voir ci-dessus p. 28).

*Observation :*

S. GRÉBAUT signale qu'il a fréquemment rencontré dans les manuscrits le subjonctif *yūfar* « qu'il aille à la campagne », de *wafara*, déjà signalé par Dillmann comme variante ; remarquer la présence de la labiale *f*.

D'autre part, il insiste sur l'interdépendance des racines *bw* et *wḏ* (en particulier *basat* « entrée » comme *ḏasat* « sortie »).

---

Séance du 27 Janvier 1937

Complément aux *observations* de la séance précédente.

I. — Ch. VIROLLEAUD pense maintenant que *šbr dey hmt* signifie « briser l'essor de ceux-là (= des *nšrm*) ». Ainsi le parallélisme est sauvegardé, Baṭal brisant l'aile (organe du vol) et ensuite (ou du même coup) le vol même.

R. LABAT signale (à propos de l'observation de Marcel COHEN) que l'assyrien ancien semble avoir possédé, à côté de *-nī, -annī*, un pronom suffixe verbal de 1<sup>re</sup> pers. sg. en *-ī*. Ex.: *erišī* au lieu de *erišannī*, « il me demande »; *kušsum ikšudī*, « le froid m'a saisi », etc. Ce pronom, qui n'est pas attesté en babylonien, est employé en particulier à côté du suffixe *-ni* de subordination: *i-nu-me... ..e-ri-šī-ni* au lieu de *erišannīni*; *ša du-na-ḫi-di-ni* au lieu de *tuna'idannīni*.

II. — Pour les remaniements faisant apparaître un complément labial *w* après une postalatale au lieu d'un *u* précédent, voir KURYLOWICZ, *Les labiovélares éthiopiennes*, *Raznik orjentalistyczny*, 1933, p. 41, et ajouter (d'après W. Leslau) *nəq<sup>w</sup>əbat*, « ceinture », provenant de l'arabe *nugbat<sup>un</sup>*.

#### Communications.

I. S. GRÉBAUT. — Indication donnée par les manuscrits éthiopiens sur l'infixe *n*.

L'insertion de la lettre *n* entre la première et la deuxième radicales est l'un des procédés employés pour la formation des racines quadrilittères. Ici l'infixe pose avant tout la question d'étymologie.

Par ailleurs, il convient de signaler le fait suivant. Dans les textes guèzes les plus sûrs, soit anciens, soit revisés par des *mammārân*, on rencontre un certain nombre de mots assez souvent usités, noms ou verbes, tantôt munis, tantôt dépourvus de l'infixe *n*. Les uns, primitivement trilittères, sont devenus quadrilittères par infixation; les autres, d'origine incertaine, sont polylittères. Les deux formes, avec ou sans l'infixe *n*, apparaissent indifféremment l'une à côté de l'autre dans un même manuscrit. Une telle coexistence, aussi indiscutablement attestée, prend caractère de régularité et donne en quelque sorte à la lettre *n* valeur d'infixe *ad libitum*.

Exemples: *məɟnəgâɛ* et *məɟgâɛ*, « étable, crèche », fréquemment (comme synonyme de *gol* « crèche ») dans les apocryphes et pseudépigraphes; *dənbus* et *dəbus*, « massue, maillet (avec tête de fer) », fréquemment dans les récits hagiographiques (*gadl*, synaxiaire); *maʕansəb* et *maʕaseb*, « devin, enchanteur », assez fréquemment dans les recueils de canons; *mənzuh* et *məzuh*, « amoili », assez fréquemment dans les Cantiques des prophètes faisant suite au Psautier (Deuxième cantique de Moïse, Deut., XXXII, 15); *dənbəəkʷəl* et *dəbəkʷəl*, « cage », assez fréquemment dans le *gadl* de Takla-Həymānot; *sankâɛ rur* et *sakâɛ rur*, « lis »; *dənfart*, « lacs (piège) » et *dəfara*, « entrelacer »; *taħanfaṭə*, « frapper (monnaies) » et *ħaftat*, « fappe ».

*Observation :*

Marcel COHEN. — Il semble que dans l'ensemble du sémitique éthiopien une nasale en fin de syllabe, devant une autre consonne, présente une certaine faiblesse qui autorise les scribes à ne pas l'écrire; d'autre part on tend à fermer certaines syllabes ouvertes par l'insertion d'un *n*; enfin certaines géminées peuvent être différenciées en *n* suivi de consonne. Il serait important que S. Grébaut publie une liste complète et classée de ses exemples. Pour l'amharique, la question est abordée dans l'ouvrage encore manuscrit de Marcel COHEN, *Nowv. études d'éthiop. méridional*, ch. II, i, d.

II. G. MARCY. — Au sujet du nom berbère du « fer ».

Dans une communication antérieure (*Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 12; cf. ci-dessus p. 60). A. Cuny a proposé de réunir sémitique *przl*, *brzl*, et berbère *azzal*, *uzzal*, ainsi que latin *ferrum*, vieil-anglais *bras*. La différenciation secondaire des thèmes s'expliquerait, selon A. Cuny, par le double procès suivant: 1°) élargissement du radical par le moyen d'un infixe *r*, dans les formes autres que le berbère; 2°) chute en berbère de l'initiale labiale emphatique, d'abord passée à la spirante laryngale. Au cours de la même séance, E. Des-taing a émis une autre hypothèse d'après laquelle le berbère a pu emprunter le nom sémitique du « fer » en détachant à tort un préfixe péjoratif *br*.

I. — Ces vues ne semblent point confirmées par un examen dialectologique approfondi des faits berbères.

1°) Dès la plus haute époque, le radical berbère est ZL, identique au radical actuel, et l'on ne trouve aucune trace ni de préfixe, ni de consonne labiale initiale: — délicace libyque du mausolée de Dougga (environ 200 avant J.-C.): *hli* en *scriptio defectiva* (pour \**zli*\*, avec traitement local



bien attesté : \*z > h) ; — Ptolémée (environ 140 après J.-C.) : \*ussali (?), in Οὐσσαδίων ἄρον, sans doute le *Jbel el-Hadid*, sur la côte atlantique du Maroc (= berbère ancien : \*adrar (?)) \*zwussali, « la montagne de fer ».

2°) Les formes berbères les plus anciennes comportent toutes une voyelle -i terminale qui ne se retrouve ni en sémitique, ni en indo-européen. Selon un processus bien connu, cet -i final se montre particulièrement bien conservé aux formes féminines où il a été étayé par la suffixation du -t : — libyque de Dougga \*h(o)li<sup>w</sup> (pour \*zoli<sup>w</sup>), « fer » ; Ptolémée \*ussali (?), « fer » ; ahaggar *tāzōli*, fém., « fer, arme » (selon un procédé local fréquent, la sifflante a été secondairement renforcée par une vélarisation en vue de prévenir le traitement dialectal connu \*z > h) ; Maroc Central *āsāri*, « couteau » (avec traitement local connu \*l > r) ; *ibid.* Ait Wirra *tāssalit*, fém., « couteau » ; Sened *ājdlit*, « épée » ; Maroc, Kabylie *ūzzāl*, « fer » ; Soûs *tūzzāl*, fém., « poignard » ; Maroc Central, Soûs *tūzzlīn*, fém. plur., « ciseaux » (sing. inusité avec ce sens : \*tūzzōlt) ; Sened *ūzzel*, « fer » ; Dj. Nefousa *ēzzel*, « fer » ; Fassāto et Sokna *uzāl*, « fer » ; Maroc Central *ūzel*, « éperon » ; etc.

3°) Quand on considère la famille sémantique complète qui a pour base, en berbère, la racine Z L, on est amené à faire l'hypothèse, — d'ailleurs très vraisemblable en soi, si l'on songe que la connaissance des métaux a dû d'abord se propager d'un peuple à l'autre par la voie de l'échange commercial d'objets manufacturés, — que le nom de l' « arme » ou de l' « instrument » répondait au sens primitif du mot, et que c'est par une évolution sémantique ultérieure que le nom générique du « métal » en a dû dériver. Le radical Z L fournit, en effet, en berbère, un certain nombre de dérivés nominaux ou verbaux qui mettent en évidence une valeur centrale « piquer » ou « pointer » (nombreux exemples).

De cet examen, il semble qu'on puisse conclure à la vraisemblance d'une étymologie *indigène* du nom berbère du « fer » : \*a-ZaLi, qui aurait d'abord désigné un « outil » ou une « arme métallique servant à percuter (?) ».

II. — En ce qui concerne les faits sémitiques et indo-européens, nous nous bornerons à poser quelques jalons vraisemblables, montrant la possibilité d'une interprétation parallèle à celle proposée pour les faits berbères ; nous le faisons, bien entendu, à titre simplement indicatif.

1°) Le nom arabe *hadid* est en rapport direct avec une base bilitère *HD* (cf. COLIN, *Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 9-10), signifiant « être aigu, pointer, trancher, être extrême » ; c'est la racine verbale qui doit être primitive,

le substantif *hadid* en étant dérivé et correspondant sans doute à une étymologie indigène du nom arabe du « fer » (= « la pointe » ?).

Autre nom indigène est probablement éthiopien *bərat*. Sur la base BR = « piquer, pointer, apparaître », l'arabe classique fournit en effet de nombreux exemples.

On notera qu'il existe une racine parallèle en indo-européen : latin *ueru*, « broche, javelot », irlandais *bir*, « pointe », gallois *ber*, « épieu », gothique *qairu*. Il n'est pas exclu qu'on puisse y rapporter latin *ferrum* et vitil-anglais *bras* (?).

Quant à assyrien *parzillu*, hébreu *barzel*, nous y verrions volontiers, à l'origine, le nom d'une arme d'estoc, importée peut-être de l'étranger sous une appellation générique, — dérivée d'un radical ZL, — non comprise sur terrain sémitique ; le nom aurait été secondairement sémitisé par la préfixation de *bar-* ayant le sens local de « pointe, lame aiguë (?) ». Il ne s'ensuit pas nécessairement, toutefois, qu'on doive songer à un emprunt au berbère, sinon à un dialecte — non situable géographiquement — appartenant à l'ancienne communauté chamito-sémitique.

#### Observations :

Marcel COHEN. — Il faut admettre l'indépendance du nom berbère à la fois du fer et de l'arme pointue, à savoir *sl(y)*, même si on n'y rattache pas toutes les racines verbales indiquées par G. Marcy. Pour le nom du « fer » ou de l'« airain » qui se trouve en éthiopien, il est sans doute préférable de considérer d'un bloc l'élément trilitère *brt* ; d'autre part *prəl* a des chances d'être un emprunt extérieur par son origine au chamito-sémitique ; au reste des croisements sont toujours possibles.

G. S. COLIN fait observer : 1°) que, parmi les noms berbères du fer cités par G. Marcy, les uns (la majorité) ont un *z* ordinaire alors que les autres ont un *z* vélarisé, sans que rien dans le reste du mot n'explique cette vélarisation. Et la présence de ce *z* vélarisé amène G. Marcy à rattacher à la racine ZR « pointer, piquer » des mots signifiant « racine, veine », etc., qui ne se rencontrent qu'avec un *z* vélarisé. Or, l'arabe connaît deux racines, SL et ŠL, qui semblent n'avoir aucun rapport sémantique et donnent respectivement *ṣasal*, « pointe (de la languette, d'une lance) » et *ṣaṣal*, « racine ». Il serait intéressant d'éclaircir, en berbère, l'origine du *z* vélarisé dans les mots signifiant « fer ».

2°) De l'éthiopien *bərat*, « fer », il convient de rapprocher non seulement arabe classique *BRT*, « trancher », mais aussi *BTR*, *BLT* et *BTL*, etc., qui ont la même valeur.

Séance du 24 Février 1937



## Communications.

I. G. S. COLIN. — La valeur temporelle du participe actif en arabe marocain.

En arabe classique, le participe actif était, avant tout, un « nom d'agent » sans valeur temporelle déterminée. Suivant le contexte, il pouvait correspondre à un parfait, à un présent ou à un futur; mais, dans la majorité des cas, le participe actif n'était pas situé dans le temps et correspondait à un présent vague.

En arabe marocain, dans les parlars actuels des sédentaires (citadins et montagnards), le participe actif a une valeur temporelle (ou, plus exactement, aspectuelle) très nette. Employé avec sa pleine valeur verbale (étant exclus les cas de son emploi comme adjectif qualificatif ou comme substantif), le participe actif correspond : 1°) à un présent ou à un futur avec les verbes de mouvement; 2°) à un parfait-présent résultatif avec tous les autres verbes, verbes d'action ou verbes de devenir, l'arabe marocain n'ayant plus de verbes d'état. C'est ainsi que *hārāj* signifie « qui est en train de sortir » ou « qui va sortir », *rākāb*, « qui est actuellement dans l'état de celui qui, antérieurement, a monté à cheval ». Dans ce dernier cas, cas des verbes d'action, le participe actif correspond exactement à notre « passé indéfini » pris avec sa valeur étymologique : *šāifo*, « je l'ai vu, et je suis encore sous le coup de ce fait que je l'ai vu », s'opposant à *šāfto*, « je le vis », sans qu'il y ait de lien entre ce fait ancien, accompli, et mon attitude actuelle. Il en résulte que les verbes de mouvement peuvent employer le participe actif pour exprimer le participe actif ou le « gérondif ». *tlāqīto tālāε* « je l'ai rencontré montant, en train de monter », alors que les autres verbes doivent employer dans ce cas l'indicatif présent : *jbārto kā-yākul*, « je l'ai trouvé en train de manger » ; car *jbārto wākəl* signifie « je l'ai trouvé qui avait mangé, qui venait de manger, ayant mangé ».

Dans le cas d'emploi comme substantif (*tālāb*, « étudiant », *qāde*, « juge », *qāid*, « général, dur ») dans des mots hérités de la langue classique, le participe a une valeur temporelle de présent vague « celui qui recherche (la scien-

ce) », « celui qui tranche (les différends) », « celui qui conduit (les troupes) ». Mais des doublets montrent la différence d'emploi en arabe classique et arabe marocain. De l'arabe classique, le marocain a hérité *šārāb*, « moustache », littéralement « buvant(e) » (cf. nos *bacchantes*); mais du verbe dialectal *šreb*, « boire », il forme *šārāb*, « qui est ayant bu » (cf. français populaire « il est bu »). Les documents historiques manquent pour préciser à quelle époque s'est faite la coupure, sur ce point, entre l'arabe classique et l'arabe dialectal marocain. Cette date est, peut-être, celle où les « verbes d'état » (?) de l'arabe classique sont devenus des « verbes de devenir ».

*Observations :*

Marcel COHEN. — Il y a lieu de bien distinguer d'une manière générale entre présent (temporel) et définition (ou moins bien : présent général).

Le parfait sémitique, ou accompli, ne distinguant pas le passé momentané et le résultatif, sur certains points il peut se former un résultatif : c'est le cas pour l'état de langue marocain exposé par G. S. COLIN. En amharique et en tigrigna le résultatif est exprimé (de manières diverses) au moyen du gérondif.

La différence sémantique entre les verbes de mouvement et les autres se retrouve notamment en français, où « je sors », par exemple, peut avoir un sens d'imminence ou un sens inchoatif.

G. S. COLIN, en réponse à une observation de Marcel Cohen, fait la remarque suivante. Le participe actif employé comme parfait-présent n'a pas donné lieu en marocain à une conjugaison nouvelle. Néanmoins, l'affixation à ce participe des pronoms personnels suffixes fonctionnant comme régimes directs est anormale : *šāifāni*, « m'ayant vu, elle », au lieu de \**šāifāni*; *šāifānah*, « l'ayant vu, eux », à côté de *šāifānā* qui s'entend aussi.

## II. Ch. VIROLLEAUD. — Les noms de nombres à Ras-Shamra.

Non seulement dans les textes littéraires (Poèmes mythologiques) mais aussi, le plus souvent, dans les documents comptables, les nombres sont, à Ras-Shamra, représentés par des mots. Il n'y a que deux exceptions, fournies par deux tablettes recueillies en 1936 et qui contiennent des chiffres, analogues, du reste, à ceux des Babyloniens.

## NOMBRES CARDINAUX

De 1 à 10. — 1 = *aḥd*, fém. *aḥt*; *aḥd* est employé aussi adverbialement : ainsi *aḥdh* « tout ensemble » ou « d'un seul coup », *klhm aḥd* (var. *ḡḥd*) « eux tous, ensemble ». — 2 = *šn*. La forme *šnm* (hébr. *šena'im*) ne se rencontre qu'au sens de « deux fois ». Le nombre 2 est d'ailleurs remplacé fréquemment par le nombre duel, qui est beaucoup plus usité à Ras-Shamra qu'en hébreu. — 3 = *šlš*. — 4 = *arbē*. 5 = *ḥmš*. — 6 = *šš*. — 7 = *šbē*, fém. *šbēt*. — 8 = *šmu*, fém. *šmnt*. — 9 = *tšē* — 10 = *ēšr* (?) et *ēšrh* (du moins dans les nombres de 11 à 19).

Le nom de nombre précède, d'ordinaire, le substantif désignant les êtres ou les objets dénombrés. Ainsi *arbē ēšrm*, « quatre oiseaux » ; *šlšm ēšr*, « trente oiseaux » ; *šš dd šērm*, « six corbeilles d'orge » ; *šbē but*, « sept filles » ; *šbē bnm*, « sept fils ». Mais on écrit aussi : *mšbt elm šmu*, « les huit demeures divines » ; *ḡdr mlk aḥd*, « un ḡdr royal » ; *ezml aḥt*, « une *ezmi* (subdivision du *ḥomer*, à comparer à l'accad. *azamillu*, « panier ») ».

De 11 à 19. — Deux exemples seulement : 15 = *ḥmš ēšrh*, et 18 = *šmn ēšrh*.

Dizaines. — 20 = *ēšrm*. — 30 = *šlšm*. — 60 = *ššm*. — 70 = *šbēm*. — 80 = *šmnym*. — 90 = *tšēm*.

Centaines. — 100 = *met*. — 200 = *metm*. — 400 = *arbē mdt*. — 600 = *š[š] mat*.

Milliers. — 1.000 = *alp*. — 10.000 = *rbt* (hébr. *ribbôt*) ou *rbbt* (hébr. *rebâbôt*).

Millions. — « Trois millions » se dit *šlš mat rbt* (litt. 300 (fois) dix mille).

## NOMBRES ORDINAUX

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sont identiques, dans la forme du moins, aux nombres cardinaux correspondants. Mais 4<sup>e</sup> = *rbε* et 6<sup>e</sup> = *šdš*.

Les locutions *šn l εśrm*, *šš l ššm*, *šbε(t) l šbεm* et *šmn(t) l šmnym* ont été expliquées par 22, 66, 77 et 88. Mais comme, dans tous les cas, le nombre des unités est constamment le même que celui des dizaines, il paraît vraisemblable que le sens est tout différent de celui qui a été proposé, et que *šn l εśrm*, par exemple, ne signifie pas « 2 (ajouté) à 20 ».

Aux noms de nombres se rattachent différents verbes qui se présentent sous les formes suivantes :

Impf. (piel ?) *yšlš* et *tšlš*; *yšmš*, *yšdš*, *yšbε*.

« (šafel) *yśrbε* et *aśrbε*.

Participe (passif ?), fém. : *mrβεt*, *mšmšt*, *mšdšt*, *mšbεt*.

Séance du 17 Mars 1937



Nécrologie.

Le Groupe manifeste ses regrets pour la mort récemment annoncée de Hans Bauer, professeur de langues sémitiques à l'Université de Halle-Wittenberg.

Communications.

I. A. BASSET. — Présentation de cartes linguistiques berbères.

La comparaison de sept cartes consacrées aux bovins dans les parlers berbères du nord de l'Algérie, donne les résultats généraux suivants: *a*) jamais les notations ne sont identiques de bout en bout du domaine étudié; les variations sont phonétiques, morphologiques, mais surtout lexicographiques; il n'est pas une des cinq premières cartes, consacrées à un sexe, un âge, un nombre déterminés, qui ne comporte deux, trois ou quatre mots différents; inversement, la sixième, consacrée à un mot, est surtout instructive par ses variations sémantiques; — *b*) les limites linguistiques se superposent très rarement et très partiellement; — *c*) il peut n'y avoir aucun rapport entre les noms du mâle et de la femelle adultes et pour cette même femelle, entre le sing. et le plur.; il n'y a jamais relation entre les noms du jeune en général et de l'adulte; par contre les noms du taurillon (et de la génisse) semblent passer très localement (et indépendamment) à l'adulte, et plus largement du taurillon au jeune en général.

Cette comparaison esquissée, voici une analyse rapide, carte par carte :

1<sup>re</sup> CARTE. — Cinq noms pour le mâle adulte sing., bœuf et taureau, sans distinction: *afunas* en pays chaouia, à l'Ouarsenis et au nord du Chélif, *azgər* dans la presque totalité de la Kabylie, *ayus* à l'est et à l'ouest de la Kabylie, au Djendel, etc., *ahərrat* en pays chaouia, enfin *ağəmi* (voir 6<sup>e</sup>) au N.-O. du pays chaouia.

2<sup>e</sup> CARTE. — Quel que soit le nom du mâle, *tafunast* désigne toujours la vache, au sing., sauf en deux toutes petites zones au N.-E. et au N.-O. de la Kabylie, où le nom de la génisse *taumatt* (et var.) paraît l'avoir éliminé. En outre, en Kabylie également, une notation de *tağrrumt*.

3° CARTE. — Au sing. *tafunast* répond le plur. correspondant *tifunasin* sauf dans la Kabylie centrale et occidentale où *tifunasin* n'est que sporadique et où les pluriels usuels sont, de l'est à l'ouest, *tisita* et *tistan*.

4° CARTE. — Le veau, en général, est appelé *agənduz* (et var.) sauf en deux points où il est appelé *ukrif*, et sauf en Kabylie, sporadiquement, et dans la partie sud du pays chaouia où le nom du taurillon *aḡḡmi* l'a éliminé.

5° CARTE. — Point de variation lexicographique entre sing. et plur., mais en regard de sing. *agənduz*, plur. en *-n*: *igənduzən* ou en *a*: *igəndaz*. Hors de la Kabylie le plur. en *a* est très rare. En Kabylie où, au centre, il est largement dominant, *igəndaz* même est exceptionnel: c'est *igəndyaz*, *igundyaz* ou même *igəndiyaz*, *igundiyaz* que l'on a constamment.

6° CARTE. — *aḡḡmi* que l'on retrouve dans tout le domaine étudié, désigne normalement le taurillon, mais dans une petite zone du pays chaouia, il paraît avoir éliminé le nom de l'adulte et surtout dans la Kabylie centrale, sporadiquement, et au sud du pays chaouia, en aire compacte, s'être substitué à *agənduz* pour le jeune en général.

7° CARTE. — Le plur. en *-n*, *iḡḡmiyən*, est nettement dominant; celui en *a*, *iḡḡmay*, n'apparaît qu'en deux aires limitées au nord du Chélif et, avec quelques notations sporadiques, à l'ouest du pays chaouia. Le fait le plus intéressant est celui qui a été l'objet de notre communication de l'année dernière, la chute de *i* devant *ḡ* au cœur de la Kabylie: *ḡḡmiyən* (cf. ci-dessus, p. 50).

#### Observations :

Marcel COHEN. — Il est intéressant de voir, par les cartes linguistiques berbères d'Algérie, comment sur un domaine restreint des termes désignant des animaux essentiels sont totalement différents d'un point à un autre. C'est le témoignage d'un renouvellement du vocabulaire usuel, qui augmente évidemment la difficulté des comparaisons de vocabulaire sur de vastes domaines (comme l'ensemble du chamito-sémitique). D'autre part et inversement cette diversité montre que sur un tel domaine envisagé dans tout son développement dans le temps il n'est pas étonnant ni inquiétant pour la légitimité de la comparaison que le nombre des rapprochements possibles soit restreint.

G. S. COLIN. — 1) *aḡḡmi* semble bien d'origine arabe mais son étymologie est obscure. C'est peut-être l'adj. *ḡḡmi*, « non-arabe, barbare », employé pour désigner le jeune bœuf



« non encore dressé à tirer la charrue » ; dans la Tunisie centrale, on emploie avec la même valeur, *ḡāṣi*, litt. « indocile ». — 2) Dans les parlers marocains septentrionaux, on relève un certain nombre de cas où le nom du mâle adulte est remplacé par celui du jeune ; il s'agit de mots considérés comme grossiers (chien, bouc, bélier) et remplacés par des euphémismes.

J. DENY. — Les substitutions de noms ne sont pas forcément la conséquence d'une interdiction de vocabulaire, mais peuvent provenir d'une extension aux animaux du vocabulaire concernant les hommes ou plus exactement d'une communauté d'origine pour les deux. En turc notamment il n'existe pas, à proprement parler, de mot spécial pour désigner l' « enfant ».

E. CERULLI. — En conchitique, le nom de la femelle s'applique souvent à l'ensemble de la catégorie (ex. : vache - bovidés). Il n'y a pas de noms particuliers pour les mâles des animaux domestiques : on emploie des mots signifiant « mâle » en général et fixés par l'usage aux différentes espèces (ex. : galla *kormā*, « taureau » ; somali *koron*, « chameau » ; amharique *kormā*, « étalon », *korāmtu*, « jeune homme »).

## II. Entretien sur la syntaxe des noms de nombre

G. S. COLIN. — Le dialecte arabe marocain parlé par les sédentaires, citadins et montagnards, a à sa disposition un double procédé pour rendre l'état d'annexion ou complément déterminatif.

Le premier, synthétique, représente l' « état construit » (*iḏāfa*) de l'arabe classique (cf. franç. *Bois-le-Duc*). Le second, analytique, exprime la particule d'appartenance, de dépendance, etc., *de* (cf. *le bois du duc, le bois au duc*).

Le premier procédé ne s'emploie, en marocain, que lorsque le premier terme du rapport d'annexion est un substantif appartenant à la catégorie que R. de la Grasserie a appelée le *vocabulaire subjectif* (noms des parties du corps, de parenté, de costume, d'habitat, d'outils habituels, d'opérations intellectuelles). Le second procédé est le seul usité avec le reste du vocabulaire.

(1) Cet entretien sera continué ultérieurement.

Si, d'autre part, on étudie la construction des noms de nombre (de 3 à 10) avec le substantif compté, on relève, pareillement, deux procédés. Dans l'un, synthétique, le nom de nombre prend une forme réduite et est immédiatement suivi du substantif: *ḥams sūn*, « cinq ans ». Dans l'autre, analytique, le nom de nombre garde sa forme pleine; il est suivi du substantif muni de l'article auquel il est lié par la préposition *d*, « de »: *ḥamsa d-ən-nsa*, « cinq femmes », litt. « une quinte de (les) femmes ».

La première construction ne s'emploie que lorsque le substantif compté est un « nom de mesure ». Dans tous les autres cas, la construction analytique est seule employée.

Il se trouve donc exister un certain parallélisme entre la construction possessive synthétique et le vocabulaire subjectif, d'une part, et la construction synthétique des noms de nombre avec les noms de mesure, d'autre part. Comment peut-on essayer d'expliquer linguistiquement la chose ?

Les parlers marocains, citadins et montagnards, sont des parlers à substrat berbère. Toutefois, la syntaxe des parlers berbères actuels du Maroc ne permet pas de justifier complètement l'état de choses arabe. Le berbère, en effet, selon les parlers, utilise soit l'« état construit » synthétique, soit le rapport d'annexion analytique (avec *n*). Tout se passe donc comme si l'arabe marocain des anciens Berbères avait adopté la construction synthétique arabe pour deux vocabulaires psychologiquement spécialisés (vocabulaire subjectif et noms de mesure) et appliqué la construction analytique au reste du vocabulaire.

Psychologiquement, d'ailleurs, on comprend que l'on ait préféré *qalb-i*, « (le-)cœur-(de-)moi », à *l-qalb dyāli*, « le cœur (et, parmi les cœurs,) celui qui est à moi », alors que *l-kalb dyāli*, « le chien (et, parmi les chiens,) celui qui est à moi » paraît normal.

Pour ce qui est de la construction des noms de nombre avec les substantifs comptés, on peut admettre une action analogique exercée par le nom de nombre « deux ». Dans les parlers marocains en question, le duel (suffixe *-āin*) ne s'applique plus en effet qu'aux seuls « noms de mesure ». Avec les autres substantifs, on emploie une construction analytique: *šūš d-əl-...*, litt. « une paire, une couple de... ». Il est donc possible que la double construction, provoquée, pour « deux », par la limitation de l'emploi du duel, ait été étendue analogiquement aux autres noms de nombre jusqu'à « dix ».

Séance du 28 Avril 1937

## Communications.

I. E. CERULLI. — Le trilitérisme en couchitique.

Le type de racine le plus diffusé en couchitique est le type « consonne + voyelle + consonne » dont j'ai déjà eu l'occasion d'examiner ici la partie consonantique et la voyelle stable (cf. ci-dessus, p. 25). Mais, à côté de ce type, appelé couramment *bilitère*, on trouve dans les langues couchitiques des racines à trois consonnes — que j'appellerai ici *trilitères*, quoique cette dénomination empruntée au sémitique ne soit pas tout à fait exacte dans le cas du couchitique, comme nous allons le voir.

1. *Fréquence des racines trilitères.* — J'ai montré (cf. *Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 44) l'adaptation progressive d'anciennes racines trilitères (et de certains emprunts récents d'origine sémitique) au type bilitère couchitique. Mais il y a des racines qui, au moins dans certaines langues, ont résisté à cette assimilation. Il y a aussi des racines bilitères (ou devenues bilitères secondairement) qui, par des changements phonétiques, sont arrivées à être de nouveau trilitères (ou plurilitères).

La diffusion du type trilitère est différente suivant les groupes de la famille couchitique. Une statistique précise n'est pas encore possible, mais on peut dire déjà que le *minimum* de racines trilitères est dans les langues sidama et le *maximum* en bédja. Des deux autres groupes couchitiques, l'agaou a une position qui se rapproche de celle du sidama et le bas-couchitique, au contraire, se rapproche du bédja. On peut donc dire provisoirement que le type trilitère de racine est mieux conservé dans les langues parlées au bord de la Mer Rouge et de l'Océan Indien que dans les langues du plateau éthiopien.

2. *Vocalisation des trilitères.* — Les trilitères couchitiques ont deux voyelles ou une seule voyelle. Le type à deux voyelles a, fréquemment, la 2<sup>e</sup> voyelle identique à la 1<sup>re</sup>. Le type *qatal* domine, mais on trouve aussi *qetel*, *qitil*, etc.

La comparaison entre les groupes différents prouve, à mon avis, qu'une seule des deux voyelles est stable (la 2<sup>e</sup> voyelle n'a pas encore acquis partout la même solidité). Exemple : le nom du « singe » est trilitère ; il a les consonnes *zgr* ; or le développement de *zgr* dans les langues des quatre

groupes couchitiques nous atteste que la racine a une voyelle stable qui est un *a* (après le *z* initial), tandis que la 2<sup>e</sup> voyelle, qui suit la 2<sup>e</sup> consonne ou la 3<sup>e</sup>, est *a*, *i*, *u*, *e*, selon les langues et ne fait donc pas partie de l'élément solide de la racine nominale — : agaou : awiya, *sagri*; quara, *ğagirā*, ħamir, *sagerā*; etc. — bas-couchitique : somali (isâq), *dāyer*; somali (hawiyya), *danycr*, *dañer*; etc. — sidama : hadiyā, kambattā, *dagierā*; etc. On doit donc penser à un couchitique commun \**sagr*, « singe ». Il est à remarquer que les mêmes consonnes avec une voyelle *i* donnent le nom de la « poule de Pharaon » dans les différents groupes : agaou : bilin, *ğagrina*, *ğigrāmā*; ħamir, *ğiriyāna*; etc. — soit couchitique ancien \**sigr* opposé à \**sagr* par sa signification différente.

3. *Stabilité morphologique de la voyelle radicale.* — En ce qui concerne les racines trilitères on peut remarquer que toutes les langues couchitiques ont tendance à supprimer, dans la conjugaison, la 2<sup>e</sup> voyelle, tandis que la 1<sup>re</sup> est solide. C'est encore une confirmation des résultats de la comparaison étymologique (cf. § 2), dans ce sens que dans les changements dus à la morphologie à l'intérieur de chaque langue, il y a une seule voyelle solide comme dans les changements d'une langue à l'autre. Je donnerai ici quelques exemples, laissant de côté la question du verbe bédja que je me réserve d'examiner ailleurs.

a) En somali les noms trilitères, qui ont deux voyelles brèves au sing., perdent la 2<sup>e</sup> voyelle au plur. (à suffixe *-o*) — ex. : *faras*, « cheval », plur. *fardo*. Dans la même langue les verbes trilitères, qui ont deux voyelles brèves, perdent la 2<sup>e</sup> voyelle à l'indicatif et au subjonctif — ex. : *bisil*, « cuire », ind., parf. *bislāy*, imparf. *biska*.

b) En bédja les noms trilitères à deux voyelles perdent, en général, une des deux voyelles au plur. — ex. : *derim*, « troupeau », plur. *dirmā*. Le *pluralis fractus* de Reinisch (plur. formé par un changement de quantité de la voyelle radicale des bilitères) est formé, dans le cas des trilitères, par un changement de la 2<sup>e</sup> voyelle radicale — ex. : *gulām*, « moustache », plur. *gulam*.

c) En bilin il y a tendance générale à éliminer la 2<sup>e</sup> voyelle dans la formation des noms dérivés de racines verbales trilitères — ex. : *aqan*, « mesurer », *aqn-ā*, « mesure » (*-ā* est un suffixe formatif de noms).

4. *Conclusion.* — a) Le couchitique — surtout celui des groupes parlés au bord de la mer, au contact immédiat du sémitique — a conservé un certain nombre de racines trili-

tères à côté du type bilitère devenu historiquement le plus diffusé.

b) Les *trilitères* couchitiques ont tendance à maintenir la stabilité d'une voyelle qui fait donc partie intégrante de la racine même. On a donc, à côté du sémitique *qtl*, le couchitique *qatl*. Il se peut que cette tendance soit, en réalité, une conséquence de ce qui est arrivé aux racines bilitères qui sont toutes à voyelle stable.

c) Les types de racines bilitères et trilitères que nous trouvons aujourd'hui en couchitique sont des produits historiques. Les langues ont cherché à réduire à certains types fixes des racines qui à l'origine étaient de plusieurs types différents.

#### Observation :

Marcel COHEN. — L'exposé de E. Cerulli montre l'existence de radicaux trilitères en couchitique, et le fonctionnement de certaines alternances vocaliques. Avant de conclure à la stabilité d'une voyelle après la 1<sup>re</sup> consonne radicale, il faudrait examiner l'ensemble de la morphologie, surtout le verbe.

## II. Entretien sur la syntaxe des noms de nombre (suite).

Marcel COHEN. — La principale question que pose l'usage des noms de nombre en sémitique est l'apparente opposition entre une forme masculine de nom de nombre employée avec les noms féminins et inversement une forme féminine avec les noms masculins. Il n'est pas évident qu'il s'agisse, comme certains le pensent, d'un emploi croisé des genres, avec « polarité ». Déjà J. Barth (*Sprachwissenschaftliche Untersuchungen*, II, 1911) a soutenu que le *-t* dans les noms de nombre est d'origine pronominale et ne marque pas originellement un féminin.

D'autres questions se posent aussi, notamment l'usage soit du singulier soit du pluriel pour les objets comptés, et la construction soit en apposition soit en rapport de régime. Il y a aussi lieu d'envisager ces questions dans l'ensemble du chamito-sémitique. On peut observer qu'il y a une tendance générale à créer soit une flexion spéciale soit une syntaxe spéciale des noms de nombre, les différenciant tant des substantifs que des adjectifs.

R. LABAT. — Le nom de nombre « 1 », en vieux-babylonien, n'est jamais décliné au fém. (*ištīat*), exceptionnellement au masc. (*išten*, acc. *ištena*). Dans la langue poétique ancienne *išten* employé comme adjectif n'est pas décliné, mais il est

décliné lorsqu'il est employé comme substantif. Le vieil-assyrien a les formes indéclinables *išten*, *išet*.

Les noms de nombre de 3 à 9 sont de forme *qatil* ou *qatul*, suivant les dialectes. Ils sont employés substantivement. Le nom de nombre « 4 », qui est le plus clairement attesté, s'emploie a) sous la forme *erbâ*, à ancienne époque, souvent *erba*, *erbe*, qui ne présente pas de désinence casuelle; b) sous la forme *arba'u*, qui dans la vieille langue, ne se rencontre qu'avec le mot *kibrarum*, « les quatre régions du ciel » : 1°) les deux termes se déclinant : *kibrâtim arba'um*, *kibrâtim arba'im*; 2°) le substantif à l'état construit et le nom de nombre au génitif : *kibrât arba'in*, *kibrât erbitim*.

J. J. CLÈRE. — En ancien égyptien le substantif compté est en apposition pour les petits nombres, au génitif ou employé partitivement pour les nombres élevés. Il est en général au sing. (toujours pour les noms de temps et de mesure), assez souvent pourtant au plur. Le nom de nombre précède le substantif (excepté pour « 2 »). Les unités ont une forme masculine et une forme féminine qui s'emploient en accord direct avec le genre du substantif compté; « 100 » est fém., « 1000 » masc. Les noms de nombre sont traités comme des *noms singuliers* et ce sont eux qui reçoivent les articles, possessifs, démonstratifs, etc., lesquels, par suite, restent au sing. même si le substantif compté est au plur. Ex.: *ḥ-k fdw* (= « 4 » au masc.) *bḳkw*, « tes 4 serviteurs », litt. « ton quatre (masc.), (à savoir) serviteurs » (*ḥ-k*, « ton », masc. sing.); *t-k fdt* (= « 4 » au fém.) *bḳkw*, « tes 4 servantes » (*t-k* fém. sing.); *t 100 bḳkw*, « les 100 serviteurs » (*t* fém. sing. — « 100 » est fém.); *ḥ 1000 bḳkw*, « les 1000 servantes » (*ḥ* masc. sing. — « 1000 » est masc.).

W. LESLAW. — En sudarabique moderne (mehri, šhauri, soqotri) les noms de nombre sont en apposition. Le duel *y* est très développé, surtout en soqotri où n'importe quel substantif peut être employé avec la terminaison du duel *-i* sans le numéral « deux », ainsi *ḥaygi*, « deux hommes »; en mehri et en šhauri le numéral « deux » est obligatoire, ex.: mh. *qarši tru*, « deux thalers ». À partir de « 3 » le substantif compté se met au plur. et le croisement (numéral masc. avec substantif fém. et *vice versa*) connu par les autres langues sémitiques apparaît également.

En sudarabique épigraphique le nom de nombre se met à l'état construit et le substantif compté au sing. (notamment les noms de mesure) ou au plur. le numéral « 1000 » est en apposition et se place avant ou après le substantif.

Séance du 26 Mai 1937



## Communications.

I. Ch. VIROLLEAUD. — La lettre  $\acute{s}^2$  de l'alphabet de Ras-Shamra.

Le signe  $\acute{s}^2$  de l'alphabet de Ras-Shamra a semblé, au début, ne représenter qu'une simple variante graphique de  $\acute{s}^1$  ou simplement  $\acute{s}$ . Mais, en réalité,  $\acute{s}^2$  est une autre lettre que  $\acute{s}$ , lettre d'un emploi, d'ailleurs, très rare et qui, de plus, ne se rencontre dans aucun mot d'étymologie assurée. Il n'est pas douteux cependant que  $\acute{s}^2$  est une spirante, et c'est pourquoi l'on peut, jusqu'à plus ample informé, continuer de transcrire ce phénomène par  $\acute{s}^2$ .

Les passages qui permettent d'établir que  $\acute{s}^2$  n'a pas exactement la même valeur que  $\acute{s}$  sont les suivants.

La locution  $\acute{s}^2d \text{ ašrt}$  alterne, une fois et dans l'intérieur d'un seul et même texte, avec  $\acute{s}d \text{ št}$  ( $\acute{s}t$  étant un qualificatif ou un autre nom de la déesse Ašerat): *Syria*, XIV, p. 130, l. 24 et p. 132, l. 61. Comme cette locution se rencontre dans une phrase qui se présente ainsi:  $\text{ynqm } b \text{ ap } \acute{s}^2(\text{ou } \acute{s})d \text{ ašrt}$  (ou  $\acute{s}t$ ), on a pensé que  $\acute{s}^2d$  ou  $\acute{s}d$  signifie le « sein » ( $\text{ynqm}$  étant considéré comme le partic. plur. de  $\text{ynq}$ , « téter »). Mais, — et quoi qu'il en soit de  $\text{ynqm}$  —, il est sûr que  $\acute{s}^2(\acute{s})d$  n'a pas ce sens-là; « sein » se dit, en effet,  $\acute{s}d$ , qui correspond à l'arabe  $\text{سدى}$ .

Le nom du dieu  $\text{Lšpn-cl-dped}$ , qui se rencontre fréquemment dans les divers poèmes de Ras-Shamra, est écrit une fois (*Syria*, XVII, p. 225, ll. 44-45), dans un hymne qui paraît d'époque plus récente que les grands poèmes,  $\text{Lšpn-cl-š}^2\text{ped}$  (voir déjà *Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 32), d'où l'on doit inférer, sans doute, que le premier  $d$  de  $\text{dped}$  équivaut à l'arabe  $\text{دال}$  et non pas à  $\text{دال}$ .

D'autre part, le nom propre d'homme  $\text{Ešvr-š}^2r$  (*Syria*, XIV, pl. xxv, n° 2, l. 1) est évidemment le même que l' $\text{E-wi-ri}$

*šar-ri* (écrit aussi, idéographiquement, EN-LUGAL), qui s'est rencontré dans un texte babylonien de Kaṭna en Syrie centrale (*Syria*, XV, p. 83); et il en résulte que Ras-Shamra *š<sup>2</sup>* = assyrien *š*, bien que assyrien *šarru*, « roi », = hébreu *šar*, « prince », mot qui paraît figurer aussi à Ras-Shamra, et sous la forme *šr*. Cependant, dans un autre nom propre d'homme (*Syria*, XV, p. 246, l. 7) *Arpšr*, qui est visiblement le même que l'*A-ri-ip-šar-ri* (ou *A-ri-ip-LUGAL*) des tablettes de Kirkouk et de Nuzi, le mot « roi » est écrit, non pas *š<sup>2</sup>r* (ou bien *šr*), mais *šr*.

Parmi les mots d'étymologie incertaine mais dont le sens général est, du moins, assez clair, on peut citer *š<sup>2</sup>rt* (écrit aussi *š<sup>2</sup>hrt*), qui est un synonyme de *hlm*, « songe », comme on le voit par certain passage de la Légende de Keret, ll. 36-37 et 296-297, qu'il faut comprendre ainsi :

*w b hlmh el yod*  
*b š<sup>2</sup>(h)rth ab adm*

« Et dans son songe (à Keret), (le dieu) El descendit ;

« Dans sa vision, (il descendit) le Père de l'humanité (c'est-à-dire El). »

On notera, d'autre part, que, dans les textes non-sémitiques (ou hurrites) de Ras-Shamra, *š<sup>2</sup>* est employé seul, à l'exclusion de *š*, de même que *h* est employé seul, à l'exclusion de *h*.

#### Observation :

E. DHORME. — Le signe en question aurait pu être employé, dans les textes particulièrement soignés au point de vue orthographique, pour représenter tantôt la consonne (arabe) *š*, tantôt la consonne (arabe) *ṣ*, ce qui permettrait d'expliquer les confusions apparentes avec *š*, *z*, dans les cas donnés.



## II. W. LESLAU. — Le passif interne en soqoṭri.

Les langues sémitiques connaissent deux procédés pour former le passif : 1) l'un externe employé par toutes les langues sémitiques et qui consiste dans la préfixation ou l'infixation de *t* et de *n*; 2) l'autre interne qui consiste dans le changement vocalique; il est employé dans une large mesure par l'arabe qui forme le passif interne aussi bien du thème simple que des thèmes dérivés. L'hébreu forme le passif interne de l'intensif et du causatif; le passif interne du thème simple et du causatif-réfléchi est très rare. Le geʿez a des traces de cette forme dans le participe passif *qəṭūl*; des traces isolées de cette forme se retrouvent également en araméen et dans la langue d'El-Amarna (cf. F. R. BLAKE, *The Internal Passive in Semitic*, JAOS, XXII, 45-55, et BROCKELMANN, *Grundriss*, I, 537-540).

Le soqoṭri fait grand usage du passif et le schème général est : parfait *qitel*, imparfait *iqútol*, participe passif *maqṭil*.

Le schème théorique *qitel* peut avoir la forme *qétyel* (*qeyber*, « être enterré »), *qtyel* par métathèse de la voyelle et de la consonne (*ktyeb*, « il a été écrit »); *qiytal* (*giyrah*, « il a été rasé ») et d'autres formes encore. À remarquer surtout le passif des verbes à 3<sup>e</sup> radicale faible, comme *melawwi* (*melowī*), « il a été rempli », *zeḡowī*, « il a été pris », *škauwī*, « être proche ». De même l'imparfait *iqútol* peut avoir sous l'influence des consonnes la forme *iqutal* (*iqulah*, « il est jeté ») et avec chute du préfixe *qutol* (*šulob*, « il est égorgé »); *yeqáutol* (*yeháulob*, « il est trait »); *iqáuwotal* (*irauwoqaḥ*, « il est amené »), et d'autres formes.

Le schème du thème simple mentionné ci-dessus est également valable pour les thèmes dérivés. Ainsi, le parfait du causatif est *ínkah*, « il a été apporté », du causatif-réfléchi, *nder*, « il a été voué »; l'imparfait du causatif-réfléchi, *šmútol*, « il est dit »; le participe du causatif-réfléchi, *mišqébit*, « élève ». En ce qui concerne l'identité du schème pour tous les thèmes, comparer le participe passif du geʿez qui a un *ū* caractéristique aussi bien dans le thème simple que dans les thèmes dérivés (*qəṭūl*, *burūk*, *əstərkūb*), tandis que l'arabe a un *ū* dans le thème simple (*maqṭil*) et un *a* dans les thèmes dérivés (*muqattal*).

La forme du parfait *qitel* est la même que celle du verbe « transitif » en mehri et en šhauri. Il semble donc que la voyelle *u* n'est pas aussi essentielle pour le passif qu'on pourrait le croire d'après l'hébreu et l'arabe, à moins d'admettre une action analogique du participe passif *máqtil* dont la voyelle *i* aurait influencé la voyelle *i* du parfait *qitel*. L'imparfait *iqútol* a la voyelle du passif *u* qu'on connaît par ailleurs, mais cette voyelle se trouve après la 1<sup>re</sup> radicale (sur l'hébreu *yəquttal*, cf. PRAETORIUS, *ZSem*, II, p. 140) alors qu'en arabe la voyelle *u* se trouve préfixée à la racine (*yuqтал*). Pour expliquer la forme *iqútol* il faut tenir compte de l'imparfait « transitif » *iqótel* qui a influencé la forme passive. Le participe *máqtil* a dans la dernière syllabe la voyelle *i* qu'on connaît par le syriaque *qətil* en face de *u* de l'arabe (*maqtil*), de l'hébreu (*qātūl*) et du geëz (*qətil*).

*Emploi du passif.* — En soqōtri le passif est employé surtout à la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing. Les exemples du passif pour d'autres personnes sont relativement rares et cela s'explique par le sens de la forme passive. Le passif soqōtri a en dehors de son sens passif un sens impersonnel qui nous explique des phrases comme *iruwa tos*, « elle est vue », qui signifie plutôt « on la voit » (*iruwa* est la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing., *t(o)* la particule de l'accusatif, *s* le suffixe de la 3<sup>e</sup> pers. fém. sing.), *deybet toihin*, « ils furent saisis » (litt. « on les a saisis »). Cet emploi impersonnel a pris une grande extension et on le trouve aussi dans les cas où la personne qui exécute l'action est connue, par exemple: *wa meneqahal meirwi toyhin riho*, « et les seaux, on les a remplis d'eau » (*Südarab. Exped.*, VI, p. 37, 23) alors qu'on sait que ce sont les sept bonnes fées qui ont fait cette action.

Cet emploi impersonnel du passif a des analogies dans d'autres langues sémitiques. cf. BROCKELMANN, *Grundriss*, II, p. 125 et suiv.

Séance du 23 Juin 1937

## Communications.

I. J. LECERF. — Sur un traitement de *t* ancien dans une forme néo-araméenne de l'Antiliban.

Nous devons à l'obligeance de M. Reich communication d'un texte inédit en araméen de Bahḡa, extrait de sa remarquable monographie sur la minorité de langue araméenne dans l'Antiliban. On y relève la phrase suivante :

*ayši ʕurrabôyin woinhap taršā*

« il amena des bédouins et vola le troupeau »

La forme *ayši*, « amena », se retrouve dans les seuls textes que nous possédions par ailleurs en dialecte de Bahḡa : PARISOT, *Dialecte néosyriaque de Bahḡa et Djubḡadin* (extrait de *J. A.*, janv.-févr. 1902, Paris, 1902). On lit. p. 7, l. 2 : *amar: ayši hačmah*, « il dit: donne ton anneau (sceau) »; et l. 8 : *amar: ʕšē hačmah* (même traduction — nous avons unifié la transcription).

La forme est donc bien attestée, et il n'est pas besoin d'insister longuement sur la confiance que méritent les textes recueillis par M. Reich, avec un soin minutieux que nous avons maintes fois constaté.

Parisot, dans une note (e), explique *ayši/ʕšē* par une « forme adoucie de *ayti*, amener », qui existe en effet dans les parlars des deux autres villages, Maḡlûla et Djubḡadin, avec *t* passé à la spirante interdente, conformément au *hafḡel* de l'araméen biblique *hayti* (MARTI, § 60, b) et au talmudique *ʕayti*, en opposition au contraire avec le *t* occlusif du syriaque *ʕaiti* (cf. PARISOT, *Maḡlûla*, *J. A.*, 9<sup>e</sup> s., t. XI, n° 3, mai-juin 1898, p. 486, et les nombreux textes de Maḡlûla publiés par Bergstraesser). Mais le passage de *t* spirant à *š* n'est attesté en aucun autre mot du dialecte. Il paraît difficile de l'admettre, bien qu'il apparaisse presque certainement comme résultat final, avec des intermédiaires inconnus, dans l'évolution dialectale du sémitique commun (correspondance: sudsém. *t* / aram. *t* / cananéen et accad. *š*). En néo-araméen oriental *š* apparaît pour *t* en Ṭiari supérieur, tandis que c'est *s* en dialecte de Zakho. Il est remarquable cependant que le dialecte de Salamas ait aussi *š* dans le même verbe, à la forme simple, alors qu'il ne présente pas la cor-

respondance du ʿiari (MACLEAN. *Gramm.*, § 46, p. 121, et § 124, p. 338).

Nous serions plus tentés de rattacher *ayši* à un hypothétique \**ayti*, avec *t* occlusif, en conformité avec la forme syriaque, en opposition avec les formes bibliques et araméenne de Maḡlūla-Djubḡadin. On sait que dans le dialecte de Maḡlūla *t* spirant est conservé, tandis que *t* occlusif passe à *č*. Il serait relativement compréhensible que dans un mot très usuel le phonème *č* finisse par n'être plus nettement distingué de *š*, au moins pour l'auditeur.

Cette explication se heurte à deux difficultés : 1°) comment admettre dans le même dialecte, ou deux dialectes aussi voisins (7 kms), la concurrence des deux formes, avec occlusive d'une part, spirante de l'autre ? 2°) et surtout, le dialecte de Baḡḡa se distingue précisément des deux voisins en ce que le *t* occlusif y passe non à *č*, mais à *č̣* (complexe *ts*, relevé par PARISOT, *ibid.*, sous les formes *tṣi* et *tṣy*, confirmé d'ailleurs par M. Reich).

Alors ? Faut-il supposer que l'aspect actuel *č̣* du *t* occlusif à Baḡḡa représente une évolution récente d'un *č* plus ancien ? Les travaux de Cantineau sur les dialectes bédouins du désert de Syrie permettent de supposer quelque chose de vaguement analogue. Les dialectes à *č̣* et *č̣̣* (reposant sur *k* et *g* — qâf — communs) seraient plus anciens que les dialectes à *č* et *č̣̣* (= *dz*). Mais ce n'est qu'une vague analogie, et une hypothèse qui ne repose jusqu'à présent sur rien pour l'araméen de Baḡḡa. Ce serait au contraire la forme *ayši* qui pourrait établir cette évolution, si la formation que nous proposons était admise comme la plus vraisemblable : \**ayti* > \**ayči* > *ayši*.

Il reste que la forme attestée dans les deux autres parlers présente un *t* spirant, et non un *t* occlusif.

Le traitement des occlusives (*begadkefat*) après diptongues paraît trahir en araméen des hésitations, résultant du fait que la diptongue paraît avoir passé souvent à l'état de voyelle. Ce passage est considéré comme très vraisemblable par Cantineau pour le palmyrénien épigraphique. Les formes comme le syriaque *ṣaiti*, où *t* reste occlusif après *y*, montrent sans doute la force analogique du schéma *ṣafel*. La règle syriaque est pourtant de considérer le dernier élément de la diptongue comme une consonne, empêchant la spirantisation. Mais de nombreuses réductions de diptongues sont notées par l'orthographe (c. g. *bêt* en face de l'état absolu *baitā*). En néo-araméen l'alternance des spirantes et des occlu-

sives est remplacée par le choix d'une des deux formes pour tous les dérivés d'une même racine. Il n'est pas interdit de supposer qu'un certain flottement ait pu régner pendant longtemps, et que des doublets concurrents aient pu se maintenir dans le même dialecte. Des recherches minutieuses sur le dialecte de l'Antiliban seraient nécessaires pour élucider les conditions générales de l'établissement du système actuel.

## II. Marcel COHEN. — La langue littéraire amharique.

L'amharique est une langue d'État, et sans doute d'enseignement, depuis le 14<sup>e</sup> siècle; mais c'est le guèze qui a servi de langue littéraire jusque vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La littérature amharique en prose, seule considérée ici, commence authentiquement vers 1870 par des chroniques; il faut sans doute joindre à ces textes historiques des commentaires de textes religieux, transmis oralement et imprimés du 20<sup>e</sup> siècle, qu'on ne sait à quelle date faire remonter; de rares textes, religieux également, attribuables au 17<sup>e</sup> siècle, n'ont pas encore été suffisamment étudiés. A partir de 1910 environ, les textes se multiplient: proclamations officielles, ouvrages d'enseignement et de récréation, articles de presse: tous dus à des auteurs plus ou moins lettrés, rédigés librement, sans contrôle d'un usage établi et d'un enseignement grammatical généralement admis.

Dans l'ensemble, la langue écrite paraît équivalente à la langue parlée lorsqu'elle sert au récit, à la description, à la démonstration; l'aspect périodique y est naturel. Dans l'ensemble aussi la langue est une; néanmoins de menues variations s'y remarquent, dont certaines peuvent être considérées comme dialectales, reflétant l'usage de telle ou telle région. Dans ces conditions il ne semble pas qu'on puisse jusqu'à présent distinguer un usage de plus ou moins « bons » auteurs; la clarté ou l'ornement du style reflètent les tempéraments et sont matière d'esthétique. Tout au plus peut-on remarquer que certaines tournures sont de style familier, moins soutenu, plus proches du dialogue que de l'exposé suivi.

Il y a lieu de tout observer, au moyen des dépouillements les plus larges possibles. Si on veut décrire une norme provisoire, c'est le témoignage oral de personnes instruites d'Addis-Ababa qui peut le mieux permettre d'indiquer si telle ou telle forme, telle ou telle tournure peut passer pour être de « bon usage » aussi bien écrit que parlé.

### III. Compte-rendu de l'activité du Groupe pendant l'année 1936-1937.

---

Le Groupe qui a reçu de nouvelles adhésions comprend maintenant 69 adhérents dont 8 institutions, bibliothèques ou sociétés. L'activité des séances n'a pas été moindre que les années précédentes et des sujets variés ont été traités sous forme de communications ou d'entretiens.

Le budget du Groupe pour l'année 1936-1937 se présente ainsi qu'il suit :

*Recettes :*

Reliquat créditeur de 1935-1936.....	85	»
Encaissement des cotisations.....	1.850	»
Produit de la vente du fascicule rétrospectif.	135	»
	2.070	»

*Dépenses :*

Frais d'impression des comptes-rendus et d'organisation .....	1.980	»
	90	»

Avec le présent feuillet se termine le tome II (années 1934-1937) des *Comptes rendus du GLECS*. Les nouveaux adhérents pourront en faire l'acquisition au prix de 30 fr.; ils pourront de même se procurer le tome I (années 1931-1934), dont le prix est porté désormais à 30 fr., en s'adressant à l'organisateur-adjoint.

**NOUVEAUX MEMBRES:** Séminaire des Langues indo-européennes de l'Université de Lwów (Pologne); MM. J. Bloch, C. Brockelmann, M<sup>e</sup> G. J. Cransac, MM. O. Koefoed-Petersen, J. Lindberg, J. Pedersen, H. Saadé.

---

**Adhérents au Groupe Linguistique  
d'Etudes Chamito-Sémitiques en 1936-1937**

1) *Institutions*

(L'astérisque indique les Institutions qui font l'échange des publications.)

*Biblioteca del Ministero delle Colonie* (S. Zanutto, Bibliothécaire), Rome (Italie).

*Bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales*, 2, rue de Lille, Paris VI<sup>e</sup>.

*Bibliothèque de l'Université*, à la Sorbonne, Paris V<sup>e</sup>.

*Institut français d'Archéologie orientale*, 37, rue Mounira, Le Caire (Égypte).

*Institut français de Damas*, Damas (Syrie).

\**Jewish National and University Library*, Jérusalem (Palestine).

\**Séminaire Chamito-sémitique* à l'Institut des Langues et de la Pensée, à l'Académie des Sciences, Léninegrad (U. R. S. S.).

*Séminaire des Langues indo-européennes* de l'Université de Lwów, Marszałkowska 1, Lwów, (Pologne).

2) *Particuliers*

BASSET (André), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger (Algérie).

BENVENISTE (Émile), Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 17, rue Méchain, Paris XIV<sup>e</sup>.

BLACHÈRE (Régis), Professeur à l'École des Langues orientales, 28, avenue de Louvois, Chaville (S.-et-O.).

BLOCH (Jules), Professeur au Collège de France, 16, rue Maurice-Berteaux, Sèvres (S.-et-O.).

BROCKELMANN (C.), Professeur émérite à l'Université, Dahnstrasse 47, Wilhelmsruh, Breslau 16 (Allemagne).

BRUNOT (Louis), Directeur de l'Enseignement public des Indigènes, Rabat (Maroc).

BRUNSCHVIC (Robert), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, 30, rue Auber, Alger (Algérie).

CANTINEAU (Jean), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, Quartier Ouled-Sultan, rue 1, n<sup>o</sup> 1, Blida (Algérie).

CERULLI (Enrico), Secrétaire général au Ministère des Colonies, 7, via Oslavia, Rome (Italie).

CLÈRE (J. J.), Chercheur scientifique, 11, villa Dufresne, Paris XVI<sup>e</sup>.

COHEN (Marcel), Directeur d'études à l'École des Hautes-

- Études, Professeur à l'École des Langues orientales, 20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay (S.-et-O.).
- COLIN (Georges), Professeur à l'École des Langues orientales, 15, rue de Poissy, Paris V<sup>e</sup>.
- CRANSAC (Madame G. J.), c/o Auguste Poux, 93, avenue de Nangeat, Limoges (Haute-Vienne).
- CUNY (Albert), Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux (Gironde).
- DENY (Jean), Professeur à l'École des Langues orientales, 88, boulevard Saint-Michel, Paris VI<sup>e</sup>.
- DESTAING (Edmond), Professeur à l'École des Langues orientales, 47, voie de Chalais, L'Hay-les-Roses (Seine).
- DIORME (Ed.), Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 11, rue du 22-Septembre, Bécon-les-Bruyères (Seine).
- DRIOTON (Étienne), Directeur général du Service des Antiquités, Musée Égyptien, Le Caire (Égypte).
- FÉGHALI (Michel), Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 15, rue d'Ulm, Paris V<sup>e</sup>.
- FÉVRIER (James), Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 8, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris V<sup>e</sup>.
- FLEISCH (R. P. Henri), Jesuiten-Kollegium St Andrä im Lavanttal, Kärnten (Autriche).
- FOLLET (R. P. René), 9, rue Raynouard, Paris XVI<sup>e</sup>.
- FORRER (Ludwig), Professeur à l'Université de Zurich, Richtenbergstrasse 54, Winterthür (Suisse).
- GAUDEFROY-DEMOMBYNES (Maurice), Professeur honoraire à l'École des Langues orientales, Chargé de cours à la Faculté des Lettres, 9, rue Joseph-Bara, Paris VI<sup>e</sup>.
- GIBB (H. A. R.), Professeur à l'Université de Londres, 35, Fordington Road, Stighgate, Londres N 6 (Angleterre).
- GRAY (Louis H.), Professeur à l'Université Columbia, 450, Riverside Drive, New-York City (U. S. A.).
- GRÉBAUT (Sylvain), Professeur à l'Institut Catholique, 9, rue Félix-Faure, Paris XV<sup>e</sup>.
- GUIDI (Michelangelo), Professeur à l'Université, 24, Botteghe Oscure, Rome 18 (Italie).
- HESS (J.-J.), Professeur à l'Université, 130, Frohburgstrasse, Zurich 6 (Suisse).
- HOLMA (Harri), Ministre de Finlande, 83, quai d'Orsay, Paris VII<sup>e</sup>.
- JEAN (Ch. F.), 95, rue de Sèvres, Paris VI<sup>e</sup>.
- JESTIN (Raymond), Pensionnaire de l'Institut Français d'Archéologie, Ambassade de France, Istanbul (Turquie).
- KÉNOUN (Jean), 64, rue Oberkampf, Paris XI<sup>e</sup>.



- KOCHLER (L.), Professeur à l'Université, Plattenstrasse 50, Zurich (Suisse).
- KOEFOD-PETERSEN (Otto), Conservateur à la Glyptotek Ny Carlsberg, Dantes Plads 32, Copenhague V (Danemark).
- KURSTZ (Charles), Adjoint au Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, rue Mounira, Le Caire (Égypte).
- LABAT (René), Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 52, boulevard des Batignolles, Paris XVII<sup>e</sup>.
- LECERF (Jean), Bibliothécaire de l'Institut français de Damas (Syrie).
- LENORMAND (Pierre), Diplômé d'études supérieures, 4, rue Moncey, Paris IX<sup>e</sup>.
- LESLAU (Wolf), Chercheur scientifique, 14, rue François-Moreau, Fontenay-aux-Roses (Seine).
- LEVI DELLA VIDA (Giorgio), 9, via Po, Rome (Italie).
- LEVI-PROVENÇAL (Evariste), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger (Algérie).
- LEWY (Julius), 420, Kasota street, Cincinnati, Ohio (U.S.A.).
- LIFSZYC (Mlle Debora), Attachée au Musée de l'homme, 21, rue Monsieur-le-Prince, Paris VI<sup>e</sup>.
- LINDBERG (Jens), Bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Université, Postboks 326, Sandvika, Oslo (Norvège).
- LITTMANN (Enno), Professeur à l'Université, Waldhäuserstrasse 50, Tübingen (Allemagne).
- LUCAS (Maurice), Administrateur des Colonies, B. P. 151, Djibouti (Côte française des Somali).
- MARCUS (Dr. Ralph), 533 West 112 street, New-York City (U. S. A.).
- MARCY (Georges), Maître de conférences à l'Institut des Hautes-Études marocaines, Immeuble Balima-Sidem, avenue Dar el Maghzen, Rabat (Maroc).
- MASSÉ (Henri), Professeur à l'École des Langues orientales, 19, rue du Parc de Sceaux, Sceaux (Seine).
- MONNERET DE VILLARD (Ugo), 1, via Catalana, Rome (Italie).
- NYBERG (H. S.), Professeur à l'Université, Uppsala (Suède).
- PEDERSEN (Johs), Professeur à l'Université, Dantes Plads 35, Copenhague V (Danemark).
- PÉRÈS (H.), Professeur à la Faculté des Lettres, 175, Parc de Galland-Telemly, Alger (Algérie).
- ROUX (Arsène), Directeur du Collège Moulay Youssef, Rabat (Maroc).
- RUŽIČKA (Rudolf), Professeur à l'Université, Chodska 29, Praha XII (République Tchèque).

SAADÉ (H.), 24, rue Cassette, Paris VI<sup>e</sup>.

SIMON (R. P. Jean), Professeur au Pontificio Istituto Biblico, piazza della Pilotta 35, Rome (Italie).

THUREAU-DANGIN (Fr.), Membre de l'Institut, 11, rue Garancière, Paris VI<sup>e</sup>.

VIROLLEAUD (Charles), Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 9, avenue Constant-Coquelin, Paris VII<sup>e</sup>.

ZYHLARZ (Ernst), Professeur à l'Université, Rothenbaumchaussee 5, Hamburg 13 (Allemagne).

## TABLE DES MATIÈRES

### Communications :

	PAGES
A. BASSET. — Autour de $\xi$ en Kabylie. Phénomènes secondaires .....	50
— Berbère <i>inigi</i> « témoin » .....	20
— Présentation de cartes linguistiques berbères....	81
E. CERULLI. — La stabilité de la voyelle radicale en couchitique .....	25
— Le mode relatif dans les langues couchitiques....	61
— Le trilitérisme en couchitique.....	85
J. J. CLÈRE. — La chute de l' <i>n</i> du suffixe <i>-čn</i> de l'ancien égyptien.....	66
Marcel COHEN. — Conditions de la transformation du préfixe <i>as-</i> en <i>aš-</i> dans quelques verbes amhariques .....	38
— La langue littéraire amharique.....	95
— La question de la parenté du haoussa.....	1
— Traitement de l'appendice <i>ɔ</i> de palatales et de labiales en amharique.....	28
— Transports de labialité en guèze.....	72
G. S. COLIN. — Actions et sort du <i>šain</i> en arabe d'Espagne .....	9
— La valeur temporelle du participe actif en arabe marocain .....	77
— Noms de parenté et démonstratifs-relatifs-possessifs en arabe.....	18
J. DENY. — Arabe dialectal <i>zengawa</i> .....	42
E. DESTAING. — Les particules <i>d</i> et <i>n</i> en berbère..	3
— Notes sur le verbe passif.....	31
— Sur les pronoms <i>walli</i> , <i>wanna</i> .....	57
J. G. FÉVRIER. — Les fouilles de Tell-ed-Duweir..	41
— Prolégomènes à l'étude de la langue de Ras-Shamra	21

S. GRÉBAUT. — Concurrence des formes participiales, des formes de noms d'agent et des formes mixtes dévirées du causatif réfléchi.....	7
— Indication donnée par les manuscrits éthiopiens sur l'infixe <i>n</i> .....	73
— La forme <i>maqṭāl</i> en tant que forme aberrante de noms d'instrument ou d'objet et concurrente des formes instrumentales ordinaires <i>maqṭal-maqṭalt</i> , <i>maqṭal-maqṭalt</i> .....	33
— Le préfixe verbal <i>ʕan</i> et l'idée de mouvement....	17
— Transcription du $\pi$ grec en guèze.....	7
Ch.-F. JEAN. — Quelques remarques sur la détermination du nom en sémitique.....	53
Ch. KUENTZ. — Quantité ou timbre ? A propos des pseudo-redoublements de voyelles en copte....	5
R. LABAT. — Au sujet des formations adverbiales en <i>-iš</i> de l'akkadien.....	34
— Indicatif et subjonctif en akkadien.....	11
— Le préfixe <i>n-</i> en akkadien.....	47
J. LECERF. — Noms propres palmyréniens.....	29
— Sur un traitement de <i>t</i> ancien dans une forme néo-araméenne de l'Antiliban.....	93
W. LESLAU. — Le passif interne en soqōṭri.....	91
— Sur le préfixe <i>n-</i> en soqōṭri.....	45
G. MARCY. — Au sujet du nom berbère du « fer »..	74
C. SFEIR. — Comment noter graphiquement le rythme de la prose et de la poésie arabes.....	14
Ch. VIROLLEAUD. — La lettre <i>š</i> <sup>2</sup> de l'alphabet de Ras-Shamra .....	89
— La préposition dans la langue de Ras-Shamra....	13
— Le pronom personnel à Ras-Shamra.....	69
— Les noms de nombres à Ras-Shamra.....	79

*Entretiens :*

Sur la détermination et l'indétermination dans les langues chamito-sémitiques .....	50
Sur la structure de la racine en chamito-sémitique..	55
Sur la syntaxe des noms de nombre.....	83, 87
Sur l'expression du genre en chamito-sémitique.....	23
Sur l'infixation dans les langues chamito-sémitiques.	58

*Comptes-rendus sur l'activité du Groupe :*

En 1934-1935.....	32
En 1935-1936.....	63
En 1936-1937.....	96